

Photo : Bruant jaune, *Emberiza citrinella* (D.Watts)

Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées

Rapport méthodologique et résultats



Janvier 2015

Un projet porté
par Nature Midi-Pyrénées : _____

En partenariat avec : _____



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
TARN



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
LOT



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AVEYRON



Financé par : _____



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Midi-Pyrénées avec le Fonds européen de développement régional.



LISTE ROUGE REGIONALE MIDI-PYRENEES

Oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées

Rapport méthodologique et résultats de la liste complète

Coordination régionale : Nature Midi-Pyrénées

Associations partenaires : experts et contributrices

- Société des Sciences Naturelles du Tarn-et-Garonne, SSNTG
- LPO Tarn
- LPO Aveyron
- LPO Lot
- Groupe Ornithologique du Gers, GOG
- Association Régionale pour les Oiseaux en Midi-Pyrénées, AROMP
- Association des naturalistes de l'Ariège, ANA
- Fédération des chasseurs de Midi-Pyrénées

SOMMAIRE

A- Introduction	6
B- Organisation du travail.....	7
B1- Les différents groupes de travail	7
B1.1- Coordination	7
B1.2- Le groupe d'experts	7
B1.3- Les contributeurs.....	7
B1.2- Le groupe de suivi.....	7
B2- Les outils de travail	8
B2.1- Réunion de travail	8
B2.2- Outil de saisie	8
B3- Les différentes étapes et le calendrier	9
C- Méthode UICN et application régionale.....	10
C1- Les espèces concernées	10
C1.1- La définition de la liste.....	10
C1.2- La liste des espèces évaluées.....	10
C2- Les catégories UICN et les critères d'évaluation	12
C2.1- Les catégories UICN.....	12
C2.2- Les critères d'évaluation régionale	12
C3- L'adaptation de la méthodologie régionale UICN aux données et informations disponibles en Midi-Pyrénées	14
C3.1 - Réalisation des cartes d'occurrence (critère B1)	14
C3.2 - Réalisation des cartes d'occupation (critère B2).....	15
C3.3 - Utilisation des résultats STOC régionaux et nationaux (critère A).....	16
C3.4 - Evaluation du nombre d'individus matures (critère C et D)	16
D- Résultats	17
E- Conclusion	24
F- Annexes : Résultats du classement par espèce et par critère	26

A- Introduction

La Liste Rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) constitue l'inventaire mondial le plus complet sur la situation globale des espèces végétales et animales.

De plus en plus de démarches d'élaboration de listes rouges voient le jour dans les régions françaises, destinées à fournir des inventaires des espèces menacées et à guider les politiques régionales de conservation. L'UICN a adapté la méthodologie nationale afin de pouvoir mettre en place des listes rouges régionales en retenant les mêmes catégories.

Les lignes directrices concernant l'application de la méthodologie de l'UICN à l'échelle des régions administratives ont été alimentées :

- par l'apport méthodologique du Service du patrimoine naturel du MNHN et le réseau des Conservatoires botaniques nationaux
- par la contribution d'acteurs régionaux ayant participé à la réalisation de LR régionales
- par la contribution d'experts de la commission de sauvegarde des espèces du Comité français de l'UICN

Le projet de Liste Rouge régionale des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées est une suite logique à la démarche fédératrice et à la dynamique partenariale qui a été menée dans le cadre de l'élaboration de l'« Atlas des oiseaux nicheurs » pendant 5 années.

Ainsi, Nature Midi-Pyrénées, ayant déjà assuré l'ensemble de la coordination sur le projet d'Atlas, a proposé de prendre en charge la réalisation de cette liste rouge avec les partenaires associatifs de la région.

Le cadre méthodologique utilisé a été celui mis en place par l'UICN¹ : une expertise régionale portée par une démarche partenariale et une évaluation collégiale.

Les objectifs principaux de cet outil :

- Hiérarchiser les espèces en fonction de leur risque de disparition
- Offrir un cadre de référence pour surveiller l'évolution de leur situation
- Sensibiliser sur l'urgence et l'importance des menaces qui pèsent sur la biodiversité
- Fournir des bases cohérentes pour orienter les politiques publiques et identifier les priorités de conservation

Ce travail s'est donc déroulé selon une démarche concertée, équilibrée et juste entre les associations qui se sont impliquées, tant au niveau de la participation technique que financière et cela depuis le montage du projet jusqu'à sa finalisation.

La mise en place de cette liste rouge régionale a nécessité un processus de concertation-médiation entre Nature Midi-Pyrénées, la DREAL et la Fédération Régionale des Chasseurs de Midi-Pyrénées, à la suite d'un courrier de cette dernière au préfet de région l'interpellant quand à « l'existence et la justification d'un projet de Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs ».

Il a été acté le fonctionnement suivant :

- le travail se déroulerait en excluant les espèces chassables et/ou susceptibles d'être classées nuisibles qui pourront éventuellement être intégrées dans un second temps
- la FRC intègre le comité d'experts. Une personne a été désignée par leur conseil d'administration le 23 avril 2013.
- En novembre 2014, après une concertation avec la FRC et la DREAL, le travail de classement des espèces chassables et/ou susceptibles d'être classées nuisibles s'est effectué.

¹ UICN France (2011). Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées – Méthodologie de l'UICN & démarche d'élaboration. Paris, France.

B- Organisation du travail

B1- Les différents groupes de travail

B1.1- Coordination

Nature Midi-Pyrénées s'occupe de la mise en place du projet, de son portage administratif, de la coordination des différents acteurs et des aspects techniques du projet.

B1.2- Le groupe d'experts

La première étape a été de composer un comité d'experts issu du milieu associatif, regroupant des référents sur la région ou sur les grands ensembles biogéographiques de Midi-Pyrénées afin d'assurer la vision la plus fine possible des dynamiques régionales. Le choix des experts au sein de chaque structure s'est appuyé sur les personnes ayant déjà assuré la coordination pour l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de Midi-Pyrénées. Les principales associations départementales traitant d'ornithologie sont ainsi représentées dans ce comité d'experts. Seule l'Association Naturaliste d'Ariège (ANA) a préféré limiter sa participation au renseignement des « fiches espèces » (cf paragraphe B1.3), ne disposant pas d'expert disponible pour ce travail.

Ce groupe d'experts rassemble donc des ornithologues ayant une vision régionale de l'avifaune (Nature Midi-Pyrénées, AROMP) et d'autres ayant une vision plus locale. Cette organisation est nécessaire car Midi-Pyrénées est une grande région, formée d'ensembles biogéographiques très variés. Un représentant de la Fédération Régionale de la Chasse de Midi-Pyrénées a été intégré au comité d'expert à partir d'avril 2013.

Liste des 9 experts et associations :

- Gilles Béchard (Société des Sciences Naturelles du Tarn-et-Garonne, SSNTG)
- Christophe Maurel (LPO Tarn)
- Samuel Talhoet (LPO Aveyron)
- Philippe Tyssandier (LPO Lot)
- Jean Ramière (Nature Midi-Pyrénées)
- Sylvain Frémaux (Nature Midi-Pyrénées)
- Mathieu Orth (Groupe Ornithologique du Gers, GOG)
- Jean Joachim (Association Régionale pour les Oiseaux en Midi-Pyrénées, AROMP)
- Antoine Berceaux (Fédération des chasseurs de Midi-Pyrénées, FRC)

CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel) :

A la demande de la DREAL, deux membres du CSRPN (Jean-Marc Cugnasse et Emmanuel Ménoni) ont également été associés au comité d'experts en tant que « consultants ». Ils ont suivi le déroulement de chaque étape en participant aux réunions du comité d'experts ou lors d'échange mail (compte-rendu des réunions et questions diverses).

B1.3- Les contributeurs

Le renseignement des critères indispensables à l'évaluation de chaque espèce a été recueilli par plusieurs contributeurs. Chaque association a proposé 2 à 3 contributeurs ornithologues, choisis pour leurs connaissances par rapport à certaines espèces ou certaines entités biogéographiques. Chacun s'est occupé de la recherche et de la récolte des informations pour une espèce ou un groupe d'espèces, puis a rempli les « fiches espèces » via l'outil en ligne développé par la coordination régionale, faisant appel lorsque nécessaire à des spécialistes des espèces et/ou à des ornithologues locaux pour affiner notamment les données chiffrées, les tendances...

B1.2- Le groupe de suivi

Le groupe de suivi n'a pas finalement pas été réuni durant la durée des travaux de manière formelle.

Les porteurs de démarches de listes rouges régionales ont été invités à proposer une vulgarisation et présentation des résultats homogènes et coordonnées sous une forme encore non précisée.

Cette réunion présentera non seulement la liste rouge régionale oiseaux, mais également les autres listes rouges régionales en cours en Midi-Pyrénées (Reptiles, Amphibiens, Flore, Chiroptères...)

B2- Les outils de travail

B2.1- Réunion de travail

L'ensemble des éléments techniques nécessaires à la réalisation de cette liste rouge ont été élaborés ou préparés par la coordination régionale (outils de saisie et de suivi, récolte des données et réalisation des cartographies, réalisation des comptes rendus et rapports...).

Chaque décision, qu'il s'agisse de l'organisation du travail, de la validation des informations récoltées et des cartes réalisées, de la catégorie préliminaire (étape 1 de la méthodologie IUCN) ou du ré-ajustement extra-régional (étape 2 de la méthodologie IUCN), a été prise collégialement lors des réunions d'experts. Une réunion, au début du projet, a rassemblé à la fois les experts et les contributeurs. L'objectif de cette réunion était d'expliquer la méthodologie IUCN et le fonctionnement de l'outil de saisie.

B2.2- Outil de saisie

Afin de simplifier la récolte des informations nécessaires à l'élaboration de la liste rouge, nous avons développé un outil en ligne.

Pour chaque espèce, cet outil présente toutes les informations qui doivent être collectées pour l'évaluation du critère UICN et explicite les différents termes utilisés dans la méthodologie UICN, ceci à chaque fois que des termes et notions ont une définition dans la méthodologie UICN.

Cet outil a permis aux contributeurs d'accéder et de remplir les informations pour les espèces dont ils avaient la charge et de justifier leur saisie, de citer leur source ou d'expliciter leurs analyses.

Impression d'écran de l'outil de saisie : pour chaque espèce, plusieurs pages internet permettent de renseigner les différentes informations nécessaires à l'évaluation UICN, de comprendre les différentes notions développées et de justifier les informations saisies

[Fichier](#) [Édition](#) [Affichage](#) [Historique](#) [Marque-pages](#) [Quête](#) [?](#)

[Liste rouge Oiseaux nicheurs en Midi-Pyrénées](#) [Mozilla Firefox](#)

[www.banat.net/liste_rouge/oiseau_specie.php](#)

[sites FTP](#) [Rafiki](#) [aide développement](#) [lens utiles](#) [API Carto](#) [relabotanica](#) [Mise à disposition du](#) [désbloquer votre mob...](#)

Liste rouge Oiseaux nicheurs en Midi-Pyrénées

Chevalier guignette

Actitis hypoleucos

[Retourner à la liste des espèces](#)

☐ Récap' ☐ Critère A ☐ Critère B ☐ Critère C ☐ Critère D

Population très petite ou restreinte ?

Remplir un ou les deux critères D1 et D2 :

D1 : Nombre d'individus matures.

Nombre d'individus matures : inférieur à 50

Individus matures
 Un individu mature est un individu en capacité de se reproduire. Cela ne comprend donc que les individus en âge de se reproduire ET en capacité de recruter un partenaire, c-à-d : un individu en âge de se reproduire mais éloigné des autres adultes de l'espèce ne sera pas compté.
 Les individus ré-introduits sont comptés uniquement s'ils se sont reproduit avec succès en milieu naturel.

localité restreinte

Nombre de localités : inférieur à 10

La zone d'occupation ou les localités de cette espèce sont-elles susceptibles d'être affectées à l'avenir par une menace vraisemblable, pouvant très vite conduire cette espèce à l'extinction (ou très fort risque d'extinction) : ☐ oui ☒ non

ou

☐ les données et connaissances sur cette espèce ne permettent pas de renseigner ce critère.

Remarque du contributeur* :

Espèce marginale en Midi-Pyrénées dont la reproduction échoue sans doute souvent (activités humaines notamment). Les menaces sont donc les mêmes aujourd'hui qu'il y a 10 ou 20 ans.

[enregistrer les modifications](#)

Liste rouge en Midi-Pyrénées

Liste rouge en Midi-Pyrénées

Chisissez ci-dessous l'espèce sur laquelle vous voulez travailler

Accenteur alpin

Cette page est développée par Nature Midi-Pyrénées

Tableau d'avancement

Légende des symboles dans le tableau
☒ Critère en partie complété par traitement des données SIO
☐ Critère renseigné (au moins en partie) par le contributeur
☒ Critère validé par les experts

	Crit A	Crit B	Crit C	Crit D	Critém étape 1	contributeur
Accenteur alpin	☒	☒	☒	☒	LC	myt
Accenteur mouchet	☒	☒	☒	☒		joachim
Aigle botté	☒	☒	☒	☒		brightcourt
Aigle royal	☒	☒	☒	☒		marnery
Alouette garielle	☒	☒	☒	☒		maurel
Alouette calandres	☒	☒	☒	☒		marcotti
Alouette calandrelle	☒	☒	☒	☒		raniere
Alouette lulu	☒	☒	☒	☒		xiringer
Autour des palmiers	☒	☒	☒	☒	LC	salvet
Bacornière des sapins	☒	☒	☒	☒		bourquet
Bergamotte des ruisseaux	☒	☒	☒	☒		bourquet
Bergamotte grise	☒	☒	☒	☒		joachim
Bergamotte prénormale	☒	☒	☒	☒		joachim
Bondrée apicore	☒	☒	☒	☒		tyrander
Bourcarle de Cetti	☒	☒	☒	☒		joachim
Brenouil pinine	☒	☒	☒	☒		batiste
Bruant fop	☒	☒	☒	☒		raniere
Bruant jauna	☒	☒	☒	☒		chapelle
Bruant ortolan	☒	☒	☒	☒		bourquet
Bruant proyer	☒	☒	☒	☒		chapelle
Bruant pipi	☒	☒	☒	☒		chapelle
Burdard cendré	☒	☒	☒	☒		maurel
Burdard Saint-Martin	☒	☒	☒	☒	EN-C-E	Francois
Buse variable	☒	☒	☒	☒	LC	salvet
Buteo blongios, Blongios main	☒	☒	☒	☒	CR-C-E	Francois

Cet outil de saisie peut également être utilisé avec un login expert, qui donne accès à l'intégralité des espèces, et à des champs supplémentaires qui permettent de valider ou d'invalidier la saisie faite au préalable. Ce login donne également accès à un tableau récapitulatif qui permet de visualiser l'avancement de la saisie par les différentes personnes qui en ont la charge. Cette fonctionnalité de l'outil n'est utilisée que lors des réunions d'experts, durant lesquelles les « fiches espèces » sont complétées, corrigées et validées collégalement.

Impression d'écran de l'outil de saisie : le login expert permet de visualiser rapidement l'avancement du projet et de connaître en détail les informations saisies pour chaque espèce. Il permet également de valider ou invalider les saisies réalisées

B3- Les différentes étapes et le calendrier

Etape 0	• Composition du groupe d'expert • Définition de la liste des espèces nicheuses, des espèces non traitées (NA, RE) et des espèces exclues de l'étude (chassables, nuisibles) • Centralisation des données (Atlas, ZNIEFF, STOC) • Réalisation de l'outil de saisie => 1^{ère} réunion experts (nov. 2012) : définition de la liste des espèces => 2^e réunion experts (avr. 2013) : travail sur données et outil de saisie
Etape 1	• Traitement des données : réalisation des cartes et des indices STOC régionaux • Récolte des informations par espèce via l'outil de saisie • Vérification, homogénéisation et validation des informations et cartes espèces • Classement initial => 3^e réunion experts (juin 2013) : Validation et présentation de l'outil de saisie => 4^e réunion experts (oct. 2013) : Validation des critères, évaluation initiale (début) => 5^e réunion experts (janv. 2014) : Validation des critères, évaluation initiale (suite et fin)
Etape 2	• Ré-ajustement de l'évaluation initiale (étude extra-régionale) • Classement final • Réalisation des rapports méthodologiques et présentation des résultats => 6^e réunion expert (fév. 2014) : Ré-ajustement et classement final (début) => 7^e réunion expert (fév. 2014) : Ré-ajustement et classement final (suite et fin) => réunion de présentation des listes rouges régionales (sept/oct. 2014)
Etape 3	• Traitement et classement des espèces chassables et et/ou susceptibles d'être classées nuisibles • Classement final et liste définitive (espèces protégées et chassables) • Réalisation du rapport final et présentation des résultats => 8^e réunion expert (oct. 2014) : Travail sur l'étape 1 (début) => 9^e réunion expert (nov. 2014) : Travail sur l'étape 2 - Ré-ajustement et classement final (suite et fin)

C- Méthode UICN et application régionale

C1- Les espèces concernées

C1.1- La définition de la liste

La méthodologie UICN précise qu'une liste rouge doit être réalisée sur toutes les espèces d'un groupe taxonomique ou fonctionnel donné (ici, « tous » les oiseaux nicheurs de la région Midi-Pyrénées). Certains cas particuliers sont explicités :

- les espèces nouvellement présentes dans la région sont traitées dès lors que leur reproduction est effective et naturelle dans la région (cela concerne les espèces en extension d'aire ou les espèces ré-introduites). **Quelques rares espèces sont dans ce cas.**
- les sous-espèces peuvent être traitées, dès lors qu'elles sont différenciables entre elles (morphologiquement ou géographiquement). **En Midi-Pyrénées, aucune sous-espèce d'oiseaux n'a été traitée lors de cette première étape. Seule la souche « sauvage » du Pigeon biset (*Columbia livia*) a été traitée de façon différente de la souche dite « domestique ». Concernant certaines espèces, seules une sous-espèce est présente en Midi-Pyrénées, le classement régional obtenu est alors valable pour l'espèce et la sous-espèce.**
- les espèces ayant été nicheuses dans la région dans un passé proche (après 1500), mais qui ne le sont plus aujourd'hui, doivent être intégrées à la liste (et classées RE : Eteinte au niveau régional). **En Midi-Pyrénées, 6 espèces ont ainsi été classées RE. Cependant, 4 espèces que l'on suspecte fortement d'être disparues de la région, mais dont les dernières nidifications ponctuelles sont assez récentes, ont été traitées.** Ces espèces ont finalement été classées CR (RE ?).
- Les espèces erratiques (observations rares et très ponctuelles d'espèces à grand déplacement ou en limite d'aire de répartition), ainsi que les espèces introduites sont intégrées à la liste des espèces présentes, mais sont directement classées en catégorie NA (méthodologie non applicable, NAa pour les espèces introduites, NAb pour les espèces erratiques). **De nombreuses espèces ont ainsi été classées NA.**
- Les espèces chassables et/ou susceptibles d'être classées nuisibles ont été traitées dans un deuxième temps et ont fait l'objet de deux réunions de travail du comité d'experts.

C1.2- La liste des espèces évaluées

Initialement, 149 espèces nicheuses ont été retenues et évaluées par le comité d'experts, 30 espèces non applicables (NA), **6 classées disparues (RE)**.

NB : par la suite, deux espèces RE ont finalement été exclues car, après vérification, elles n'avaient jamais été nicheuses à l'état sauvage dans notre région. Par ailleurs, deux espèces ont été évaluées, pour être finalement classées NA à la fin du travail.

Accenteur alpin	Fauvette mélanocéphale	Oedicnème criard
Accenteur mouchet	Fauvette orphée	Oie cendrée (NAa)
Aigle botté	Fauvette passerinette	Ouette d'Égypte, Oie d'Égypte (NAa)
Aigle royal	Fauvette pitchou	Outarde canepetière (RE)
Aigrette garzette	Foulque macroule	Perdrix grise ss pyr
Alouette calandre	Fuligule milouin (NAb)	Perdrix rouge
Alouette calandrelle	Geai des chênes	Perdrix grise de plaine (NAa)
Alouette des champs	Gobemouche gris	Perruche à collier (NAa)
Alouette lulu	Gobemouche noir	Petit Gravelot
Autour des palombes	Goéland brun (NAb)	Pic à dos blanc
Bécasse des bois	Goéland leucophée	Pic cendré (RE)
Bec-croisé des sapins	Grand corbeau	Pic épeiche

Bergeronnette des ruisseaux	Grand-duc d'Europe	Pic épeichette
Bergeronnette grise	Grand Tétraz ssp pyr	Pic mar
Bergeronnette printanière	Grande Outarde, Outarde barbue (RE)	Pic noir
Bernache à cou roux (NAa)	Grèbe castagneux	Pic vert, Pivert
Bernache du Canada (NAa)	Grèbe huppé	Pie bavarde
Bernache nonnette (NAa)	Grimpereau des bois	Pie-grièche à poitrine rose (RE)
Bondrée apivore	Grimpereau des jardins	Pie-grièche à tête rousse
Bouscarle de Cetti	Grive draine	Pie-grièche écorcheur
Bouvreuil pivoine	Grive litorne	Pie-grièche grise
Bruant fou	Grive musicienne	Pie-grièche méridionale
Bruant jaune	Grosbec casse-noyaux	Pigeon biset "domestique" (NAa)
Bruant ortolan	Guêpier d'Europe	Pigeon biset "sauvage" (RE)
Bruant proyer	Gypaète barbu	Pigeon colombin
Bruant zizi	Héron bihoreau, Bihoreau gris	Pigeon ramier
Busard cendré	Héron cendré	Pinson des arbres
Busard Saint-Martin	Héron crabier, Crabier chevelu (NAb)	Pipit des arbres
Buse variable	Héron garde-boeufs	Pipit farlouse
Butor blongios, Blongios nain	Héron pourpré	Pipit rousseline
Caille des blés	Hibou des marais (NAb)	Pipit spioncelle
Canard carolin, Canard branchu (NAa)	Hibou moyen-duc	Pouillot de Bonelli
Canard chipeau	Hibou petit-duc, Petit-duc scops	Pouillot fitis (NAb)
Canard colvert	Hirondelle de fenêtre	Pouillot ibérique, Pouillot véloce ibérique (NAb)
Canard mandarin (NAa)	Hirondelle de rivage	Pouillot siffleur
Canard pilet (NAa)	Hirondelle de rochers	Pouillot véloce
Canard souchet	Hirondelle rousseline (NAb)	Râle d'eau
Cassenoix moucheté, Casse-noix (NAb)	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Poule-d'eau, Gallinule poule-d'eau
Chardonneret élégant	Huppe fasciée	Râle des genêts
Chevalier guignette	Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant	Rémiz penduline, Mésange rémiz (RE)
Chocard à bec jaune	Lagopède alpin	Roitelet à triple bandeau
Choucas des tours	Léiothrix jaune (NAa)	Roitelet huppé
Chouette chevêche, Chevêche d'Athéna	Linotte mélodieuse	Rollier d'Europe (NAb)
Chouette effraie, Effraie des clochers	Locustelle tachetée	Rossignol philomèle
Chouette hulotte	Loriot d'Europe, Loriot jaune	Rougegorge familier
Cigogne blanche	Marouette ponctuée (RE)	Rougequeue à front blanc
Cigogne noire (NAb)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Rougequeue noir
Cinle plongeur	Martinet noir	Rousserolle effarvatte
Circaète Jean-le-Blanc	Martinet pâle	Rousserolle turdoïde
Cisticole des joncs	Martin-pêcheur d'Europe	Sarcelle d'été (NAb)
Cochevis huppé	Merle à plastron	Sarcelle d'hiver (NAb)
Corbeau freux	Merle noir	Serin cini
Corneille noire	Mésange à longue queue	Sittelle torchepot
Courlis cendré	Mésange bleue	Sterne pierregarin
Coucou geai (NAb)	Mésange boréale (RE)	Tadorne de Belon
Coucou gris	Mésange charbonnière	Tarier pâtre
Crave à bec rouge	Mésange huppée	Tarin des aulnes
Cygne noir (NAa)	Mésange noire	Tichodrome échelette
Cygne tuberculé	Mésange nonnette	Torcol fourmilier

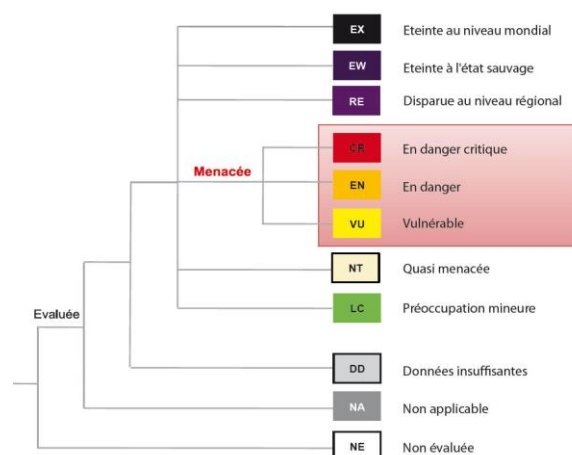
Échasse blanche	Milan noir	Tourterelle des bois
Élanion blanc	Milan royal	Tourterelle turque
Engoulevent d'Europe	Moineau domestique	Traquet motteux
Épervier d'Europe	Moineau friquet	Traquet oreillard
Etourneau sansonnet	Moineau soulcie	Traquet tarier, Tarier des prés
Faisan de Colchide	Monticole bleu, Merle bleu	Troglodyte mignon
Faucon crécerelle	Monticole de roche, Merle de roche	Vanneau huppé
Faucon hobereau	Mouette mélanocéphane (NAb)	Vautour fauve
Faucon kobez (NAb)	Mouette rieuse	Vautour moine
Faucon pèlerin	Nette rousse (NAb)	Vautour percnoptère
Fauvette à lunettes	Niverolle alpine, Niverolle des Alpes	Venturon montagnard
Fauvette à tête noire	Nyctale de Tengmalm, Chouette de Tengmalm	Verdier d'Europe

C2- Les catégories UICN et les critères d'évaluation

C2.1- Les catégories UICN

Chaque espèce a été classée dans une catégorie UICN. Les trois catégories correspondantes à une espèce menacée d'extinction sont CR (en danger critique), EN (en danger) et VU (vulnérable). La catégorie NT (quasi menacé) indique que l'espèce est proche de remplir les critères correspondants à une catégorie menacée. La catégorie LC (préoccupation mineure) indique que l'espèce n'est pas aujourd'hui dans une situation laissant supposer qu'elle peut être amenée à régresser. Enfin, la catégorie RE (disparu au niveau régional) indique une espèce qui a disparue de la région d'étude.

Deux catégories supplémentaires ont été utilisées : « données insuffisantes » (DD) pour les espèces dont la connaissance est très lacunaire, et « Non applicable » pour les espèces erratiques ou introduites (voir paragraphe C1.1).



C2.2- Les critères d'évaluation régionale

La première étape de l'évaluation UICN est l'évaluation régionale qui permet d'aboutir à un classement préliminaire. Cette étape correspond à renseigner 4 critères uniquement en fonction de la population de la région. Ces 4 critères sont les suivants :

- critère A : réduction de la population
- critère B : répartition géographique
- critère C : petite population et déclin
- critère D : population très petit ou restreinte

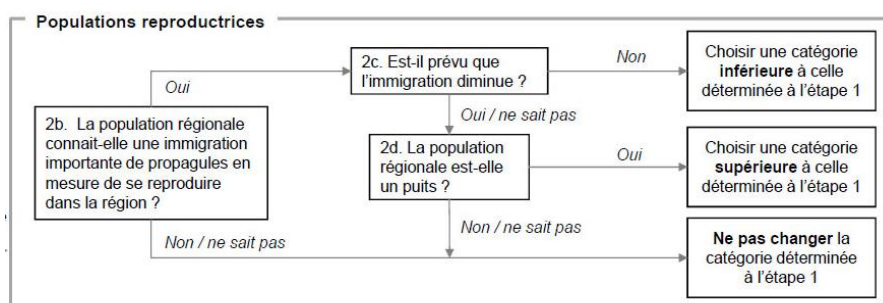
Il existe dans la méthodologie UICN un cinquième critère (critère E : analyse quantitative), mais celui-ci n'est généralement pas utilisé pour l'élaboration des listes rouges régionales, étant donné qu'il nécessite des lots de données très importants et des modélisations complexes.

Dans chaque critère, il s'agit de renseigner plusieurs informations (voir grille de synthèse ci-contre). C'est en fonction de celles-ci que la catégorie préliminaire sera déterminée.

Utiliser n'importe lequel des critères A à E	En danger critique (CR)	En danger (EN)	Vulnérable (VU)
A. Réduction de la population mesurée sur la plus longue des deux durées : 10 ans ou 3 générations			
A1	≥ 90%	≥ 70%	≥ 50%
A2, A3 et A4	≥ 80%	≥ 50%	≥ 30%
A1 Réduction de la taille de la population constatée, estimée, déduite ou supposée, dans le passé, lorsque les causes de la réduction sont clairement réversibles ET comprises ET ont cessé. A2 Réduction de la population constatée, estimée, déduite ou supposée, dans le passé, lorsque les causes de la réduction n'ont peut-être pas cessé OU ne sont peut-être pas comprises OU ne sont peut-être pas réversibles. A3 Réduction de la population prévue ou supposée dans le futur (sur un maximum de 100 ans). A4 Réduction de la population constatée, estimée, déduite ou supposée (sur un maximum de 100 ans), sur une période de temps devant inclure à la fois le passé et l'avenir, lorsque les causes de la réduction n'ont peut-être pas cessé OU ne sont peut-être pas comprises OU ne sont peut-être pas réversibles. <i>en se basant sur l'un des éléments suivants :</i> (a) l'observation directe (sauf A3) (b) un indice d'abondance adapté au taxon (c) la réduction de la zone d'occupation (AOO), de la zone d'occurrence (EOO), et/ou de la qualité de l'habitat (d) les niveaux d'exploitation réels ou potentiels (e) les effets de taxons introduits, de l'hybridation, d'agents pathogènes, de substances polluantes, d'espèces concurrentes ou parasites			
B. Répartition géographique			
B1 Zone d'occurrence (EOO)	< 100 km ²	< 5 000 km ²	< 20 000 km ²
B2 Zone d'occupation (AOO)	< 10 km ²	< 500 km ²	< 2 000 km ²
ET remplir au moins deux des trois conditions a, b ou c suivantes :			
(a) Sévèrement fragmentée OU nb de localités : = 1 ≤ 5 ≤ 10 (b) Déclin continu de l'un des éléments suivants : (i) zone d'occurrence, (ii) zone d'occupation, (iii) superficie, étendue et/ou qualité de l'habitat, (iv) nb de localités ou de sous-populations, (v) nb d'individus matures. (c) Fluctuations extrêmes de l'un des éléments suivants : (i) zone d'occurrence, (ii) zone d'occupation, (iii) nb de localités ou de sous-populations, (iv) nb d'individus matures.			
C. Petite population et déclin			
Nombre d'individus matures	< 250	< 2 500	< 10 000
ET remplir au moins un des sous-critères C1 ou C2 suivants :			
C1 Un déclin continu estimé à au moins : (max. de 100 ans dans l'avenir)	25 % en 3 ans ou 1 génération	20 % en 5 ans ou 2 générations	10 % en 10 ans ou 3 générations
C2 Un déclin continu ET l'une des 3 conditions suivantes :			
(a) (i) Nb d'individus matures dans chaque sous-population :	< 50	< 250	< 1 000
(ii) % d'individus dans une sous-population égal à :	90 - 100 %	95 - 100 %	100 %
(b) Fluctuations extrêmes du nb d'individus matures			
D. Population très petite ou restreinte			
D1 Nombre d'individus matures OU	< 50	< 250	< 1 000
D2 Pour la catégorie VU uniquement : Zone d'occupation restreinte ou nb de localités limité et susceptibles d'être affectées à l'avenir par une menace vraisemblable pouvant très vite conduire le taxon vers EX ou CR.			En règle générale : AOO < 20 km ² ou nb de localités ≤ 5

C2.3- L'évaluation extra-régionale : ré-ajustement du classement initial

Dans un deuxième temps, on étudie le contexte extra-régional pour chaque espèce suivant la grille de questions ci-dessous. Le classement initial peut alors être modifié. Pour cette étape, de nombreuses références bibliographiques ont été consultées, notamment les Atlas terminés (Auvergne, Andorre...) ou en cours de rédaction (Aquitaine, Aude...).



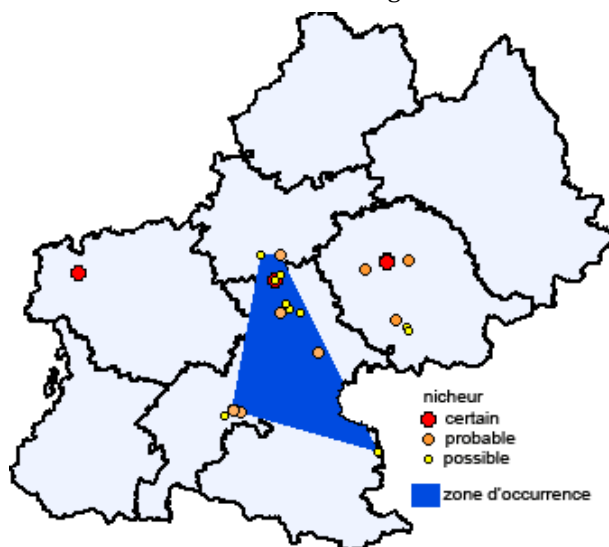
C3- L'adaptation de la méthodologie régionale UICN aux données et informations disponibles en Midi-Pyrénées

La méthodologie régionale de l'UICN est très précise, chaque notion y est définie et expliquée finement. Cependant, en fonction des lots de données disponibles dans chaque région, certains critères peuvent être calculés et/ou estimés de façon légèrement différente.

C3.1 - Réalisation des cartes d'occurrence (critère B1)

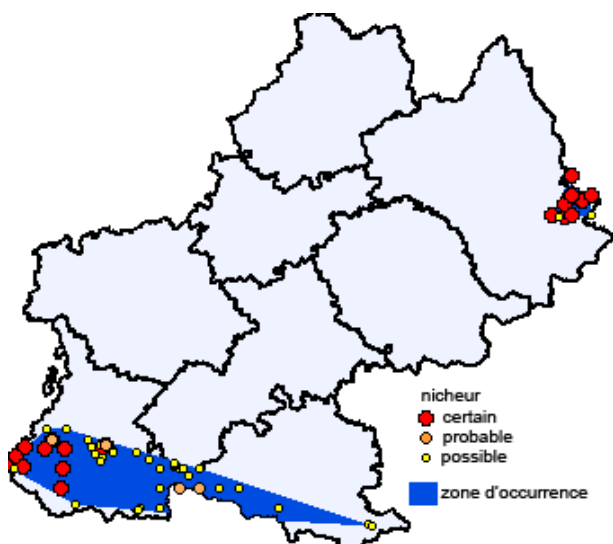
La majorité des données dont nous disposons en Midi-Pyrénées sur les oiseaux nicheurs sont des données dites zonales. L'atlas des oiseaux nicheurs a permis de récolter des données de nidification sur l'ensemble de la région (de 2007 à 2011) localisées à la maille de 10km. Nous avons également utilisé les données ZNIEFF, plus anciennes et agrégées à des surfaces variables. Enfin, nous disposons également de données géo-référencées avec précision, plus récentes pour la plupart, extraites de la base de données régionale BazNat. Sur l'ensemble des données, seules celles postérieures à 2000 ont été retenues pour l'étude liste rouge. Lorsque cette date était trop ancienne (pour les espèces en forte régression en particulier), le comité d'experts a corrigé les cartes réalisées par la coordination, en supprimant chaque lot de données qui n'était plus d'actualité.

Carte d'occurrence de la Rousserolle turdoïde : les données dans le Gers et le Tarn n'ont pas été prises en compte, car il n'existe plus (avec certitude !) de nidification de l'espèce dans ces départements.

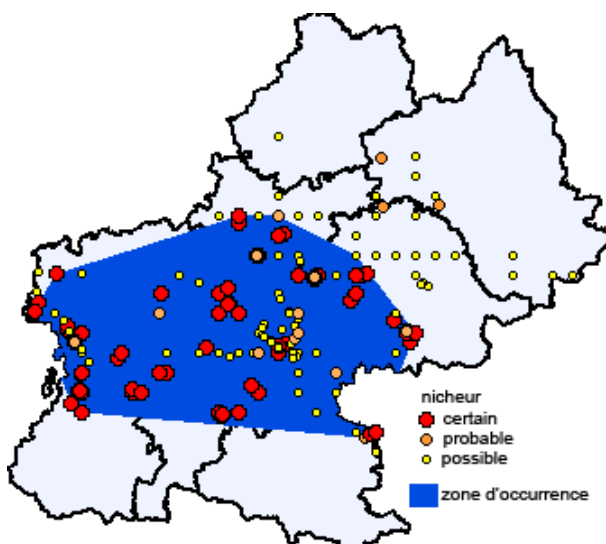


Pour les cartes d'occurrence, chaque donnée zonale (maille ou ZNIEFF) a été ramenée à son centroïde, l'ensemble des points a alors été traité comme la méthodologie UICN : polygone convexe, suivi d'un découpage suivant le contour de la région. La région Midi-Pyrénées est constituée de trois entités biogéographiques bien distinctes, avec au nord et au sud deux zones à tendance montagnarde et froide (Pyrénées et Massif central) séparées par une grande zone plaine (bassin de la Garonne). Ainsi, pour certaines espèces, ont été réalisés deux polygones convexes au nord et au sud, excluant ainsi par plaine centrale lorsque celle-ci représente une zone non adaptée à l'espèce.

D'une façon générale, tout type d'indice de nidification a été retenu pour la réalisation des cartes. Cependant, pour certaines espèces (ou groupe d'espèces, par exemple les ardéidés), le comité d'expert a fait le choix de ne prendre en compte que les indices de nidification certains et/ou probables (il s'agit généralement d'espèces bien prospectées et à fort pouvoir de déplacement).



Carte d'occurrence du Vautour fauve : les données au nord-est de



Carte d'occurrence du Bihoreau gris : pour cette espèce bien

la région n'ont pas été regroupées avec celles des Pyrénées car la plaine garonnaise est clairement un milieu non adapté à la nidification de cette espèce.

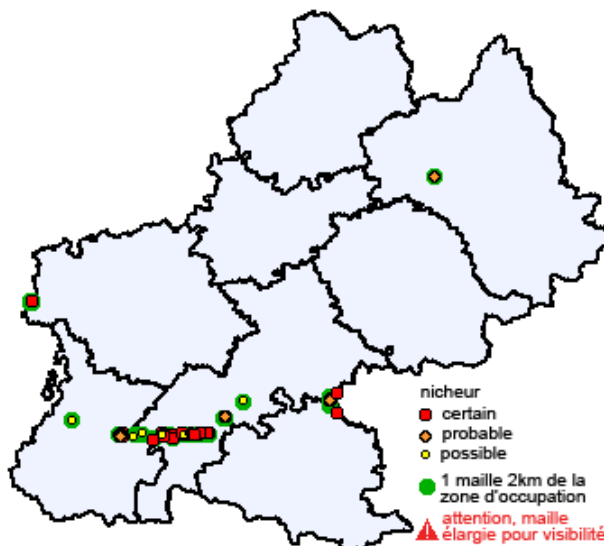
prospectée et à déplacement important, les données de nidification probable et possible n'ont pas été prises en compte.

C3.2 - Réalisation des cartes d'occupation (critère B2)

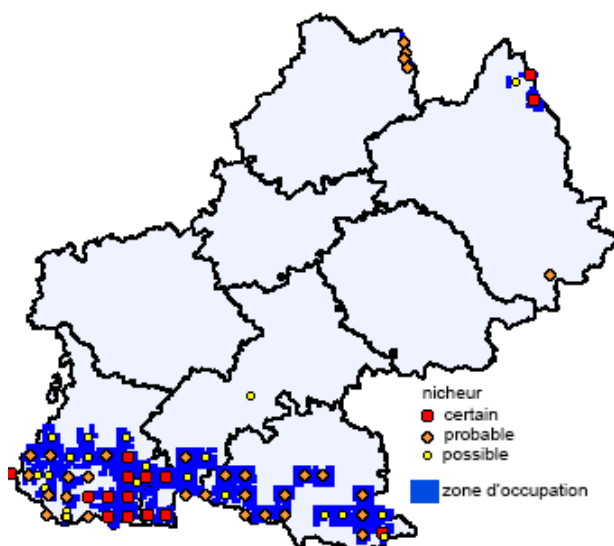
La réalisation des cartes d'occupation avec des données aussi peu précises géographiquement que les données atlas (maille de 10km) ont été plus difficiles à réaliser. **Suivant les espèces, deux méthodes différentes ont été utilisées.**

- ✓ Pour des espèces très localisées, bien prospectées et peu discrètes, nous avons considéré que chaque point que nous avions (données géoréférencées + centroïdes des données ZNIEFF + centroïdes des mailles) comptait pour un carré de 4km² (donc 2km de côté). Evidemment, on ne connaît jamais l'intégralité des points de nidification d'une espèce, mais compter un carré de 4km² pour chaque point « compense » la méconnaissance des espèces.

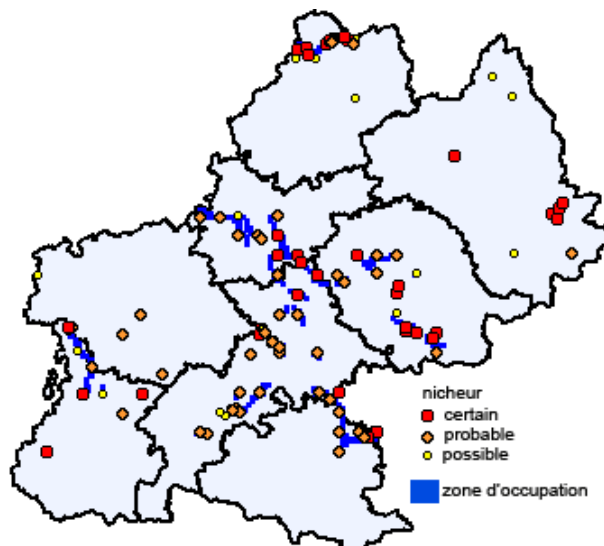
Carte d'occupation de la Cigogne blanche : chaque point d'observation, quelque soit sa précision géographique a été compté comme un carré de 4km².



- ✓ Pour les espèces discrètes ou peu prospectées et/ou localement très répandues, appliquer cette méthode aurait trop largement sous-estimé la zone d'occupation. Par exemple, un point de nidification associé à une maille de 10km peut être compté comme une maille de 4km² pour la cigogne blanche, mais certainement pas pour le Grimpereau des bois. Et ceci d'autant plus que pour la cigogne blanche, on connaît en fait les points de nidification de façon plus précise qu'une maille de 10km, ce qui n'est pas le cas pour le Grimpereau des bois ! Ainsi, dans ces cas-là, on a sélectionné, dans chaque maille de 10km où l'espèce était connue, tous les carrés de 4km² où l'habitat de l'espèce était présent (pour déterminer l'habitat présent sur chaque maille de 4km², on a utilisé soit Corine Land Cover, soit le linéaire des cours d'eau).
- ✓ Enfin, pour de nombreuses espèces, la méthode utilisée est en fait un mélange entre les deux méthodes décrites ci-dessus : lorsque les mailles de nidification de 10km étaient jointives, les carrés de 4km² ont été retenus dans la zone d'occupation si l'habitat présent était favorable. Lorsque les mailles de nidification de 10km étaient isolées, un seul carré de 4km² a été retenu.



Carte d'occupation du Grimpereau des bois : quasiment toutes les données de nidification sont associées à une maille de 10km. La zone d'occupation est alors constituée des carrés de 4km² inclus dans une maille de 10km de nidification si de la forêt compose les carrés (code corine land cover 311, 312 et 313).



Carte d'occurrence du Petit gravelot : lorsque plusieurs mailles de 10km sont jointives, la zone d'occupation est constituée des carrés de 4km² si ceux-ci sont traversés par un cours d'eau important. Dans le cas de maille de 10km isolée, seul un carré de 4km² a été compté.

Ces « modélisations » sont parfois approximatives, bien sûr, mais le travail des experts a ensuite été de valider ou non la fourchette UICN en fonction de la surface de l'occupation calculée. Les fourchettes étant très larges, l'imprécision du calcul n'a finalement pas posé de problème : pour valider ou modifier la fourchette retenue, les experts ont pris en compte pour chaque espèce notre niveau de connaissances de l'espèce ainsi que la méthode de calcul de la zone d'occupation, qui suivant les cas sous-estime ou sur-estime la zone.

C3.3 – Utilisation des résultats STOC régionaux et nationaux (critère A)

Dans le cadre de la réalisation de la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs, nous avons pu avoir accès aux données brutes du STOC de Midi-Pyrénées. Nous avons alors calculé l'évolution sur 10 ans (entre 2003 et 2012) des espèces STOC. Cependant, le nombre de points suivis en Midi-Pyrénées, ainsi que l'irrégularité des suivis, font que les évolutions calculées ne sont généralement pas fiables. En effet, nous avons calculé la probabilité que l'évolution de chaque espèce soit significative, et les résultats invalident souvent l'indice (voir la méthodologie STOC sur le site de vigie nature). Pour les quelques espèces où un indice d'évolution a été calculé et jugé valable, cela a bien sûr permis de renseigner de façon fiable le critère A.

Pour de nombreuses espèces qui ont un indice d'évolution au niveau national mais pas en Midi-Pyrénées, le comité des experts a cherché à renseigner le critère A en se demandant si la situation régionale pour cette espèce était ou non différente de sa situation nationale.

Par ailleurs, pour les espèces bien prospectées et suivies depuis de nombreuses années, le critère A a également pu être renseigné.

C3.4 – Evaluation du nombre d'individus matures (critère C et D)

Le nombre d'individus matures a régulièrement pu être estimé par le groupe d'expert. Certaines espèces sont bien suivies, le nombre de couples présents chaque année dans la région étant alors très facilement et précisément estimable. D'autres fois, l'estimation du nombre d'individus matures a été réalisée à partir de deux sources d'information principales : le nouvel inventaire des oiseaux de France (Dubois et al., 2008) et l'atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées (Frémaux et Ramière (coords), 2012).

D- Résultats

nom scientifique	nom commun	Evaluation initiale	Ré-ajustement	catégorie MP	critères Midi-Pyrénées	catégorie nationale
<i>Columba livia</i> "sauvage"	Pigeon biset "sauvage"	RE	-	RE		
<i>Lanius minor</i>	Pie-grièche à poitrine rose	RE	-	RE		
<i>Otis tarda</i>	Grande Outarde, Outarde barbue	RE	-	RE		
<i>Porzana porzana</i>	Marouette ponctuée	RE	-	RE		
<i>Remiz pendulinus</i>	Rémiz penduline, Mésange rémiz	RE	-	RE		
<i>Tetrax tetrax</i>	Outarde canepetière	RE	-	RE		
<i>Calandrella brachydactyla</i>	Alouette calandrelle	CR	(RE?)	CR (RE?)	(C2a(i) D1)	
<i>Crex crex</i>	Râle des genêts	CR	(RE?)	CR (RE?)	(B2ab(i,ii,iii,iv,v) D1)	
<i>Melanocorypha calandra</i>	Alouette calandre	CR	(RE?)	CR (RE?)	(C2a(i)b D1)	
<i>Sylvia conspicillata</i>	Fauvette à lunettes	CR	(RE?)	CR (RE?)	(D1)	
<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Rousserolle turdoïde	CR	non	CR	(A3c C1 D1)	
<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserolle effarvatte	CR	non	CR	(D1)	
<i>Anas strepera</i>	Canard chipeau	CR	non	CR	(D1)	
<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré	EN	+1	CR	EN (C1 D1) (+1)	LC en national
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	EN	+1	CR	EN (A2ac C1) (+1)	LC en national
<i>Ficedula hypoleuca</i>	Gobemouche noir	CR	non	CR	(D1)	
<i>Gypaetus barbatus</i>	Gypaète barbu	CR	non	CR	(D1)	
<i>Ixobrychus minutus</i>	Butor blongios, Blongios nain	CR	non	CR	(B2ab(ii,iii,iv,v)c(ii) C1 D1)	
<i>Lanius meridionalis</i>	Pie-grièche méridionale	CR	non	CR	(C1+2b D1)	
<i>Monticola solitarius</i>	Monticole bleu, Merle bleu	CR	non	CR	(D1)	
<i>Neophron percnopterus</i>	Vautour percnoptère	CR	non	CR	(C2a(ii))	
<i>Numenius arquata</i>	Courlis cendré	CR	non	CR	(D1)	VU en national
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Héron bihoreau, Bihoreau gris	CR	non	CR	(A2ac)	
<i>Oenanthe hispanica</i>	Traquet oreillard	CR	non	CR	(A2ac C1 D1)	
<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon	CR	non	CR	(D1)	
<i>Turdus pilaris</i>	Grive litorne	CR	non	CR	(D1)	LC en national
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	CR	non	CR	(C1) (D1)	LC en national
<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	CR	-1	EN	CR (D1) (-1)	
<i>Aegypius monachus</i>	Vautour moine	EN	non	EN	(D1)	
<i>Apus pallidus</i>	Martinet pâle	EN	non	EN	(B2ab(iii,iv,v) D1)	
<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	EN	non	EN	(D1)	
<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	CR	-1	EN	CR (D1) (-1)	
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	EN	non	EN	(C1)	
<i>Dendrocopos leucotos</i>	Pic à dos blanc	EN	non	EN	(D1)	
<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	EN	non	EN	(B2ab(i,ii,iii,iv,v))	
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	EN	non	EN	(A2acde)	LC en national
<i>Lanius excubitor</i>	Pie-grièche grise	EN	non	EN	(B(1+2)ab(i,ii,iii,iv,v) C2a(i) D1)	
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	EN	non	EN	(A4ac C1 D1)	

<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	EN	non	EN	(C1)	
<i>Rallus aquaticus</i>	Râle d'eau	EN	non	EN	(D1)	DD en national
<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage	EN	non	EN	(B2ab(ii,iii)c(ii,iii) C1)	
<i>Saxicola rubetra</i>	Traquet tarier, Tarier des prés	EN	non	EN	(A4ace C1)	
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	EN	non	EN	(B2ab(ii)c(iii) D1)	
<i>Aegolius funereus</i>	Nyctale de Tengmalm	VU	non	VU	(D1)	
<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	VU	non	VU	(C1)	
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	VU	non	VU	(C1 D1)	
<i>Apus melba</i>	Martinet à ventre blanc	VU	non	VU	(D1)	
<i>Aquila pennata</i>	Aigle botté	VU	non	VU	(D1)	
<i>Athene noctua</i>	Chouette chevêche	VU	non	VU	(C1)	
<i>Burhinus oedignemus</i>	Oedignème criard	VU	non	VU	(C2a(i) D1)	
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	VU	non	VU	(A4ac)	
<i>Charadrius dubius</i>	Petit Gravelot	VU	non	VU	(D1)	
<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse	VU	non	VU	(D1)	
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	VU	non	VU	(D1)	
<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs	NT	+1	VU	NT (pr. A1acd) (+1)	LC en national
<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin	VU	non	VU	(D1)	LC en national
<i>Corvus frugilegus</i>	Corbeau freux	VU	non	VU	(D1)	LC en national
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	VU	non	VU	(A2acde)	
<i>Elanus caeruleus</i>	Élanion blanc	EN	-1	VU	EN (D1) (-1)	
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	VU	non	VU	(D1)	
<i>Fulica atra</i>	Foulque macroule	VU	non	VU	(D1)	LC en national
<i>Himantopus himantopus</i>	Échasse blanche	EN	-1	VU	EN (B2ac(ii,iii) D1) (-1)	
<i>Jynx torquilla</i>	Torcol fourmilier	VU	non	VU	(C1)	
<i>Monticola saxatilis</i>	Monticole de roche	VU	non	VU	(D1)	
<i>Passer montanus</i>	Moineau friquet	VU	non	VU	(A2ac C1)	
<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Pouillot siffleur	VU	non	VU	(B2ab(ii,iii,iv,v) C1+2a(i) D1)	
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine	VU	non	VU	(A2bc C1)	
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	NT	non	VU	(pr. C)	
<i>Sylvia hortensis</i>	Fauvette orphée	VU	non	VU	(B2ab(iii,iv)c(iii) D1)	
<i>Sylvia melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale	EN	-1	VU	EN (B2ac(i,ii,iii,iv) D1) (-1)	
<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou	VU	non	VU	(B2ab(i,ii,v)c(ii,iv) D1)	
<i>Tetrao urogallus aquitanicus</i>	Grand Tétras ssp pyr	VU	non	VU	(C1)	
<i>Tyto alba</i>	Chouette effraie	VU	non	VU	(A2ac C1)	
<i>Accipiter gentilis</i>	Autour des palombes	NT	non	NT	(pr. D1)	
<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe	NT	non	NT	(pr. D1)	
<i>Carduelis spinus</i>	Tarin des aulnes	NT	non	NT	(pr. D1)	
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	VU	-1	NT	VU (D1) (-1)	
<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer	NT	non	NT	(pr. A2a)	
<i>Emberiza cia</i>	Bruant fou	NT	non	NT	(pr. C)	
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	NT	non	NT	(pr. C1)	

<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	NT	non	NT	(pr. D1)	
<i>Gyps fulvus</i>	Vautour fauve	NT	non	NT	(pr. B1a D1)	
<i>Lagopus muta</i>	Lagopède alpin	NT	non	NT	B(1+2)b(iii)	LC en national
<i>Montifringilla nivalis</i>	Niverolle alpine	NT	non	NT	(pr. D1)	
<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière	NT	non	NT	(pr. D1)	
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	NT	non	NT	(pr. A2a)	
<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux	NT	non	NT	(pr. C)	
<i>Otus scops</i>	Hibou petit-duc, Petit-duc scops	VU	-1	NT	VU (D1) (-1)	
<i>Petronia petronia</i>	Moineau soulcie	NT	non	NT	(pr. D1)	
<i>Podiceps cristatus</i>	Grèbe huppé	NT	non	NT	(pr. D1)	
<i>Scolopax rusticola</i>	Bécasse des bois	NT	non	NT	B2b(ii,iv) C	LC en national
<i>Serinus citrinella</i>	Venturon montagnard	NT	non	NT	(pr. B1b(iii,iv) D1)	
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	NT	non	NT	(pr. A2ac)	
<i>Turdus torquatus</i>	Merle à plastron	NT	non	NT	(pr. D1)	
<i>Accipiter nisus</i>	Épervier d'Europe	LC	non	LC		
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	LC	non	LC		
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	LC	non	LC		
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	LC	non	LC		
<i>Alectoris rufa</i>	Perdrix rouge	LC	non	LC		
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	LC	-1	LC		
<i>Anthus spinoletta</i>	Pipit spioncelle	LC	non	LC		
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	LC	non	LC		
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	LC	non	LC		
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	LC	non	LC		
<i>Asio otus</i>	Hibou moyen-duc	LC	non	LC		
<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs	NT	-1	LC	NT (pr. B2c(iii,iv)) (-1)	
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	LC	non	LC		
<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe	LC	non	LC		
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	LC	non	LC		
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	LC	non	LC		
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	LC	non	LC		
<i>Certhia familiaris</i>	Grimpereau des bois	LC	non	LC		
<i>Cettia cetti</i>	Bouscarle de Cetti	LC	non	LC		
<i>Cinclus cinclus</i>	Cincla plongeur	LC	non	LC		
<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Grosbec casse-noyaux	LC	non	LC		
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	LC	non	LC		
<i>Corvus corax</i>	Grand corbeau	LC	non	LC		
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	LC	non	LC		
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	LC	non	LC		
<i>Coturnix coturnix</i>	Caille des blés	LC	non	LC		
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	LC	non	LC		
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	LC	non	LC		
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	LC	non	LC		

<i>Dendrocopos medius</i>	Pic mar	LC	non	LC		
<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette	LC	non	LC		
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	LC	non	LC		
<i>Emberiza cirrus</i>	Bruant zizi	LC	non	LC		
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	LC	non	LC		
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	LC	non	LC		
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	LC	non	LC		
<i>Galerida cristata</i>	Cochevis huppé	LC	non	LC		
<i>Gallinula chloropus</i>	Poule-d'eau	LC	non	LC		
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	LC	non	LC		
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte	LC	non	LC		
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	LC	non	LC		
<i>Larus michahellis</i>	Goéland leucophée	LC	non	LC		
<i>Lophophanes cristatus</i>	Mésange huppée	LC	non	LC		
<i>Loxia curvirostra</i>	Bec-croisé des sapins	LC	non	LC		
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	LC	non	LC		
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	LC	non	LC		
<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	NT	-1	LC	NT (pr. D1) (-1)	
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	LC	non	LC		
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	LC	non	LC		
<i>Motacilla cinerea</i>	Bergeronnette des ruisseaux	LC	non	LC		
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe, Loriot jaune	LC	non	LC		
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	LC	non	LC		
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	LC	non	LC		
<i>Perdix perdix hispaniensis</i>	Perdrix grise ss pyr	LC	non	LC		VU en national
<i>Periparus ater</i>	Mésange noire	LC	non	LC		
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	LC	non	LC		
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide (Faisan commun)	LC	non	LC		
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	LC	non	LC		
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc	LC	non	LC		
<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli	LC	non	LC		
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	LC	non	LC		
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	LC	non	LC		
<i>Picus viridis</i>	Pic vert, Pivert	LC	non	LC		
<i>Poecile palustris</i>	Mésange nonnette	LC	non	LC		
<i>Prunella collaris</i>	Accenteur alpin	LC	non	LC		
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	LC	non	LC		
<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	Hirondelle de rochers	LC	non	LC		
<i>Pyrrhcorax graculus</i>	Chocard à bec jaune	LC	non	LC		
<i>Pyrrhcorax pyrrhcorax</i>	Crave à bec rouge	NT	-1	LC	NT (pr. D1) (-1)	
<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet à triple bandeau	LC	non	LC		
<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	LC	non	LC		
<i>Saxicola torquatus</i>	Tarier père	LC	non	LC		

<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	LC	non	LC		
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	LC	non	LC		
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	LC	non	LC		
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	LC	non	LC		
<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte	LC	non	LC		
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet	LC	non	LC		
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	LC	non	LC		
<i>Sylvia cantillans</i>	Fauvette passerinette	LC	non	LC		
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	LC	non	LC		
<i>Tichodroma muraria</i>	Tichodrome échelette	LC	non	LC		
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	LC	non	LC		
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	LC	non	LC		
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	LC	non	LC		
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine	LC	non	LC		
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	LC	non	LC		
<i>Aix galericulata</i>	Canard mandarin	NA	-	NA	(a)	
<i>Aix sponsa</i>	Canard carolin	NA	-	NA	(a)	
<i>Alopochen aegyptiaca</i>	Ouette d'Égypte	NA	-	NA	(a)	
<i>Anas acuta</i>	Canard pilet	NA	-	NA	(a)	
<i>Anas clypeata</i>	Canard souchet	NA	-	NA		
<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver	NA	-	NA	(b)	
<i>Anas querquedula</i>	Sarcelle d'été	NA		NA	(b)	
<i>Anser anser</i>	Oie cendrée	NA	-	NA	(a)	
<i>Ardeola ralloides</i>	Héron crabier, Crabier chevelu	NA	-	NA	(b)	
<i>Asio flammeus</i>	Hibou des marais	NA	-	NA	(b)	
<i>Aythya ferina</i>	Fuligule milouin	NA	-	NA	(b)	
<i>Branta canadensis</i>	Bernache du Canada	NA	-	NA	(a)	
<i>Branta leucopsis</i>	Bernache nonnette	NA	-	NA	(a)	
<i>Branta ruficollis</i>	Bernache à cou roux	NA	-	NA	(a)	
<i>Cecropis daurica</i>	Hirondelle rousseline	NA	-	NA	(b)	
<i>Ciconia nigra</i>	Cigogne noire	NA	-	NA	(b)	
<i>Clamator glandarius</i>	Coucou geai	NA	-	NA	(b)	
<i>Columba livia "domestique"</i>	Pigeon biset "domestique"	NA	-	NA	(a)	
<i>Coracias garrulus</i>	Rollier d'Europe	NA	-	NA	(b)	
<i>Cygnus atratus</i>	Cygne noir	NA	-	NA	(a)	
<i>Cygnus olor</i>	Cygne tuberculé	EN	NA	NA	(a,b)	
<i>Falco vespertinus</i>	Faucon kobez	NA	-	NA	(b)	
<i>Larus fuscus</i>	Goéland brun	NA	-	NA	(b)	
<i>Larus melanocephalus</i>	Mouette mélanocéphane	NA	-	NA	(b)	
<i>Leiothrix lutea</i>	Léiothrix jaune	NA	-	NA	(a)	
<i>Locustella naevia</i>	Locustelle tachetée	CR	NA	NA	(b)	
<i>Netta rufina</i>	Nette rousse	NA	-	NA	(b)	
<i>Nucifraga caryocatactes</i>	Cassenoix moucheté, Casse-noix	NA	-	NA	(b)	

<i>Perdix perdix perdix</i>	perdrix grise de plaine	NA	-	NA	(a)	
<i>Phylloscopus ibericus</i>	Pouillot ibérique, Pouillot véloce ibérique	NA	-	NA	(b)	
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	NA	-	NA	(b)	
<i>Psittacula krameri</i>	Perruche à collier	NA	-	NA	(a)	
<i>Picus canus</i>	Pic cendré	RE	non nicheur	non nicheur		
<i>Poecile montanus</i>	Mésange boréale	RE	non nicheur	non nicheur		

Commentaires complémentaires aux classements :

> Espèces classées en catégorie supérieure sur la liste rouge régionale par rapport au classement de la liste rouge nationale :

Héron pourpré : Catégorie nationale : Lc - Catégorie régionale : CR (EN (C1 D1) (+1))

Si les effectifs de l'espèce ont connu une augmentation au niveau régional au cours des années 1990-2000, la tendance actuelle est à la baisse puisque le nombre de couples nicheurs, estimé à 34 en 2000 et à 79 en 2007, était évalué à une soixantaine en 2010 (baisse significative du nombre de couples constatés sur plusieurs colonies importantes ces dernières années). L'espèce, très rare dans la région du fait notamment d'une rareté initiale des milieux favorables voit également lesdits habitats subir de nombreuses atteintes, diminuant d'autant les sites d'accueils favorables à cette espèce farouche et très sensible aux dérangements.

Busard cendré : Catégorie nationale : Lc - Catégorie régionale : CR (EN (A2ac C1) (+1))

L'intensification des pratiques agricoles et la disparition des derniers habitats naturels favorables ont fortement fragilisé la situation de l'espèce au niveau régional, y compris dans ses bastions "historiques" du Tarn et de l'Aveyron. Plusieurs secteurs de la Haute-Garonne (vallée de la Garonne, frontonnais...) ont vu leurs effectifs diminuer dans les deux dernières décennies pour atteindre un seuil critique proche de la disparition (à peine 1 ou 2 couples localement se maintenant sur des zones où l'espèce était connue).

Courlis cendré : Catégorie nationale : Vu - Catégorie régionale : CR (D1)

Si l'on ne constate régionalement pas de déclin numérique (voir AONMP 2012), l'espèce n'en demeure pas moins très rare, les noyaux connus restreints et très fragiles. La tendance nationale n'est guère encourageante (voir. NIOF) et les habitats sont en continuelle dégradation.

Grive litorne : Catégorie nationale : Lc - Catégorie régionale : CR (D1)

Située régionalement en limite sud de son aire de répartition nationale, l'espèce est bien implantée sur le nord Aveyron mais ses effectifs restent très faibles et localisés, rendant d'autant plus fragile son maintien.

Vanneau huppé : Catégorie nationale : Lc - Catégorie régionale : CR (C1) (D1)

Seule une donnée régionale est identifiée mais stable dans le nord de la région. L'espèce n'a pas été trouvée sur d'autres secteurs comme la plaine d'Ariège, témoignant de sa rareté et du peu d'habitats encore vraiment favorables à son installation. La tendance nationale au déclin accentue d'autant les risques de disparition locale de cette espèce déjà fragile en Midi-Pyrénées.

Râle d'eau : Catégorie nationale : DD - Catégorie régionale : EN (D1)

La diminution des habitats, déjà peu nombreux en Midi-Pyrénées, est le premier facteur du déclin de l'espèce dans la région. Même si l'espèce est sous prospectée, cela n'explique toutefois pas la différence entre les deux atlas.

Cisticole des joncs : Catégorie nationale : Lc - Catégorie régionale : Vu (NT (pr. A1acd) (+1))

L'espèce connaît des fluctuations importantes selon notamment les conditions météorologiques qui peuvent impacter fortement les populations régionales jusqu'à des disparitions quasi totales. Toutefois, cette dynamique fait partie intégrante de l'écologie de l'espèce dans notre région. Ses potentialités colonisatrices élevées **ont permis jusqu'à aujourd'hui** une reconquête depuis les noyaux des régions voisines notamment en méditerranéen où l'espèce maintient de solides bastions. La Cisticole a connu une dynamique positive jusqu'à l'hiver 2011/2012 (AONMP) puis une chute brutale du fait d'un froid très important et durable. A ce jour la répartition de l'espèce est donc très fragmentée et la Cisticole a disparu de nombreux secteurs. La dynamique de recolonisation est toutefois en cours avec des retours constatés en 2014 sur certaines zones. **Mot sur l'habitat.**

Pigeon colombin : Catégorie nationale : Lc - Catégorie régionale : Vu (D1)

Si la dynamique nationale semble stable pour cette espèce, elle n'en reste pas moins rare et très disséminée en Midi-Pyrénées. Liée par ailleurs à des habitats connaissant diverses atteintes (zones rupestres, arbres à cavités), l'espèce est donc fragile et pourrait localement connaître des disparitions rapides de petits noyaux isolés.

Corbeau freux : Catégorie nationale : Lc - Catégorie régionale : Vu (D1)

Cette espèce n'est présente régionalement que de manière très localisée. Les colonies connues s'articulent dans la grande vallée de la Garonne et montrent des effectifs stables malgré d'autres sites favorables présents. Cette concentration et l'emplacement des corbeautières sur des peuplements d'arbres pouvant subir des interventions humaines (entretien, coupe) rendent la population midi-pyrénéenne de Corbeaux freux sensible à un risque de disparition.

Foulque macroule : Catégorie nationale : Lc - Catégorie régionale : Vu (D1)

Si l'espèce est bien présente en hivernage, elle est nettement plus localisée en nidification avec de faibles effectifs. La Foulque niche ici ou là sur les plans d'eau de la région. Bien que l'espèce soit difficile à détecter, les cas de nidification demeurent rares et jamais en noyaux importants.

Lagopède alpin : Catégorie nationale : Lc - Catégorie régionale : NT B(1+2)b(iii)

L'espèce, présente sur la chaîne pyrénéenne a connu une importante régression antérieure à 10 ans. Depuis, les données fiables sont très rares quant à une dynamique éventuelle. Il est toutefois noté une perte de noyaux périphériques entre les années 60 et 80 sans recolonisation. Il apparaît impossible de savoir si ce déclin se poursuit mais, en l'absence de recolonisation de sites « historiques » il apparaît probable que la tendance ne soit de toute façon pas à la hausse. Les menaces régulières qui portent sur cette espèce étant loin d'être isolées et finies, les risques de disparition de nouveaux noyaux sont donc, en Midi-Pyrénées, bien réels.

Bécasse des bois : Catégorie nationale : Lc - Catégorie régionale : NT B2b(ii,iv) C

L'espèce, localisée et sensible, connaît un déclin faible mais bien réel (FRC et ONCFS) sur le massif des Pyrénées sans toutefois avoir des chiffres parlant sur d'autres secteurs. Sur le massif des pyrénées, les baisses de densités sont imputables à divers facteurs dont le réchauffement climatique ainsi que les dérangements (loisirs motorisés), perturbations encore bien réelles et qui sont appelées à se poursuivre (voire empirer), menaçant d'autant la survie de certains noyaux et donc de l'espèce dans la région.

Hirondelle rustique : Catégorie nationale : Lc - Catégorie régionale : EN (A2acde)

Bien qu'en catégorie LC au niveau national, l'espèce est en fort déclin en France et en Europe. En Midi-Pyrénées, un déclin prononcé de l'espèce est en cours, constaté depuis plusieurs années. De nombreux sites connus ont été désertés rapportés par des particuliers, locaux et ornithologues de la région (cf l'enquête nationale 2010/2011 Nature Midi-Pyrénées et les inventaires locaux). Les menaces sont nombreuses puisqu'elles rassemblent à la fois, le danger du parcours migratoire, la raréfaction des sites de nidification et de la ressource en insectes, très altérée par l'utilisation des produits phytosanitaires.

Espèces classées en catégorie inférieure sur la liste rouge régionale par rapport au classement de la liste rouge nationale :

Perdrix grise ss pyr : Catégorie nationale : Vu - Catégorie régionale : Lc

Cette sous-espèce, uniquement présente sur la chaîne pyrénéenne pour la France, est soumise à des fluctuations d'effectifs suivant les années ou périodes. Si des déclin ont pu être constatés au-delà du temps de génération pris en compte, les observations dans le pas de temps défini par le protocole ne montrent pas de tendance à la hausse ou la baisse. Les noyaux midi-pyrénéens apparaissent ainsi stables. Les experts restent toutefois convaincus de la nécessaire vigilance sur cette espèce afin de s'assurer de son maintien effectif et qu'aucune perte de territoire ne soit imputable à des menaces locales pouvant être évitées.

En annexe sont jointes les « fiches espèces » présentant en détail les renseignements de chacun des critères ayant conduit au classement des espèces.

E- Conclusion

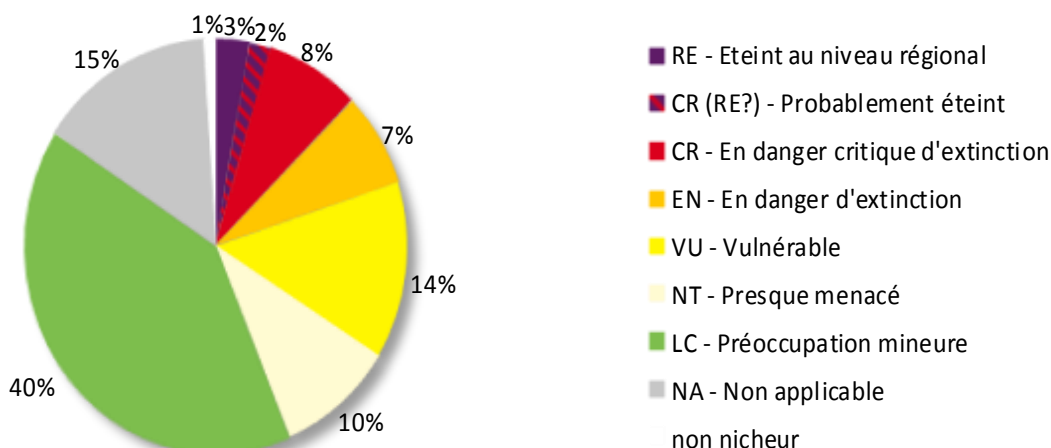
Les listes rouges ont été mises en place par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) afin d'estimer localement le risque de disparition des espèces, suivant des critères précis et communs. Ces listes rouges sont réalisées à différentes échelles : mondiale, nationales, régionales. Afin de disposer d'outils similaires et comparables d'une région à l'autre, l'UICN France a rédigé une méthodologie régionale, que nous nous sommes appliqués à respecter tout au long de notre démarche.

Le traitement des espèces « chassables et susceptibles d'être classées nuisibles » dans un second temps a demandé aux experts un surcroît de travail afin de se replonger dans la démarche méthodologique et rester vigilants afin que les travaux rendus soit objectifs et cohérents. Toutefois, la bonne ambiance de ce groupe de travail et la volonté commune de disposer d'un outil sérieux, reconnu et partagé par tous les acteurs, a permis des conditions de réalisation très bonnes et une réelle efficacité dans le traitement de l'information pour les espèces concernées malgré une temporalité très serrée.

Dans un souci d'efficacité, les fiches pour les espèces traitées dans la troisième étape ont intégralement été traitées par le comité d'experts (contributeurs + experts) sans que cela n'entraîne de difficultés.

Le comité d'experts tient également à attirer l'attention dans l'utilisation ultérieure de la liste. Il apparaît en effet important de pouvoir oeuvrer « au-delà des catégories finales » en reconnaissant les limites de connaissances pour certaines espèces et les nécessaires travaux à mener pour justement préciser certains statuts et dynamiques locales. Ainsi, les critères « LC » ne doivent pas être considérés comme une absence d'enjeux locaux pour les espèces concernées mais parfois justement comme une façon de pointer des actions à mener plus spécifiquement.

Résultats totaux obtenus sur la liste complète des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées (soit **177 espèces nicheuses** ont été retenues et évaluées par le comité d'experts, cf. chap. C1.2)

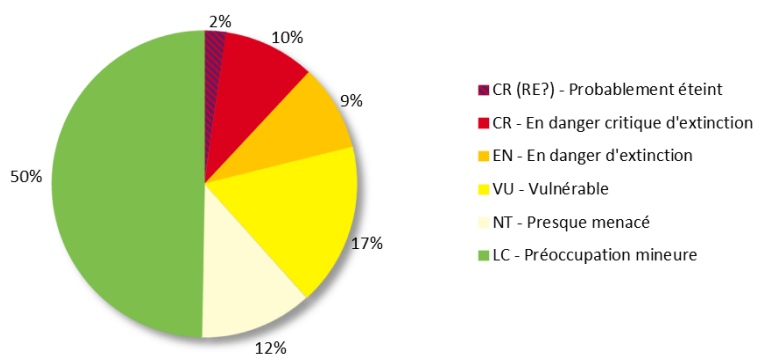


Notre travail a permis de classer l'ensemble des espèces nicheuses de la région Midi-Pyrénées :

- 6 espèces sont disparues dans la région (RE) ;
- 17 espèces sont classées en danger critique d'extinction (CR), avec même de forts soupçons de disparition pour 4 d'entre elles (classées CR (RE ?)) ;
- 16 espèces sont classées en danger d'extinction (EN) ;
- 30 espèces sont classées vulnérables (VU) ;
- 21 espèces sont classées presque menacées (NT) ;
- et 87 espèces sont classées en pré-occupation mineure (LC).

Les espèces nicheuses classées se répartissent ainsi :

- ✓ 36% sont classées menacées (CR, EN et VU),
- ✓ 12% sont quasi-menacées (NT),
- ✓ 50% sont en pré-occupation mineure (LC).



F- Annexes : Résultats du classement par espèce et par critère

Références bibliographiques utilisées régulièrement dans diverses contributions :

- « AONMP » = Atlas des Oiseaux Nicheurs de Midi-Pyrénées 2012

Fremaux S. & Ramière J., coord (2012). Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi-Pyrénées, Delachaux et Niestlé.

+ version antérieure : Bousquet, Joachim coord.(1993) Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. AROMP.

- « NIOF » = Nouvel inventaire des oiseaux de France

Dubois Ph. J., Le Maréchal P., Olivoso G. et Yésou P. (2008). Nouvel Inventaire des Oiseaux de France. Delachaux et Niestlé. 560 p.

***Columba livia "sauvage"* – Pigeon biset "sauvage" - cd_nom : 3420**

(Nom valide Taxref V7 : *Columba livia* Gmelin, 1789 - cd_ref : 3420)

RE

Evaluation initiale : RE

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -

- nombre de localité : -

- déclin continu des éléments suivants : -

- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -

- déclin continu : -

- nombre d'individus dans chaque sous-population : -

- % d'individus dans une sous population : -

- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -

- zone d'occupation : -

- nombre de localité : -

- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : Dernière observation très ancienne. Voir statut national. Réf : NIOF

- Remarques étape 1 :

- Remarques étape 2 :

***Lanius minor* – Pie-grièche à poitrine rose - cd_nom : 3811**

(Nom valide Taxref V7 : *Lanius minor* Gmelin, 1788 - cd_ref : 3811)

RE

Evaluation initiale : RE

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : disparue de la région au milieu XIXème siècle (NIOF)
- Remarques étape 1 :
- Remarques étape 2 :

***Otis tarda* – Grande Outarde, Outarde barbue - cd_nom : 3101**

(Nom valide Taxref V7 : *Otis tarda* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 3101)

RE

Evaluation initiale : RE

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -

- nombre de localité : -

- déclin continu des éléments suivants : -

- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -

- déclin continu : -

- nombre d'individus dans chaque sous-population : -

- % d'individus dans une sous population : -

- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -

- zone d'occupation : -

- nombre de localité : -

- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : dernière donnée certaine dante du début XXème siècle (NIOF)

- Remarques étape 1 :

- Remarques étape 2 :

Porzana porzana – Marouette ponctuée - cd_nom : 3039

(Nom valide Taxref V7 : *Porzana porzana* (Linnaeus, 1766) - cd_ref : 3039)

RE

Evaluation initiale : RE

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : Dernière nidification certaine dans les années 80-90. Depuis, habitat détruit?...
- Remarques étape 1 :
- Remarques étape 2 :

Remiz pendulinus – Rémiz penduline, Mésange rémiz - cd_nom : 3798

(Nom valide Taxref V7 : *Remiz pendulinus* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3798)

RE

Evaluation initiale : RE

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : Dernière nidification connue datant de 1989. Seulement observée aujourd'hui en hivernage/migration.
- Remarques étape 1 :
- Remarques étape 2 :

***Tetrax tetrax* – Outarde canepetière - cd_nom : 3089**

(Nom valide Taxref V7 : *Tetrax tetrax* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3089)

RE

Evaluation initiale : RE

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -

- nombre de localité : -

- déclin continu des éléments suivants : -

- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -

- déclin continu : -

- nombre d'individus dans chaque sous-population : -

- % d'individus dans une sous population : -

- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -

- zone d'occupation : -

- nombre de localité : -

- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : Reproduction dans le Larzac (12) jusqu'en 2000 et sur le Causse de Labruguière (81) dans les années 1980.

Recherches également en plaine d'Ariège. Zones fortement prospectées sans résultat et aucun indice de nidification possible depuis ces dates.

- Remarques étape 1 :

- Remarques étape 2 :

***Calandrella brachydactyla* – Alouette calandrelle - cd_nom : 3649**

(Nom valide Taxref V7 : *Calandrella brachydactyla* (Leisler, 1814) - cd_ref : 3649)

CR (RE?) (C2a(i) D1)

Evaluation initiale : CR (C2a(i) D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- informations non disponibles

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : <50
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <50
- zone d'occupation : <20km²
- nombre de localité : <5
- menace vraisemblable : oui

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- (RE?)

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : RE ? pourra être classée en danger critique,,
- Remarques étape 1 : Données très rares et peu significatives (cf Faune sauvage de l'Aveyron). Aucune donnée dans la base « Faune Tarn-Aveyron ». Zones de nidification et de présence affectées par intensification agricole. A voir quant à l'impact d'une fermeture de milieux sur certains secteurs. Passer plutôt carrément en RE car aucune observation dans les 10 dernières années.
- Remarques étape 2 : classement en CR-RE?

Crex crex – Rôle des genêts - cd_nom : 3053

(Nom valide Taxref V7 : *Crex crex* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3053)

CR (RE?) (B2ab(i,ii,iii,iv,v) D1)

Evaluation initiale : CR (B2ab(i,ii,iii,iv,v) D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- informations non disponibles

o Critère B : répartition géographique

- B2 calculé : 4km² (<10km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : 1
- déclin continu des éléments suivants : (i),(ii),(iii),(iv),(v)
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <50
- zone d'occupation : <20km²
- nombre de localité : <5
- menace vraisemblable : oui

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- (RE?)

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : Dernier atlas : oiseau très présent. Dernière donnée de nidif probable en 2012 ?

- Remarques étape 1 : Aucune nidification réellement documentée ces dernières années. Un chanteur cantonné sur l'Aubrac en 2012.

Effectivement à supprimer de la liste? Un seul point de nidification connu pour cette espèce donc la carte d'occupation à 4km carré non applicable.

- Remarques étape 2 : plus de nidification prouvée donc Cr(RE ?)

***Melanocorypha calandra* – Alouette calandre - cd_nom : 3644**

(Nom valide Taxref V7 : *Melanocorypha calandra* (Linnaeus, 1766) - cd_ref : 3644)

CR (RE?) (C2a(i)b D1)

Evaluation initiale : CR (C2a(i)b D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B2 calculé : 8km² (<10km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : <5
- déclin continu des éléments suivants : (ii),(iii),(iv),(v)
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : <50
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : oui

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <50
- zone d'occupation : <20km²
- nombre de localité : <5
- menace vraisemblable : non

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- (RE?)

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques etape 0 : RE ? pourra être classée en danger critique
- Remarques etape 1 : En déclin en France, cette alouette rare qui fut nicheuse sur le Causse du Larzac mais n'a pas été retrouvée nicheuse depuis 1990. Seules quelques observations sporadiques ont été faites depuis en Aveyron et dans le Tarn (deux observations en 2005 , dans l'Aveyron (en aout), et dans le Tarn (mai)). En 1990, la dernière population nicheuse disparaît, donc dans les 10 dernières années, déjà disparue. Mais retour en 2005 avec un indice de nidification probable. Les experts valident deux points de nidification pour cette espèce, donc une zone d'occupation de 8km carré. L'Alouette calandre n'est donc plus (presque) nicheuse en Midi-Pyrénées. La situation régionale est à mettre en regard avec sa situation en France (NIOF).
- Remarques etape 2 : classement en CR-RE

***Sylvia conspicillata* – Fauvette à lunettes - cd_nom : 4227**

(Nom valide Taxref V7 : *Sylvia conspicillata* Temminck, 1820 - cd_ref : 4227)

CR (RE?) (D1)

Évaluation initiale : CR (D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- informations non disponibles

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <50
- zone d'occupation : <20km²
- nombre de localité : <5
- menace vraisemblable : oui

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- (RE?)

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : pas d'information récente mais a priori disparue.

- Remarques étape 1 : Une seule observation connue dans la période récente : un jeune le 18 septembre 2005 sur le Larzac (LPO Aveyron).

Le contributeur pensait qu'il y avait plus de données que ça (l'espèce est nicheuse certaine en Lozère sur le causse de Sauveterre et dans le Cantal). Interrogation sur la nécessité de maintenir cette espèce dans la liste rouge, anecdotique.

Pas de carte, pas de données. Espèce très marginale en Midi-Pyrénées (LPO Aveyron). Pas d'information sur l'évolution des populations. Si l'espèce est nicheuse dans quelques localités du Larzac, il est possible que les zones à genévriers où elle est présente soient débroussaillées dans les années futures (LPO Aveyron).

- Remarques étape 2 : anecdotique avec aucune donnée de nidification fiable, dernière observation documentée en 2005. Le comité d'expert valide le classement en CR(RE ?) considérant une possibilité de nidification très ponctuelle passant inaperçue.

***Acrocephalus arundinaceus* – Rousserolle turdoïde - cd_nom : 4198**

(Nom valide Taxref V7 : *Acrocephalus arundinaceus* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 4198)

CR (A3c C1 D1)

Evaluation initiale : CR (A3c C1 D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,c(>50%) + A3c(>80%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 3439km² (<20000km²) + B2 calculé : 52km² (<500km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : <5
- déclin continu des éléments suivants : (ii),(iii),(v)
- fluctuation extrême des éléments suivants : (ii),(iv)

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

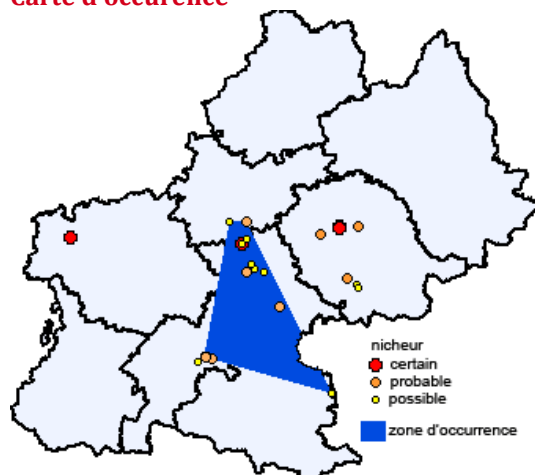
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <50
- zone d'occupation : <30km²
- nombre de localité : <5
- menace vraisemblable : oui

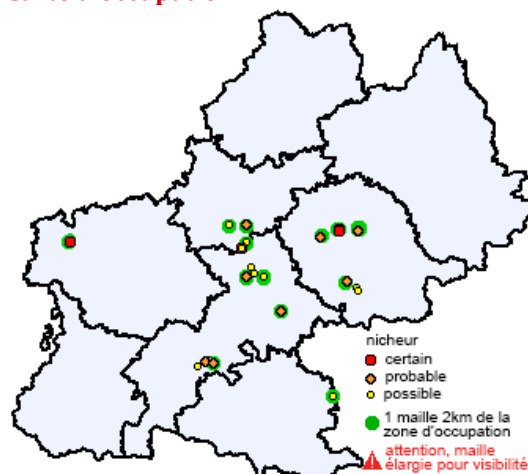
o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation



carte occurrence non validée : il est nécessaire d'élargir la zone avec Tarn et Gers et donc passer au seuil supérieur... Mais cette carte ne servira alors à rien car classement supérieur sur autre critère ou autre carte.

Explications :

- Remarques étape 0 : dernières observations datant des années 2000 mais pas de données récentes. Espèce à chercher plus finement pour valider ou infirmer une disparition.

- Remarques étape 1 : L'espèce ne bénéficie pas de beaucoup de sites favorables à son installation régionale. La dynamique nationale en forte baisse n'inversera pas cette tendance. Critères comparables à la Rousserolle effarvatte.

Niveaux de populations très bas donc nécessairement impacts très importants. Réduction importante des zones de nidification en MP, aggravée par une réduction importante des effectifs nationaux. (R. effarvatte).

Zone occurrence : observation « ZNIEFF » dans le Tarn et le Gers non prises en compte car les données sont a priori périmées (sites plus occupés depuis plusieurs années). Carte occupation : Une maille 2km comptée pour chaque observation maille ATLAS. Toutes les données plus anciennes n'ont pas été prises en compte (espèce facilement détectable, sites avec bonne pression d'observation). Zone d'occurrence :

non valide car il manque les points du Gers et du Tarn. Passage au seuil supérieur, carte pas nécessaire car classement sur autre critère.

Population en fort déclin accentué par un forte diminution des milieux propices à la nidification. néanmoins localement le fort déclin ne semble pas lié seulement à la disparition des habitats. Aucune donnée de nicheur certain dans le dernier atlas avec à peine 4 mailles en nicheur probable. Forte pression anthropique sur les zones propices de nidification (assèchement des zones humides et pratiques agricoles).

- Remarques étape 2 : population régionale « puits » donc critère à augmenter mais déjà au maximum (CR).

***Acrocephalus scirpaceus* – Rousserolle effarvatte - cd_nom : 4195**

(Nom valide Taxref V7 : *Acrocephalus scirpaceus* (Hermann, 1804) - cd_ref : 4195)

CR (D1)

Evaluation initiale : CR (D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,c(>30%) + A3c(<20%)

o Critère B : répartition géographique

- B2 calculé : 32km² (<500km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : <5
- déclin continu des éléments suivants : (ii),(iii)
- fluctuation extrême des éléments suivants : (ii)

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

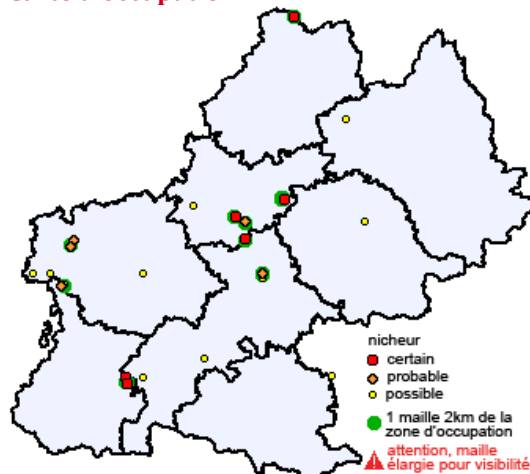
- nombre d'individus matures : <50
- zone d'occupation : <20km²
- nombre de localité : <5
- menace vraisemblable : oui

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation



Explications :

- Remarques étape 0 : dernières observations dans les années 2000, mais pas de données récentes. Espèce à chercher pour valider ou infirmer une disparition

- Remarques étape 1 : Même si la dynamique nationale semble saine, le manque de sites de nidification n'aide pas à la mise en place d'une progression de l'espèce dans la région. Il est important d'accorder de l'intérêt à l'évolution de cette espèce et aux milieux propices à son installation qui tendent à fortement régresser dans la région. Réduction importante dans le passé et population très faible avec diminution continue. Le nombre de zones propices à la nidification peu importantes en Midi-Pyrénées, à peine 4 mailles de nicheurs certains, effectifs stables mais rares. (AONMP) L'évolution des zones humides dans la région nous fait craindre pour l'avenir des populations nicheuses de cette espèce en Midi-Pyrénées. Il faut donc privilégier une protection active des zones propices à la reproduction. Nicheur possible non compté (migrateur tardif). Une maille 2km comptée pour chaque observation

La spécificité des zones propices à l'installation de l'espèce restent rares, voire en déclin. La protection de ces zones est donc une des premières mesures à mettre en œuvre pour la protection des populations nicheuses. Tous ces critères indiquent la grande précarité des populations nicheuses qu'il faudra donc suivre avec le plus grand intérêt dans l'avenir.

- Remarques étape 2 :

La population régionale est donc un puits, la présence de l'espèce en Midi-Pyrénées dépend fortement des régions limitrophes. Le critère doit donc être augmenté mais déjà au maximum (CR).

Anas strepera – Canard chipeau - cd_nom : 1956

(Nom valide Taxref V7 : *Anas strepera* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 1956)

CR D1

Évaluation initiale : CR D1

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- B2 calculé: 9km² (<10km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : <5
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <50
- zone d'occupation : <20km²
- nombre de localité : <5
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- 0

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Carte occupation non validée: Espèce encore moins présente donc passer à moins de 10 km², espèce anecdotique.

Explications :

- Remarques étape 0 : néant
- Remarques étape 1 : L'installation semble a priori pérenne si le milieu ne bouge pas mais on n'observe aucune dynamique particulière.

L'espèce reste anecdotique (2 couples connus AONMP) mais sa présence stable incite à la traiter. Son milieu peut être modifié rapidement ce qui conduirait à la disparition de l'espèce.

- Remarques étape 2 : L'espèce se situe dans un contexte de diminution nationale (NIOF) + voir argumentaire de la Foulque macroule

Ardea purpurea – Héron pourpré - cd_nom : 2508

(Nom valide Taxref V7 : *Ardea purpurea* Linnaeus, 1766 - cd_ref : 2508)

CR EN (C1 D1) (+1)

Évaluation initiale : EN (C1 D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,c (<20%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 13831km² (<20000km²) + B2 calculé : 124km² (<500km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : <20
- déclin continu des éléments suivants : (iii),(v)
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

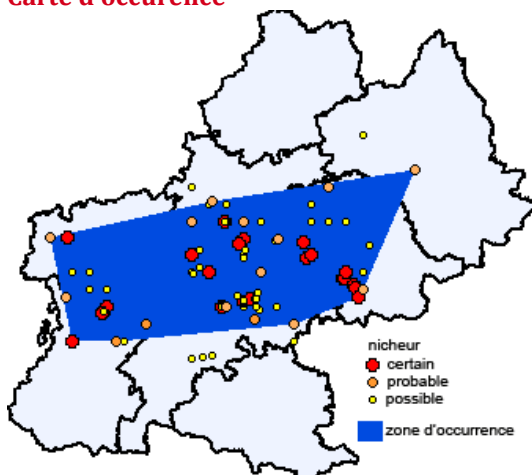
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <250
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

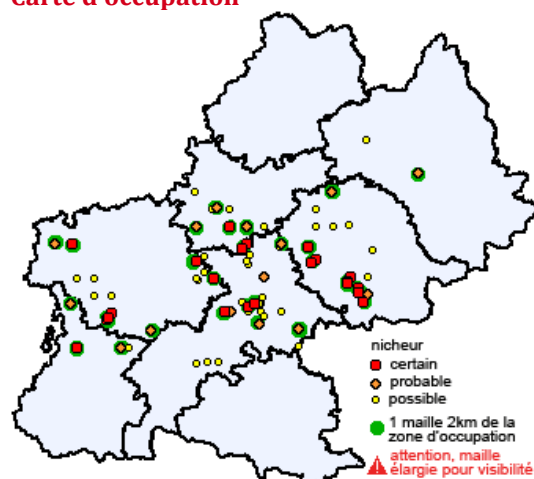
o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- +1

Carte d'occurrence



Carte d'occupation



Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Si les effectifs de l'espèce ont connu une augmentation au niveau régional au cours des années 1990-2000, la tendance actuelle est à la baisse puisque le nombre de couples nicheurs, estimé à 34 en 2000 et à 79 en 2007, était évalué à une soixantaine en 2010 (baisse significative du nombre de couples constatés sur plusieurs colonies importantes ces dernières années). Source : Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : AONMP). /

Baisse un peu moins importante, à préciser toutefois.

Le nombre de colonies de nidification à l'échelle régionale ne semble pas connu précisément mais doit se situer entre 10 et 20, essentiellement réparties sur les vallées alluviales de la Garonne, du Tarn, de l'Agout. La rareté des sites favorables à la nidification de cette espèce coloniale et la dégradation de leurs conditions d'accueil (dérangements, altération des habitats et de l'environnement proche...) rendent le statut de l'espèce précaire et menacé au niveau régional (AONMP).

Zone d'occurrence : loin des seuils. Carte d'occupation : prise en compte uniquement (comme pour tous les ardéidés) des indices de nidification probable et certaine. Une seule maille 2km prise pour chaque obs (NB : si une observation à la maille de 10km –Atlas- correspond à une donnée pointée dans la maille, seule la donnée pointée a été considérée). Cartes validées par les experts. Population régionale estimée à une soixantaine de couples nicheurs en 2010 contre 79 en 2007 soit une chute d'environ 25 pour cent en moins de 5 ans. Diminution pouvant être liée à l'altération de l'habitat et à la difficulté en MP de trouver des sites de « repli » contrairement à d'autres régions.

- Remarques étape 2 : Population régionale extrêmement dépendante des populations limitrophes (puits) donc le critère est revu à la hausse (EN>CR).

***Circus pygargus* – Busard cendré - cd_nom : 2887**

(Nom valide Taxref V7 : *Circus pygargus* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 2887)

CR EN (A2ac C1) (+1)

Évaluation initiale : EN (A2ac C1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,c(>50%)

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -

- nombre de localité : -

- déclin continu des éléments suivants : -

- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500

- déclin continu : oui

- nombre d'individus dans chaque sous-population : -

- % d'individus dans une sous-population : -

- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <1000

- zone d'occupation : >30km²

- nombre de localité : >10

- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- +1

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : L'intensification des pratiques agricoles et la disparition des derniers habitats naturels favorables ont fortement fragilisé la situation de l'espèce au niveau régional, y compris dans ses bastions « historiques » du Tarn et de l'Aveyron -Source :- Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) AONMP. Il semble avoir disparu du Gers (plus aucun couple nicheur observé depuis 2010) source : Mathieu Orth Groupe Ornithologique du Gers.

Cartes inutiles pour le classement.

L'estimation des effectifs régionaux à l'issue de l'enquête « rapaces » de 2000 était de 193 à 254 couples nicheurs. Depuis, sur la base des suivis locaux réalisés, l'érosion du nombre de couples s'est poursuivie. Sources : AONMP(2012)- Thiollay JM. et Bretagnolle V., coord. (2004) : Rapaces nicheurs de France - Distribution, effectifs et conservation. Delachaux-et-Niestlé.

A priori la population régionale de Busard cendré doit aujourd'hui atteindre péniblement les 150 couples nicheurs.(Sources : AONMP) Thiollay JM. et Bretagnolle V., coord. (2004) : Rapaces nicheurs de France - Distribution, effectifs et conservation. Delachaux-et-Niestlé."

- Remarques étape 2 : Lien important avec les populations extérieures qui diminuent fortement aussi d'où un réajustement du critère.

***Ficedula hypoleuca* – Gobemouche noir - cd_nom : 4330**

(Nom valide Taxref V7 : *Ficedula hypoleuca* (Pallas, 1764) - cd_ref : 4330)

CR (D1)

Évaluation initiale : CR (D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B2 calculé : 28km² (<500km²)
- sévèrement fragmenté : oui
- nombre de localité : <10
- déclin continu des éléments suivants : (ii),(iii),(iv)
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : non

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <50
- zone d'occupation : <30km²
- nombre de localité : <10
- menace vraisemblable : oui

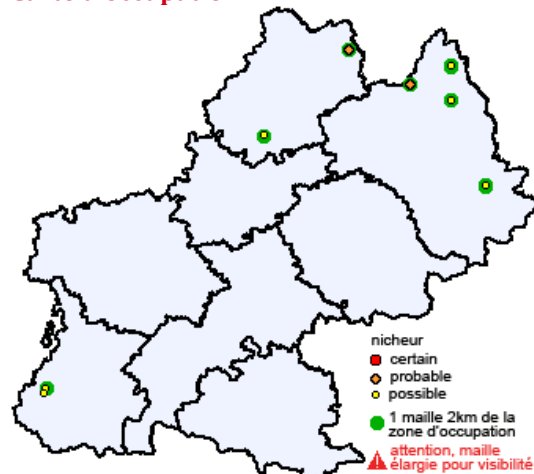
o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

B2

Carte d'occupation



Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Espèce toujours très rare en reproduction dans la région mais les informations semblent plus nombreuses que dans les décennies antérieures (mais risques de confusion avec des migrants). Espèce restant très marginale en nidification.

Si les quelques sites de reproduction (hêtraies ou futaies de chênes) sont exploités (ça peut être rapide), l'impact négatif peut être très fort en très peu de temps. La cartographie prend en compte les niches possibles et probables. Un carré 2km compté pour chaque obs.

La carte d'occupation prend beaucoup trop de points (en fait, seul le nord de l'Aveyron est à considérer). Toutefois la fourchette est jugée valide par les experts.

- Remarques étape 2 : classement déjà maximal.

***Gypaetus barbatus* – Gypaète barbu - cd_nom : 2852**

(Nom valide Taxref V7 : *Gypaetus barbatus* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 2852)

CR (D1)

Évaluation initiale : CR (D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 4600km² (<5000km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

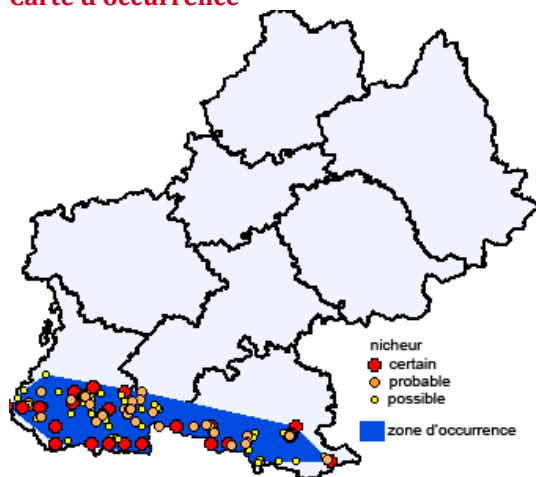
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <50
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : En 1960, les frères Terrasse avaient localisé 3 couples et avaient découvert et localisé une aire. A la fin des années 1970, une dizaine de couples est recensée pour toute la chaîne (probable sous-estimation), puis 17 couples en 1994, année du lancement du plan de restauration. (Le gypaète barbu, JF Terrasse 2001).

L'espèce est bien suivie, inutile de faire une carte d'occupation, le classement serait le même et l'espèce est bien répartie dans l'ensemble de sa zone d'occurrence. Carte d'occurrence validée. Validation de la carte B1 faite.

23 couples soit 46 individus matures pour la région. Progression très lente mais constante. (Réseau casseur d'os, 2013).

- Remarques étape 2 : Il s'agit en fait d'une même population sur les Pyrénées. Le critère reste inchangé.

***Ixobrychus minutus* – Butor blongios, Blongios nain - cd_nom : 2477**

(Nom valide Taxref V7 : *Ixobrychus minutus* (Linnaeus, 1766) - cd_ref : 2477)

CR (B2ab(ii,iii,iv,v)c(ii) C1 D1)

Evaluation initiale : CR (B2ab(ii,iii,iv,v)c(ii) C1 D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,c(>50%)

o Critère B : répartition géographique

- B2 calculé : 8km² (<10km²)
- sévèrement fragmenté : oui
- nombre de localité : <5
- déclin continu des éléments suivants : (ii),(iii),(iv),(v)
- fluctuation extrême des éléments suivants : (ii)

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

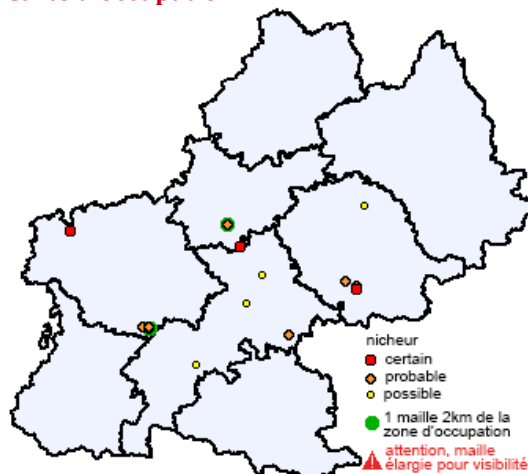
- nombre d'individus matures : <50
- zone d'occupation : <20km²
- nombre de localité : <5
- menace vraisemblable : oui

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation



Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Le dernier Atlas et les données recueillies ainsi que les suivis annuels sur les zones favorables et sur les sites de nidification passées confirment que l'espèce est devenue extrêmement rare voire anecdotique/absente de la région.

Très forte réduction même avec une population déjà réduite. Les effectifs alliés à la fragmentation et la rareté son habitat privilégié ont conduit ces dernières décennies à un déclin très important de l'espèce. S'agissant d'un ardéidé seuls les indices de nidification probable ou certaine sont pris en compte (les indices possibles pouvant être rattachés à des migrateurs ou erratiques sur les réseaux hydrauliques). Les données du Tarn et du nord du Gers datent de plus de 20 ans et ne sont pas prise en compte. Une observation limite 82/31 en 2005 et sud 31 en 2004 sont comptées. Peut être passer sur une maille de 1km?

Concernant la carte d'occupation le comité d'experts considère que seuls les deux points de « nidification probable » issus de l'AONMP doivent être compté, les autres ne sont plus valides. On reste sur des mailles de 2km car il existe quand même la possibilité de couples non connus sur ces mêmes secteurs ou ailleurs. Déclin des effectifs entre le premier et le second atlas et indice de nidification plus faible sur les quelques oiseaux restants et localisés. Le peu d'individus pendant l'enquête Atlas et les observations de l'ensemble des ornithologues de la région montrent que l'espèce pourrait disparaître très rapidement de l'avifaune de la région tant les couples se maintenant sont rares.

- Remarques étape 2 : Conservation du classement « CR » mais pas de passage en CR(RE) car il existe de rares nidifications régulières avec fluctuations interannuelles pouvant être liées à des facteurs abiotiques.

Lanius meridionalis – Pie-grièche méridionale - cd_nom : 199409

(Nom valide Taxref V7 : *Lanius meridionalis* Temminck, 1820 - cd_ref : 199409)

CR (C1+2b D1)

Évaluation initiale : CR (C1+2b D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,e(>30%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 1143km² (<5000km²) + B2 calculé : 44km² (<500km²)
- sévèrement fragmenté : oui
- nombre de localité : <10
- déclin continu des éléments suivants : (i),(ii),(iii),(v)
- fluctuation extrême des éléments suivants : (iv)

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : oui

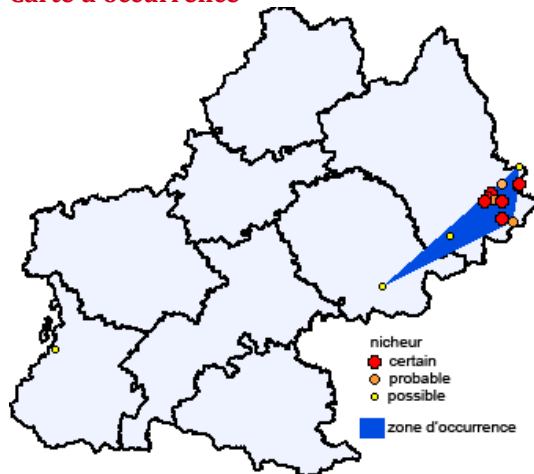
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <50
- zone d'occupation : <20km²
- nombre de localité : <5
- menace vraisemblable : oui

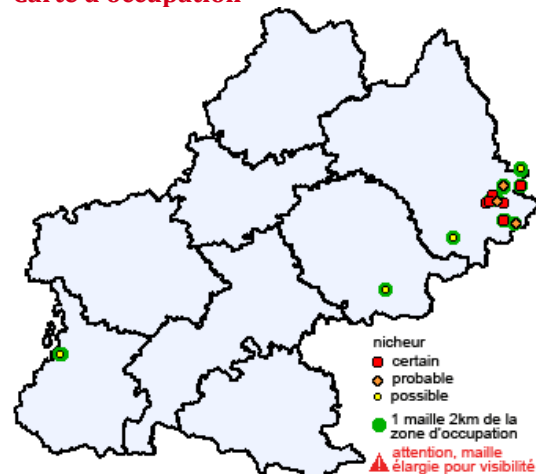
o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation



Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Présente uniquement dans le sud-Aveyron, cette espèce voit ses effectifs diminuer. La fermeture des milieux ouverts des Causses qu'elle affectionne semble être une des causes, avec parfois l'utilisation de produits phyto-sanitaires, de la diminution de cette espèce méditerranéenne.

Zone d'occurrence : test fait sans les Nicheurs possibles, résultat : même catégorie. Carte occupation : 1 maille 2km comptée pour chaque obs (maille AONMP ou ZNIEFF). Le nombre de couples nicheurs lors de l'enquête menée en 2013 a fortement diminué. Il est difficile de savoir pourquoi cette espèce diminue en Aveyron, la fermeture des milieux et les nouvelles pratiques peuvent parfois l'expliquer mais comme pour la Pie-grièche grise, des disparitions de couples sont également observés dans des milieux stables et préservés.

- Remarques étape 2 :

L'espèce ne connaît pas une immigration importante, car cette population est isolée. Le critère préliminaire est donc maintenu.

Monticola solitarius – Monticole bleu, Merle bleu - cd_nom : 4087

(Nom valide Taxref V7 : *Monticola solitarius* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 4087)

CR (D1)

Évaluation initiale : CR (D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- informations non disponibles

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 1012km² (<5000km²) + B2 calculé : 60km² (<500km²)
- sévèrement fragmenté : oui
- nombre de localité : <10
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

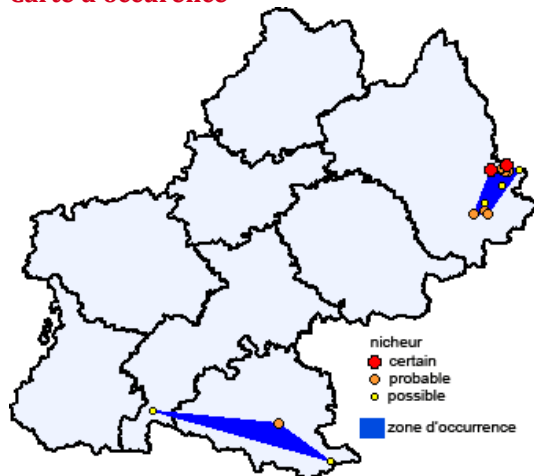
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <50
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : oui

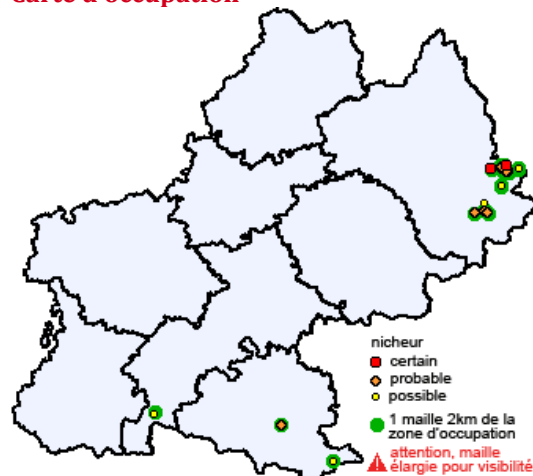
o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation



Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Découverte très récente de la nidification en Ariège. La nidification en Aveyron semble stable mais très localisée.

(AONMP 2012, publi à paraître).

L'espèce demeure donc très localisée et, dans tous les cas, avec de petits effectifs. Dynamique mal connue.

Nombre de localités de nidification certaines très restreint (AONMP 2012, Faune de l'Aveyron, obs personnelles). Carte occupation : toutes les observations sont comptées (espèce discrète et milieux «difficiles » à aborder donc populations possiblement sous estimées... Toutefois vu la fourchette prise en compte, cela n'a pas d'impact). Noyaux de populations éparés et semblant montrer des fluctuations annuelles.

Phénologie de reproduction et d'occupation des territoires mal connue (phénomènes migratoires partiels non identifiés).

- Remarques étape 2 : En l'absence d'éléments sur des échanges avec des populations voisines, les noyaux régionaux sont considérés comme relativement indépendants. Aucun réajustement à faire.

Neophron percnopterus – Vautour percnoptère - cd_nom : 2856

(Nom valide Taxref V7 : *Neophron percnopterus* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 2856)

CR (C2a(ii))

Évaluation initiale : CR (C2a(ii))

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 4616km² (<5000km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : <250
- % d'individus dans une sous population : entre 90 et 100%
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : non

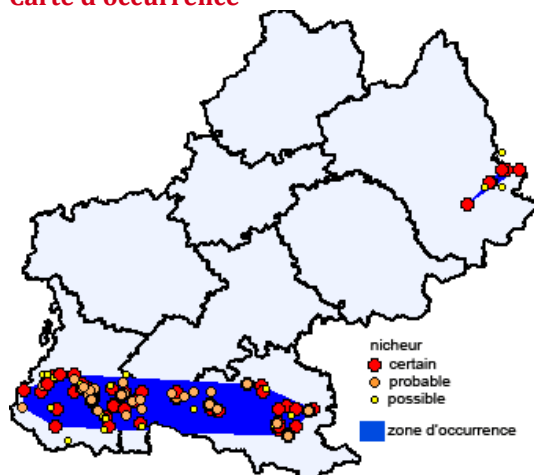
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <250
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : oui

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Ces 25 dernières années, même en tenant compte d'un défaut de prospection à cette période, la population a augmenté (en Ariège par exemple, de 3 couples, elle est passée à 8 couples environ à ce jour). À l'heure actuelle la population semble stable mais demeure fragile. Malgré le faible effectif du à la limite nord de sa répartition en France, l'espèce est stable. zone d'occurrence : un point de nidification possible non pris en compte). Test fait avec les Nicheurs possibles : on passe en catégorie NT (B1=5332km²). Vu le suivi important de cette espèce et la bonne connaissance régionale, il a semblé judicieux de ne pas prendre les points «Nicheur possible ». La limite du seuil est atteinte. Stabilité des effectifs aujourd'hui, mais population à faibles effectifs et donc fragilisée. Le risque majeur pour cette espèce est l'empoisonnement (volontaire ou involontaire). La conservation est donc très liée aux pratiques agricoles et de l'élevage. Une zone de nourrissage riche peut accueillir plusieurs couples.

- Remarques étape 2 : L'espèce ne connaît pas une immigration importante, car cette population est en limite d'aire de répartition, vraisemblablement abondée par les jeunes des années passées.

***Numenius arquata* – Courlis cendré - cd_nom : 2576**

(Nom valide Taxref V7 : *Numenius arquata* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 2576)

CR D1

Évaluation initiale : CR D1

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- B2 calculée: 140km² (<500km²)
- sévèrement fragmenté : oui
- nombre de localité : <5
- déclin continu des éléments suivants : (iii)
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <50
- zone d'occupation : <20km²
- nombre de localité : <5
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- 0

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : néant
- Remarques étape 1 : L'espèce apparaît stable dans la région (comparatifs résultats Atlas AROMP et AONMP 2012)

Les données 2013 et 2014 attestent de la présence "a minima" de couples sur les secteurs déjà connus. Pas de déclin numérique constaté (AONMP 2012) malgré une tendance peu encourageante à l'échelle nationale (NIOF) et des habitats en dégradation (mais occupation de zones de culture). Difficile localement de donner plus de précisions.

Les milieux occupés apparaissent pour l'instant stables mais ne bénéficient pas nécessairement de statuts de protection. De fait, la modification peut arriver rapidement sans toutefois qu'il y ait d'éléments actuels qui fassent penser qu'un changement soit prévu.

- Remarques étape 2 : néant

Nycticorax nycticorax – Héron bihoreau, Bihoreau gris - cd_nom : 2481

(Nom valide Taxref V7 : *Nycticorax nycticorax* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 2481)

CR (A2ac)

Évaluation initiale : CR (A2ac)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,c(>80%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 15301km² (<20000km²) + B2 calculé : 204km² (<500km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : (i),(ii),(iii),(iv),(v)
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

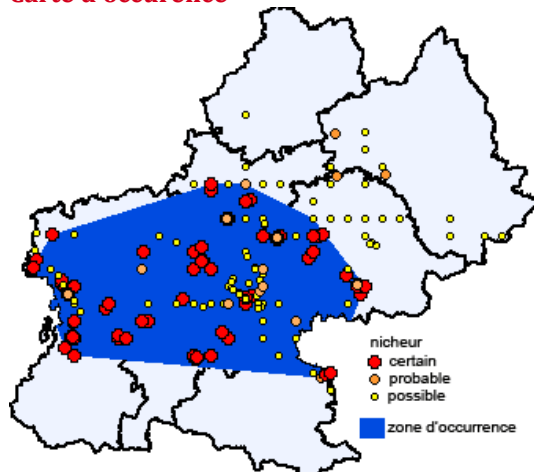
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

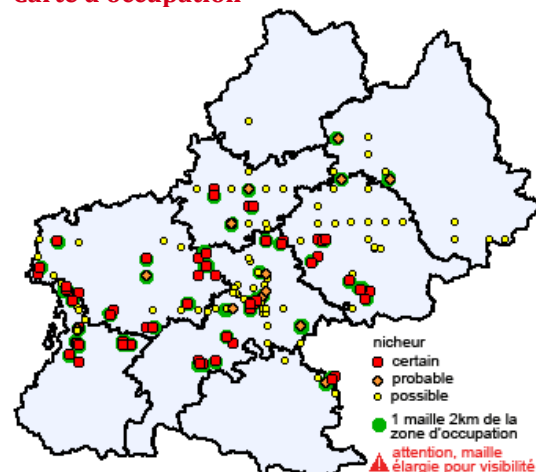
o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation



carte occurrence non validée : ouest et sud aveyron : points valides. Plus limite 12 et 82 aussi. Carte pas à refaire, classement sur autres critères et carte occupation non validée : Carte non valide, il faudrait prendre le linéaire de rivière. Carte pas

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : L'AONMP fait le décompte des effectifs recensés entre 1996 et 2007 : ceux-ci sont passés de 2596 couples à seulement 500 couples au maximum soit une chute de + de 80%. Les causes de cette diminution ne sont pas connues précisément même si la dégradation des capacités d'accueils par disparition ou dégradation de sites de nidification et/ou d'alimentation (notamment suite au comblement de gravières et aux effets de fortes périodes de sécheresses) jouent certainement un rôle. L'impact de la compétition avec le Héron garde-boeufs sur les sites de nidification tout comme des fluctuations liées aux conditions d'accueil des populations ibériques peuvent également entrer en jeu. Source : AONMP(2012). Questionnement sur la tendance actuelle?

Zone occurrence : Les trois points notés « Nidification probable » en Aveyron n'ont pas été pris en compte : les effectifs notés sont de 1 (pour deux observations) et de 2 pour une observation. De plus ce sont des données ZNIEFF (aucun détail sur indice de nidif). De toute façon, classement est réalisé en fonction de la carte d'occupation ne prenant en compte que les nidifications probables et certaines (ardéidé). Une seule maille 2km prise pour chaque observation. (NB : si une observation maille 10km de l'AONMP correspond à une donnée pointée dans la maille, seule la donnée pointée a été retenue).

Comité d'experts : en fait, les trois données de nicheurs probables à l'ouest de l'Aveyron ainsi que la donnée tout au sud du Lot (limite 82), ainsi que la donnée de nidification possible la plus au sud dans l'Aveyron sont valides (nidifications certaines avérées par la suite). Ni la carte ni le seuil ne sont donc valides (seuil supérieur). Toutefois, pas besoin de refaire la carte, car le classement est nettement supérieur avec le critère A.

La carte d'occupation d'occupation à refaire avec le linéaire de rivière. Mais là aussi, classement avec autres critères.

- Remarques étape 2 : piépluation régionale considérée comme autonome, pas de réajustement de critère.

***Oenanthe hispanica* – Traquet oreillard - cd_nom : 4074**

(Nom valide Taxref V7 : *Oenanthe hispanica* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 4074)

CR (A2ac C1 D1)

Evaluation initiale : CR (A2ac C1 D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,c(>80%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <50
- zone d'occupation : <20km²
- nombre de localité : <5
- menace vraisemblable : oui

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : Dernière observation certaine en 2005 - voir « Faune Sauvage de l'Aveyron »
- Remarques étape 1 : Quelques rares nicheurs débordent en Midi-Pyrénées sur les causses Noir et du Larzac (Atlas -AROMP 1997). Ces couples ont a priori disparu depuis (quelques rares observations d'oiseaux isolés de 1997 à 2006, espèce non revue depuis). Cartes inutiles pour classement. Si l'espèce est encore nicheuse dans quelques localités des causses, ces habitats peuvent être très rapidement dégradés (fermeture des milieux, mise en culture...). Pas de sous population, il s'agit d'une extension de la population « méditerranéenne ».
- Remarques étape 2 : La population de Midi-Pyrénées est un puits, complètement dépendante des fluctuations de la population méditerranéenne. Pas de réajustement toutefois, la catégorie étant déjà maximale.

***Tadorna tadorna* – Tadorne de Belon - cd_nom : 2767**

(Nom valide Taxref V7 : *Tadorna tadorna* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 2767)

CR (D1)

Évaluation initiale : CR (D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 78km² (<100km²) + B2 calculé : 9km² (<10km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : <5
- déclin continu des éléments suivants : (iii)
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

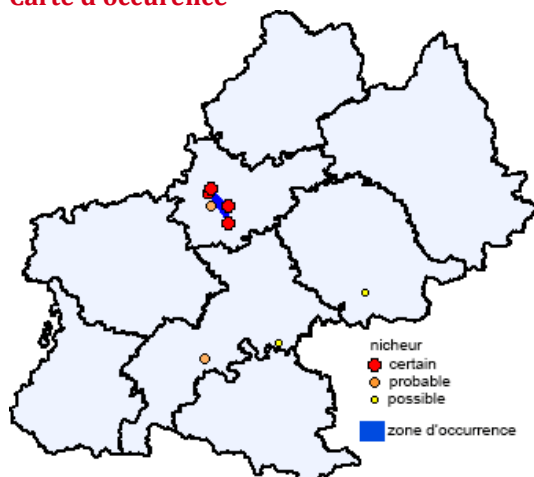
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <50
- zone d'occupation : <20km²
- nombre de localité : <5
- menace vraisemblable : oui

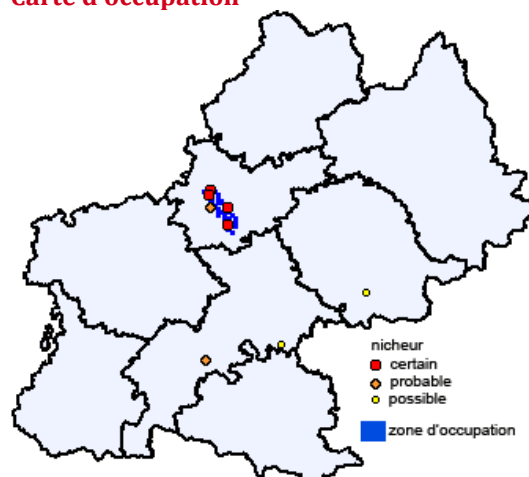
o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation



Explications :

- Remarques étape 0 : 2001 dans le Tarn-et-garonne

- Remarques étape 1 : L'espèce apparaît en progression mais reste vite limitée par le peu de zones propices à son installation. A peine 4 sites de reproduction en Midi-Pyrénées. L'espèce n'est nicheuse dans la région que depuis 2007. Les populations hivernantes peuvent générer des populations nicheuses. Il faudra suivre l'évolution des populations nicheuses et hivernantes pour mieux apprécier l'évolution de l'espèce dans l'avenir.

Zone d'occurrence : très proche du seuil. Test fait sans les indices de nidification possible = non concluant, même catégorie.

Zone occupation : validation par les experts. Toutes les données sont (Npo, Npr et Nc) sont prises en compte. Les observations isolées sont comptées comme mailles de 2km. S'il existe une observation dans même coin, on retient une maille 2km le long des cours d'eau principaux.

ZONE OCCURENCE : les experts considèrent qu'il ne faut compter que les Nidifications certaines car l'espèce reste très localisée et très bien connue.

ZONE OCCUPATION : les experts changent le critère en moins de 10km. Seul un carré de 1km est compté pour chaque donnée de nidification certaine (moins de 10 points de nidification sauvage connus).

Même si l'espèce semble suivre une bonne dynamique, il est encore difficile de donner une tendance nette d'évolution vu la jeunesse de la population nicheuse de la région. Ce qui est sûr, c'est que les sites propices à l'installation de l'espèce restent encore trop peu nombreux. Il faut donc suivre avec le plus grand intérêt l'évolution de ces populations et de ces milieux. On note des interventions régulières sur l'habitat utilisé. A priori pas d'autres secteurs « utiles » mais interrogation quant à sa "souplesse" sur le choix des sites de nidification.

- Remarques étape 2 : Interrogations sur l'origine réelle de cette pop qui n'augmente pas significativement. (échappée?)

***Turdus pilaris* – Grive litorne - cd_nom : 4127**

(Nom valide Taxref V7 : *Turdus pilaris* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 4127)

CR D1

Évaluation initiale : CR D1

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 116 km² (<5000km²) + B2 calculé : 16km² (<500km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : <10
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <50
- zone d'occupation : <20km²
- nombre de localité : <10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- 0

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : néant
- Remarques étape 1 : La dynamique de l'espèce est plutôt positive (AONMP 2012 et données LPO Aveyron). On note une colonisation vers le sud. Le STOC national la mentionne en baisse forte mais la détectabilité de l'espèce est difficile en point d'écoute donc ne reflète pas nécessairement la dynamique réelle. Habitat et population stables mais l'espèce se situe de toute façon en limite de répartition (AONMP 2012). Effectifs : moins de 10 couples, suivis par la LPO Aveyron
- Remarques étape 2 : néant

***Vanellus vanellus* – Vanneau huppé - cd_nom : 3187**

(Nom valide Taxref V7 : *Vanellus vanellus* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3187)

CR C1 D1

Évaluation initiale : CR C1 D1

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- B2 calculé: 9 km² (<10km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : <5
- déclin continu des éléments suivants : (iii)
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- 0

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

carte occupation non validée: Les points du 82 et du 46 sont invalides. Les sites de nidification sont plus petits que 4km² donc il est probable que l'on passe à la catégorie inférieure quant à la surface de la zone d'occurrence de l'espèce.

Explications :

- Remarques étape 0 : néant
- Remarques étape 1 : Un suivi exhaustif est mené sur un site redécouvert il y a trois ans par la LPO Aveyron.

(Données AONMP et observations personnelles (Jean Joachim, LPO Aveyron).

L'espèce s'installant dans des milieux de types « tourbière », les menaces pesant sur ces habitats font donc peser sur l'espèce tout autant de risques de disparition rapide (LPO Aveyron).

- Remarques étape 2 : néant

***Actitis hypoleucos* – Chevalier guignette - cd_nom : 2616**

(Nom valide Taxref V7 : *Actitis hypoleucos* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 2616)

EN CR (D1) (-1)

Evaluation initiale : CR (D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- informations non disponibles
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <50
- zone d'occupation : <20km²
- nombre de localité : <10
- menace vraisemblable : non

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -1

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Espèce assez marginale en Midi-Pyrénées pour laquelle l'évolution ne semble pas avoir changé ces dernières années (secteur de présence en période de reproduction : vallée du Gave de Pau, vallée du Tarn, Vallée du Lot) (Atlas nicheurs 2012, LPO Aveyron). Espèce assez marginale en Midi-Pyrénées, sans doute moins de 10 sites occupés chaque année. Nicheur certain uniquement pris en compte (cf AONMP). Données au nord des Hautes-Pyrénées : plus de 20 ans en arrière ! (données Ariège : 10ans environ) La carte d'occupation n'est pas validée par le comité d'experts. C'est nicheur certain très difficile à trouver. On soupçonne très très fortement de la nidification en plusieurs points en Aveyron (au moins trois mailles 2km)... Mais impossible de trancher entre plus de 10km² ou moins de 10km². On préfère maintenir en DD, l'espèce sera classée sur d'autres critères. Espèce marginale en Midi-Pyrénées dont la reproduction échoue sans doute souvent (activités humaines notamment). Les menaces sont donc les même aujourd'hui qu'il y a 10 ou 20 ans.
- Remarques étape 2 : L'espèce connaît une immigration importante, fort passage migratoire qui peut entraîner ici ou là de rares installations pour la nidification.

***Aegypius monachus* – Vautour moine - cd_nom : 2869**

(Nom valide Taxref V7 : *Aegypius monachus* (Linnaeus, 1766) - cd_ref : 2869)

EN (D1)

Evaluation initiale : EN (D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 618km² (<5000km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : <5
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

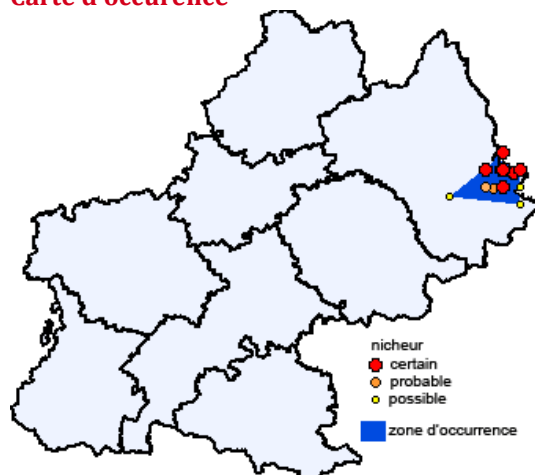
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <250
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : <5
- menace vraisemblable : non

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Population réintroduite dans les Grands causses au début des années 1990. Espèce bien suivie et bénéficiant d'un nourrissage par placette. Elle subit plutôt des préjudices lors de la nidification avec les activités de pleine nature.

Zone occurrence : tous les points sont pris en compte. (Test fait sans les Nicheurs possibles, résultat : même catégorie).

Voir si carte d'occupation inférieure à 10km² ? Mais impossible sans les sites de nidifications pointés.

Point à l'ouest faux mais ça ne change pas le critère. Avec une trentaine de couples dont 21 nicheurs en 2013, le Vautour moine augmente doucement sa population dans les Causses. Fourchette revue à la hausse (cf aussi remarque du contributeur).

- Remarques étape 2 : population autonome. Pas de réajustement de catégorie.

***Apus pallidus* – Martinet pâle - cd_nom : 3555**

(Nom valide Taxref V7 : *Apus pallidus* (Shelley, 1870) - cd_ref : 3555)

EN (B2ab(iii,iv,v) D1)

Evaluation initiale : EN (B2ab(iii,iv,v) D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,c(<20%)

o Critère B : répartition géographique

- B2 calculé : 4km² (<10km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : <5
- déclin continu des éléments suivants : (iii),(iv),(v)
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

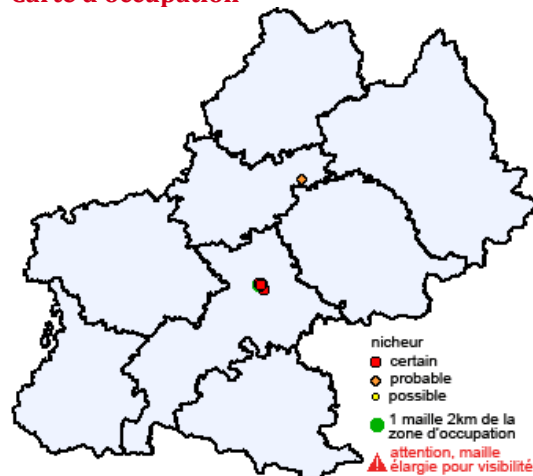
- nombre d'individus matures : <250
- zone d'occupation : <20km²
- nombre de localité : <5
- menace vraisemblable : oui

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation



Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Suivi précis de la colonie depuis les années 2000. Les données historiques (mais supérieures à 20 ans) témoignent d'un déclin important et d'une disparition sur les sites hors Toulouse. (AONMP 2012). Le suivi annuel met en avant une baisse régulière (hors fluctuations annuelles) de la zone de nidification. Le caractère urbain et les divers travaux affectant le bâti concerné ont un impact non négligeable sur la colonie. Uniquement les Nicheurs certains comptabilisés (donnée dans le Cirque de Bonne dans le 82 non comptée : indice probable une seule année). Méconnaissance sur la dynamique d'échanges génétiques avec d'autres populations. Isolation forte de la colonie toulousaine par rapport au noyau national (principalement méditerranéen). Suivi annuel exhaustif de la population toulousaine et régionale par Nature Midi-Pyrénées.

- Remarques étape 2 : L'espèce ne connaît pas une immigration importante, la colonie est essulée et déconnectée de son aire de répartition sans signes d'apports plus ou moins réguliers.

***Aquila chrysaetos* – Aigle royal - cd_nom : 2645**

(Nom valide Taxref V7 : *Aquila chrysaetos* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 2645)

EN (D1)

Evaluation initiale : EN (D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 9004km² (<20000km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

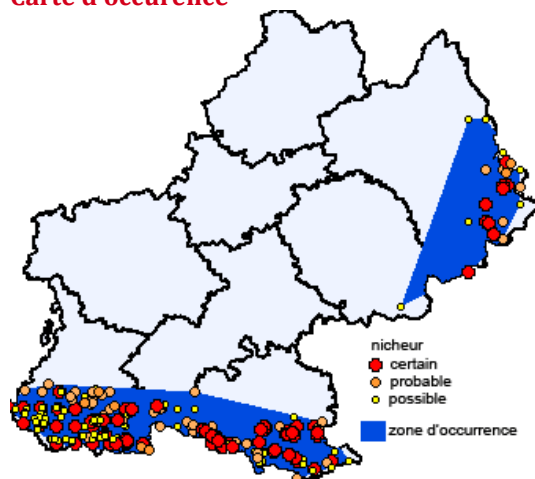
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <250
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Malgré une dynamique faible, le nombre de couples nicheurs a augmenté ces dernières années pour atteindre un nombre estimé à une cinquantaine de couples. A priori plutôt en stabilité sur certaines zones de Midi-Pyrénées (Ariège), en augmentation sur d'autres zones (Aveyron). En légère augmentation, l'Aigle royal a une population et un espace libre qui peuvent lui permettre d'accroître sa population. Seuls des facteurs anthropiques particuliers sont à même de limiter cette dynamique.

Pour les cartes, test fait sans compter les nicheurs possibles mais même catégorie (6727km²). Voir s'il existe une limite altitudinale ?NON.

Carte occupation sera faite si les sous critères peuvent être remplis !

La carte d'occurrence est validée par les experts.

Malgré un taux de renouvellement faible, l'Aigle royal a profité des mesures de protection et de sauvegarde. Lentement ses effectifs remontent. Cette reconquête peut être freinée par des activités humaines impactant directement sur l'espèce ou sa reproduction : collision avec des lignes électriques, dérangements dus à des activités de plein air (escalade, parapente, photographie, chasse...). L'empoisonnement constitue une menace importante à bien prendre en compte. Nombre de couples aujourd'hui : environ 50 estimés sur la région.

- Remarques étape 2 : Pas d'élément particulier

***Ciconia ciconia* – Cigogne blanche - cd_nom : 2517**

(Nom valide Taxref V7 : *Ciconia ciconia* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 2517)

EN CR (D1) (-1)

Evaluation initiale : CR (D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B2 calculé : 96km² (<500km²)
- sévèrement fragmenté : oui
- nombre de localité : <10
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

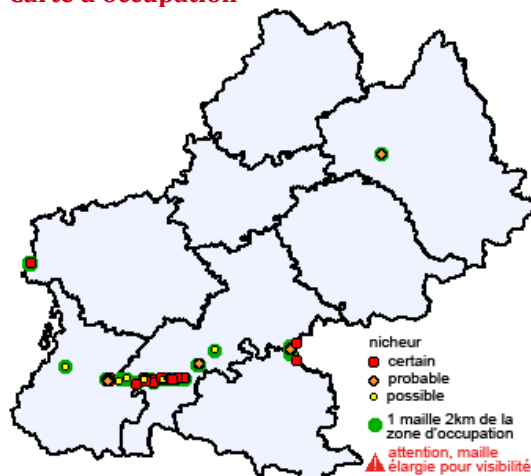
- nombre d'individus matures : <50
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : <10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -1

Carte d'occurrence

Carte d'occupation



Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : La petite population du Comminges a augmenté depuis quelques années. Les milieux occupés correspondent globalement à son exigence. Les milieux de chasse et de nidification semblent être stables sur la zone occupée. Tous les points de nidification certain, probable et possible ont été pris en compte dans des mailles 2km correspondantes.

Carte d'occupation validée. Validation de la carte B2 faite. Malgré le peu d'effectifs nicheurs en Midi-Pyrénées, l'espèce est en augmentation ces dernières années.

- Remarques étape 2 : La population ne connaît pas une immigration importante, vu la lenteur de l'expansion de la population nicheuse.

Pas de réajustement.

***Circus cyaneus* – Busard Saint-Martin - cd_nom : 2881**

(Nom valide Taxref V7 : *Circus cyaneus* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 2881)

EN (C1)

Evaluation initiale : EN (C1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,c(>30%) + A3c(>20%)

o Critère B : répartition géographique

- -
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques etape 0 :

- Remarques etape 1 : Si la répartition est à peu près la même entre les deux atlas régionaux, la modification incessante de son habitat de nidification (friches, coupes forestières régénérées...) et, dans le nord de la région, la propension à nicher dans les cultures ont rendu les effectifs de l'espèce très disséminés et localisés.

Cartes inutiles pour classement, validé par les experts.

La répartition très disséminée rend les chiffres très difficile à donner, cependant une étude récente (Nature Midi-Pyrénées) sur un inventaire par zone échantillon sur la région, donne quelques chiffres permettant d'en déduire les éléments rapportés pour chaque critère.

- Remarques etape 2

***Dendrocopos leucotos* – Pic à dos blanc - cd_nom : 3625**

(Nom valide Taxref V7 : *Dendrocopos leucotos* (Bechstein, 1803) - cd_ref : 3625)

EN (D1)

Évaluation initiale : EN (D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- informations non disponibles

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 1340km² (<5000km²) + B2 calculé : 52km² (<500km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : <20
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

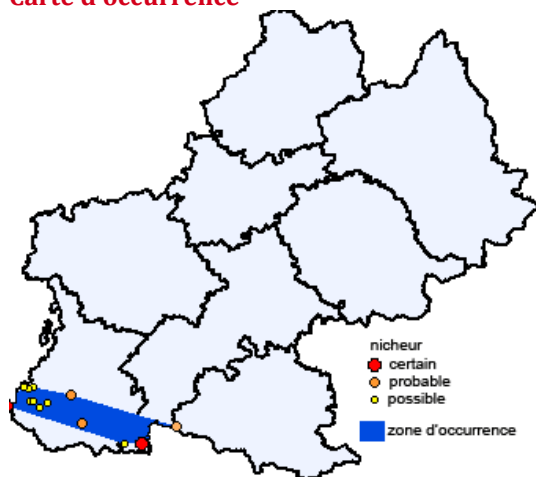
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <250
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

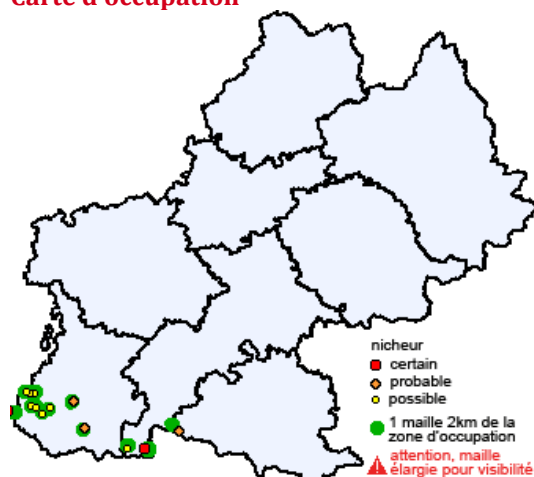
o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation



Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Dynamique plutôt stable. Interrogation quant à la possible évolution (positive) liée au vieillissement des forêts. (AONMP 2012). Prospections dans le cadre de N2000 et autres n'ayant pas fourni de nouvelles données. Localisations encore éparées (à nuancer toutefois par les difficultés de prospection de l'espèce). AONMP 2012. Zone d'occurrence : RAS. Carte occupation : 1 maille 2km comptée pour chaque observation (maille atlas ou ZNIEFF).
- Remarques étape 2 : Espèce sédentaire, l'espèce ne connaît pas une immigration importante.

***Emberiza hortulana* – Bruant ortolan - cd_nom : 4665**

(Nom valide Taxref V7 : *Emberiza hortulana* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 4665)

EN (B2ab(i,ii,iii,iv,v))

Evaluation initiale : EN (B2ab(i,ii,iii,iv,v))

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,b(<20%)

o Critère B : répartition géographique

- B2 calculé : 340km² (<500km²)
- sévèrement fragmenté : oui
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : (i),(ii),(iii),(iv),(v)
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

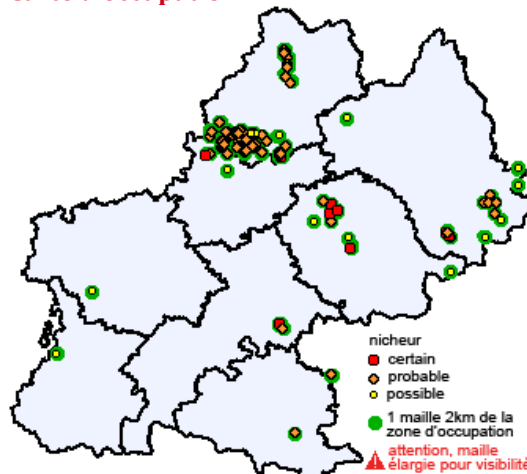
- nombre d'individus matures : <1000
- zone d'occupation : <30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation



Explications :

- Remarques etape 0 :

- Remarques etape 1 : Régression notable des noyaux lotois, tarnais et aveyronnais (Heaulme, Joachim 2012, comparaison Atlas Aromp 96 et AONMP 2012). Les différents noyaux sont les mêmes pour l'Atlas de 1996 et l'Atlas de 2012, le noyau ariègeois non mentionné sur l'Atlas 2012 est en fait toujours présent. Maille 2km prise en compte uniquement si un pointage « Bruant ortolan » est dedans, quelque soit le type de données : mailles, ZNIEFF ou pointage...

Pas de mailles prises en plus en fonction de l'habitat.

CARTE OCCUPATION VALIDE : pas de sous prospection du fait d'une détection relativement aisée. Par contre de nombreuses données sont comptées, alors qu'elles ne sont plus valides : nord du lot, toutes celles de l'aveyron, et il n'en reste plus que une ou deux en tarn et garonne.

Dans le tarn, tri à faire aussi ! La carte n'est donc pas représentative mais la fourchette est valable et validée par les experts. Remarque toutefois : fourchettes proposées non satisfaisantes pour l'espèce on a le choix entre moins de 250 et moins de 2500. La population de Midi Pyrénées doit être estimée entre 200 et 300 couples soit 600 oiseaux. Voir de toute façon la validation du critère B. Stations bien suivies dans le Lot (Heaulme), le Lauragais (Bousquet, Joachim), Gaillacois (LPO Tarn), Ariège (Tessier Marc).

- Remarques etape 2 : pas d'information disponible sur les échanges et liens avec populations extrarégionales donc pas de modification du classement.

***Hirundo rustica* – Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée - cd_nom : 3696**

(Nom valide Taxref V7 : *Hirundo rustica* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 3696)

EN (A2acde)

Évaluation initiale : EN (A2acde)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,c,d,e(>50%)

o Critère B : répartition géographique

- -
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Répartition homogène. Déclin prononcé (constat empirique à nuancer). Diminution, voire disparition de colonies " (2ème atlas) ". Ressenti d'une légère baisse en Ariège, malgré des fluctuations importantes d'une année sur l'autre. « (S. REYT, J. VERGNE » baisse importante au niveau national. Cartes inutiles pour classement.
- Remarques étape 2 : L'espèce ne connaît pas une immigration importante vu l'état des populations extra régionale.

***Lanius excubitor* – Pie-grièche grise - cd_nom : 3814**

(Nom valide Taxref V7 : *Lanius excubitor* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 3814)

EN (B(1+2)ab(i,ii,iii,iv,v) C2a(i) D1)

Evaluation initiale : EN (B(1+2)ab(i,ii,iii,iv,v) C2a(i) D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,c,e(>20%) + A3c,e(>20%) + A4a,c,e(>20%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 1745km² (<5000km²) + B2 calculé : 52km² (<500km²)
- sévèrement fragmenté : oui
- nombre de localité : <10
- déclin continu des éléments suivants : (i),(ii),(iii),(iv),(v)
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : <250
- % d'individus dans une sous population : individus répartis de façon plus équilibrée entre les différentes sous populations
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : non

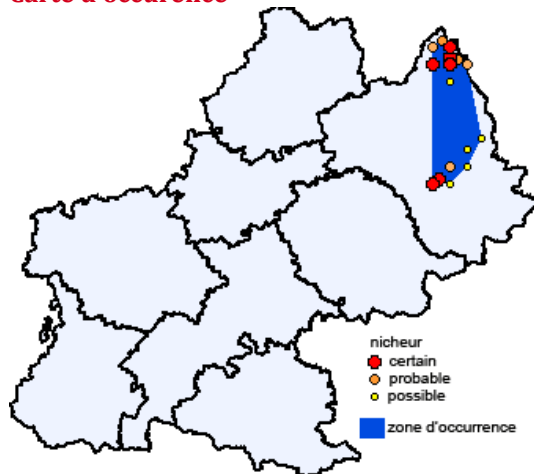
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <250
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : <10
- menace vraisemblable : oui

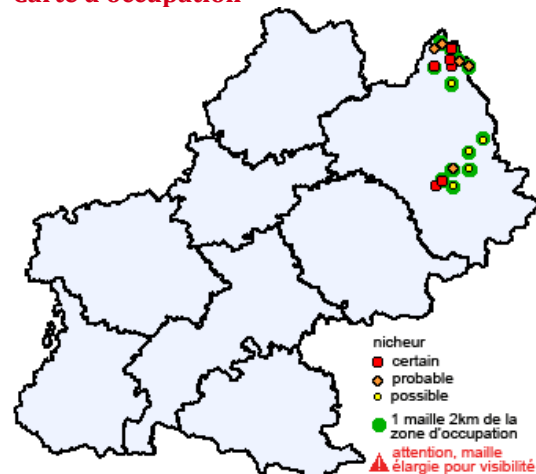
o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation



Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Disparition de couples sur le Lévézou depuis les années 1990, sans doute également dans les marges de la population de l'Aubrac en raison de la destruction des ses habitats (drainages...) (LPO Aveyron). Dans le futur, les habitats risquent de subir le même problème.

Zone d'occurrence : ok

Carte occupation : 1 maille de 2km comptée pour chaque observation (maille atlas ou ZNIEFF), validé par les experts.

Fragmentation et localités diminuées. Deux populations : une sur le Lévézou (5 - 10 couples) et une sur le nord Aveyron (15 - 30 couples) soit un maximum de 60 individus matures (LPO Aveyron). Modification C22.

- Remarques étape 2 : pas d'immigration régulière connue ou identifiée donc pas de modification du classement.

***Lanius senator* – Pie-grièche à tête rousse - cd_nom : 4460**

(Nom valide Taxref V7 : *Lanius senator* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 4460)

EN (A4ac C1 D1)

Evaluation initiale : EN (A4ac C1 D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,c,e(>30%) + A4a,c(>50%)

o Critère B : répartition géographique

- B2 calculé : 244km² (<500km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : (ii),(iii),(iv),(v)
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

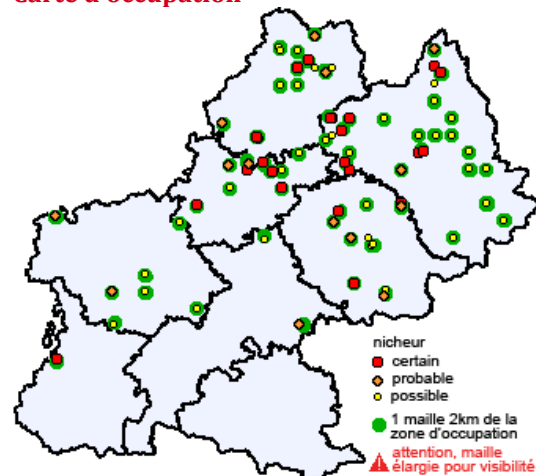
- nombre d'individus matures : <250
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation



Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Entre l'inventaire 1985-1989 et celui réalisé entre 2007 et 2010, les populations de cet oiseau ont baissé dans les quatre départements de la région où sa présence était significative. La poursuite de la dégradation de la qualité des habitats et de la raréfaction des ressources trophiques sont à craindre pour l'avenir. Et quelle évolution des conditions d'hivernage sur le continent africain ? Source : Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux-et-Niestlé. L'espèce n'est plus contactée dans plusieurs secteurs où elle était présente. Source : Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux et Niestlé. 1 maille 2km comptée pour chaque obs (maille atlas ou ZNIEFF) espèce très localisée, n'habitant pas tout ses habitats potentiel. Modification de la fragmentation (espèce migratrice et mouvements notables). Même si une estimation des effectifs au niveau régional fait défaut, le faible nombre de données nicheuses et la dynamique constatée ces 10-15 dernières années laisse supposer une population régionale composée d'un très faible nombre de couples. Disparition de l'espèce dans plusieurs secteurs géographiques du Nord de la région (expérience et contributions des observateurs). Source : Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux et Niestlé.

- Remarques étape 2 :

- La population connaît une immigration importante et devrait continuer les années à venir.

***Milvus milvus* – Milan royal - cd_nom : 2844**

(Nom valide Taxref V7 : *Milvus milvus* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 2844)

EN (C1)

Evaluation initiale : EN (C1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,b,c(>30%) + A3c(>30%) + A4c(>30%)

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : <1000
- % d'individus dans une sous population : individus répartis de façon plus équilibrée entre les différentes sous populations
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : non

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <1000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Population Midi-Pyrénéenne estimée au maximum de 600 couples en 2000 (rapaces nicheurs de France).

Actuellement, population comprise entre 290 et 370 couples (estimations effectuées par les experts par département). Si rien n'est mis en place, il n'y a pas de raison que le déclin ne se poursuive pas... Chiffres de l'enquête rapaces et estimations locales non comparables du fait de méthodes différentes. Cependant la baisse est avérée et il n'y a pas de raison qu'elle stoppe.

Cartes inutiles pour classement. Population pyrénéenne comprise entre 340 et 500 individus matures. Population nord Midi-Pyrénées (Aveyron, Lot, Tarn) estimée à 240 individus matures. Déclin avéré (environ 50 pour cent entre 2000 et 2013).

- Remarques étape 2 : population « source » en Midi-Pyrénées donc pas d'immigration forte. Pas de réajustement

***Rallus aquaticus* – Râle d'eau - cd_nom : 3036**

(Nom valide Taxref V7 : *Rallus aquaticus* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 3036)

EN D1

Évaluation initiale : EN D1

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A4a,c(<20%)

o Critère B : répartition géographique

- B2 calculé: 148 km² (<500km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : (iii)
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <250
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- 0

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : néant

- Remarques étape 1 : A l'échelle régionale, on note une diminution des habitats même si les sous prospections sont possibles, ce qui n'explique toutefois pas la différence (baisse) entre les deux atlas (Atlas AROMP et AONMP 2012).

On constate un nstat de replie sur des sites artificialisés mais sans certitude quant à la reproduction effective.

Globalement l'habitat d'origine de l'espèce est rare et en déclin en région. Une baisse continue est donc à prévoir.

- Remarques étape 2 : néant

***Riparia riparia* – Hirondelle de rivage - cd_nom : 3688**

(Nom valide Taxref V7 : *Riparia riparia* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3688)

EN (B2ab(ii,iii)c(ii,iii) C1)

Evaluation initiale : EN (B2ab(ii,iii)c(ii,iii) C1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,c,e(>30%) + A3c(<20%)

o Critère B : répartition géographique

- B2 calculé : 748km² (<500km²)
- sévèrement fragmenté : oui
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : (ii),(iii)
- fluctuation extrême des éléments suivants : (ii),(iii)

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

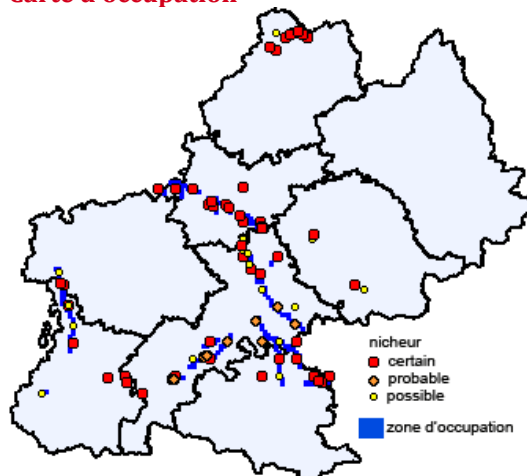
- nombre d'individus matures : <2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation



Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : La tendance nationale montre une forte baisse comme c'est le cas pour toutes les espèces d'hirondelles. la disparition des habitats et les pratiques agricoles semblent être à l'origine de ce déclin. les données régionales affichent quand à elle une population qui semble stable. la baisse nationale affecte ou affectera les effectifs de la région à court ou moyen terme. atlas régional et LRN et NIOF). Les sites de nidification sont souvent des sites d'exploitations de granulats dont la topographie varie en fonction des impératifs d'extractions. La préservation des zones de nidification des hirondelles ne font pas partie des objectifs premiers des exploitants. Les sites qui semblent plus pérennes ne sont pas mieux lotis... érosion, crues, effondrement des cavités sont autant de facteur qui viennent perturber la nidification de cet espèce. (atlas régional et NIOF). NC, Npr et Npo. Obs isolées : comptées comme 1maille2km. Si les observations sont nombreuses dans une même zone, toutes les mailles 2km le long des rivières sont comptées. CARTE OCCUPATION NON VALIDE : dans le linéaire de rivière, le nombre de sites favorables à cette espèce est peu important. Donc, estimer que tout le linéaire sur une maille est occupé est complètement sur-estimé. Donc, on change la catégorie, on met la catégorie inférieure : moins de 500km². La population de Midi-Pyrénées ne semble pas subir le déclin annoncé pour le reste de la population française, mais il me semble qu'il faut tempérer ce tendance à la stabilité dans la région par le coup de projecteur posé sur les populations lors des récents suivis et de l'atlas régional. ces populations sont en grave danger et donc à surveiller avec le plus grand intérêt. Déclin continu, le dernier atlas de Midi-Pyrénées, on compte à peine 30 mailles où l'espèce est nicheuse certaine. Même si ces populations peuvent souffrir d'un manque de prospection. les individus peuvent être très mobiles sur les sites d'une année à l'autre. La grande fragilité des sites de nidification conjuguée l'usage intensif des pesticides dans les pratiques agricoles, ainsi que les pertes migratoires fragilisent grandement les effectifs nicheurs.

- Remarques étape 2 : L'espèce ne connaît pas une immigration importante et continue.

***Saxicola rubetra* – Traquet tarier, Tarier des prés - cd_nom : 4049**

(Nom valide Taxref V7 : *Saxicola rubetra* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 4049)

EN (A4ace C1)

Evaluation initiale : EN (A4ace C1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A4a,c,e(>50%)

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -

- nombre de localité : -

- déclin continu des éléments suivants : -

- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500

- déclin continu : oui

- nombre d'individus dans chaque sous-population : -

- % d'individus dans une sous population : -

- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : non

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <1000

- zone d'occupation : >30km²

- nombre de localité : >10

- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Variation entre 1989 et 2005 : -68 %

(Références : http://www.lpo.fr/images/Presentation_statut_des_especes/StatutOiseauxFrance.pdf)

Résultats des STOC: déclin de 59% depuis 1989. Déclin de 40% depuis 2001

Le STOC révèle un déclin très rapide du Tarier des prés sur la période (temps de génération = 10 ans). Si ce déclin était soupçonné, il s'inscrit aujourd'hui parfaitement dans la tendance à décliner des espèces de milieux agricoles et de répartition nordique. Comme pour le Pipit farlouse, c'est une espèce menacée de disparition des plaines françaises à brève échéance. La diminution a été telle que la perte des deux tiers des individus dans les années 2000 ne représente qu'un faible pourcentage du déclin total depuis 1989. Le Tarier des prés est en déclin à l'échelle de l'Europe. Ce constat à lui seul fait peur pour le devenir de cette espèce...et en dit long sur la problématique biodiversité-agriculture (intensive) au sens large...Espèce classée A4 par contributeur car la tendance démographique ne montre pour l'instant aucun signe optimiste quant à une éventuelle stagnation voire augmentation pour le futur. L'écologie de cette espèce liée aux agrosystèmes de qualité, ne laisse rien présager de bon pour le futur puisque les orientations agricoles ne montrent toujours pas de réelles améliorations pour la prise en compte de la biodiversité en général et par conséquent du Tarier des prés.

Bien sur cette tendance est nationale et la région Midi-Pyrénées, malgré un nombre de secteurs favorables important, ne fait pas exception à la règle pour cette espèce. Les effectifs (et localités) de MP sont en forte régression sur l'ensemble du territoire, et ce malgré quelques belles populations sur le piémont pyrénéen

sources: <http://vigienature.mnhn.fr/page/tarier-des-pres-AONMP-1997-et-2012-> /

http://www.lpo.fr/images/Presentation_statut_des_especes/StatutOiseauxFrance.pdf-

http://www.migration.net/index.php?m_id=1517&bs=27-<http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Tarier-des-pres.pdf>-BOULESTEIX P.

(1999).- Tarier des prés. *Saxicola rubetra*. In ROCAMORA, G. & YEATMAN-BERTHELOT, D. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. Société d'Etudes Ornithologiques de France & Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris: 312-313."

Réunion experts: carte d'occurrence demandée, avec uniquement les points de nicheurs certains. Mais il existe depuis l'AONMP(2012) 2 nouvelles observations de nidification certaine (une vers bouconne, une dans le 82) qui feraient énormément augmenter la zone d'occurrence. On pourrait les exclure comme nidification ponctuelle (l'espèce est sujette à des installations non durables), mais de toute façon, le classement ne serait pas changé par rapport aux critères A ou C. Donc carte abandonnée ! Malgré une forte diminution des populations de cette espèce les 2 dernières décennies, il s'agissait auparavant d'une espèce relativement bien représentée dans ses milieux de prédilection (agrosystèmes prairiaux). Actuellement de belles populations subsistent sur le piémont pyrénéen, dans le nord Aveyron (sud massif central), malgré une baisse sensible du nombre de localités (AONMP 2012). Les études réalisées dans la région montrent des densités de Tarier des prés comprises entre 0.8 et 2 territoires pour 10 ha (Laffont 2009, Senbeille, 2010). L'étude réalisée par Leconte en 1987 montre une densité (très faible) de Tarier des prés de 0.4 couple pour 10 ha en vallée d'Aspe et d'Ossau. Si l'on prend ces chiffres en compte, il faudrait croiser avec la superficie des milieux utilisés par le Tarier des prés en Midi-Pyrénées afin d'obtenir une estimation de la population

mature de cette espèce pour la région. Cette donnée est extrêmement difficile à obtenir dû fait de la diversité des milieux utilisés: prairies de fauche de fond de vallée, de montagne, prairies humides, fougères, zones tourbeuses, lande à genêts et genévriers,... Une fourchette comprise entre 2500 et 10000 individus matures en Midi-Pyrénées semble la plus appropriée à ce taxon. Les experts revoient toutefois ce nombre à la baisse. Il ne s'agit pas d'une espèce à population très petite ou restreinte. Les experts estiment que le contributeur n'a pas compris la question du nombre d'individus matures d'où son abaissement.

- Remarques étape 2 : pas de réajustement.

***Sterna hirundo* – Sterne pierregarin - cd_nom : 3343**

(Nom valide Taxref V7 : *Sterna hirundo* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 3343)

EN (B2ab(ii)c(ii) D1)

Evaluation initiale : EN (B2ab(ii)c(ii) D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 5470km² (<20000km²) + B2 calculé : 344km² (<500km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : <10
- déclin continu des éléments suivants : (ii)
- fluctuation extrême des éléments suivants : (ii)

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

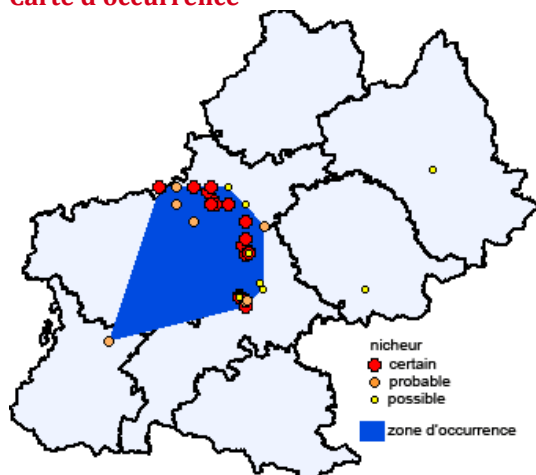
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <250
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : <10
- menace vraisemblable : oui

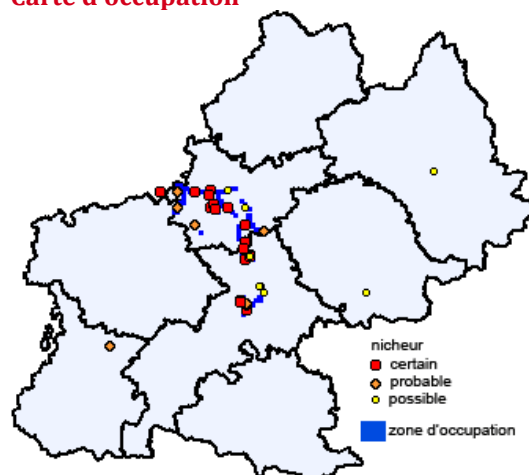
o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation



Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : La dynamique nationale de l'espèce est en progression depuis les dix dernières années. Les populations de Midi-pyrénées sont certes petites mais les effectifs sont stables voir en progression. Espèce à surveiller en Midi-Pyrénées, zones de nidifications principalement situées sur le bassin garonnais fortement sujettes à modifications ou dérangements fréquents (prédations, crues). Zone d'occurrence : test fait avec aucun point Npo : même catégorie (164km²) Carte occupation : Npo, Npr et Nc. Obs isolées comptées comme 1 maille 2km. Maille 2km retenues le long des cours d'eau principaux. Carte occurrence : sans intérêt - carte occupation validée. Installation liée aux dynamiques fluviales et gestions de sites. Espèce en progression mais à statut fragile sur Midi-Pyrénées. Faible effectif et zone de nidifications fragiles (crues, dérangements...). L'espèce est principalement présente sur les bords de la Garonne, le dernier atlas ne donne pourtant que 9 mailles en nicheur certain. Les zones de nidification sont souvent exposées à la prédation ou aux intempéries. L'évolution des milieux peut aussi générer des problèmes pour l'installation de l'espèce, sur les îles ou îlots notamment. Une végétalisation importante des sites de nidification gêne aussi l'installation des nichées.
- Remarques étape 2 : L'espèce s'installe au grès des opportunités de nidification, et donc choisie les sites disponibles sur les corridors fluviaux ou de plans d'eau. Elle connaît donc une immigration importante.

Aegolius funereus – Nyctale de Tengmalm, Chouette de Tengmalm - cd_nom : 3533

(Nom valide Taxref V7 : *Aegolius funereus* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3533)

VU (D1)

Évaluation initiale : VU (D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 4384km² (<5000km²) + B2 calculé : 564km² (<2000km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

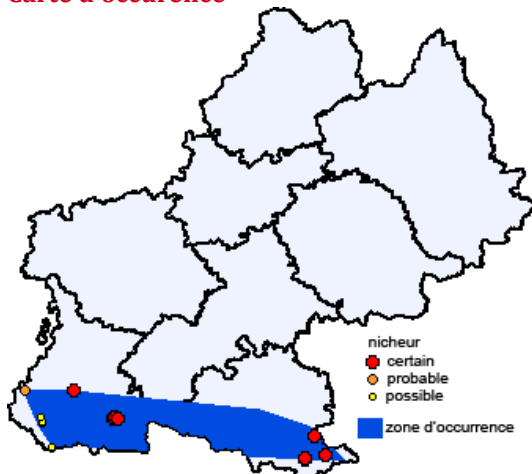
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <1000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

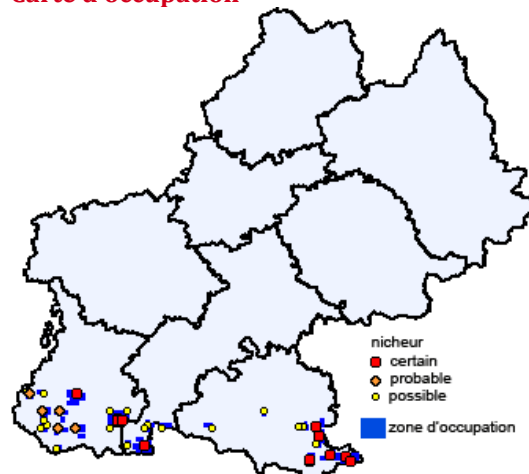
o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation



carte occupation non validée : espèce sous prospectée mais très localisée qd même, donc carte invalidée. Voir carte occurrence plutôt car trop proche seuil

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 :

Références : AONMP 1997 et 2012 ; <http://rapaces.lpo.fr/sites/default/files/mission-rapaces/37/ct-chouettes.pdf>

En Midi-Pyrénées, divers éléments apparaissent favorables à la population du Chouette de Tengmalm, et laissent penser que les effectifs restent stables voire pourraient augmenter dans le futur : vieillissement des forêts - augmentation des surfaces hors sylvicultures en forêt de montagne - forte prise en compte dans les politiques publiques de gestion forestière de cette espèce - etc.

Le contributeur a estimé le nombre de localités supérieur à 20 en prenant comme localité l'ensemble d'un massif : Massif de Tabe, Massif du Biros, Massif du Luchonnais, Massif du Donezan,...

En estimant de la sorte, à l'échelle régionale de MP, nous sommes certainement légèrement au-dessus des 20 localités. Aucun déclin ni fluctuation extrême sont apparents pour cette espèce.

Zone d'occurrence : Est-ce sous-estimé ? Les experts estiment que ce n'est pas sur-estimé. En effet, il est possible que ce soit proche du seuil supérieur.

Zone d'occupation : proche du même seuil, mais dans l'autre sens ! Pour la carte d'occupation, ont été pris en compte les nicheurs possibles, probables et certains. Les mailles de 2 km sont comptées si observation + habitat corine (= 312 ou 313, cad forêt conifères ou mixte). Le classement se fait uniquement par la carte d'occurrence car la carte d'occupation est trop difficile à faire et trop proche des seuils.

Les experts estiment que la population de Chouettes de Tengmalm n'est apparemment pas en déclin, sans doute sur la tranche basse de la fourchette mais supérieure à 250.

- Remarques étape 2 : pas de réajustement

***Anthus campestris* – Pipit rousseline - cd_nom : 3713**

(Nom valide Taxref V7 : *Anthus campestris* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3713)

VU (C1)

Evaluation initiale : VU (C1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,c(<20%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
 - Remarques étape 1 : Effectifs et dynamique mal connus, en augmentation dans les zones cultivées (meilleure prospection). Stable dans les milieux caussenards. Régression dans les milieux de pelouses sèches dans le Lot et sans doute dans les causses aveyronnais " (2ème atlas)- cartes inutiles pour classement cf. remarques précédentes. Pas de données pour justifier du niveau d'un déclin possible.
- Remarques étape 2 : L'espèce ne connaît pas d'immigration et occupe les différents habitats favorables de façon disséminée.

***Anthus pratensis* – Pipit farlouse - cd_nom : 3726**

(Nom valide Taxref V7 : *Anthus pratensis* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3726)

VU (C1 D1)

Évaluation initiale : VU (C1 D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,c,e(<20%) + A3c,e(<20%) + A4a,c,e(<20%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 4615km² (<5000km²) + B2 calculé : 136km² (<500km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : (ii),(iii)
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

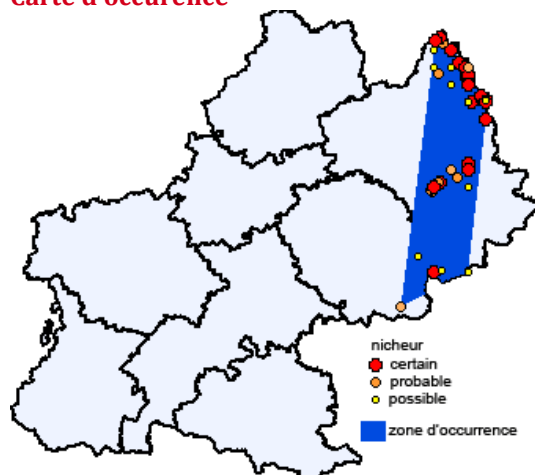
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <1000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

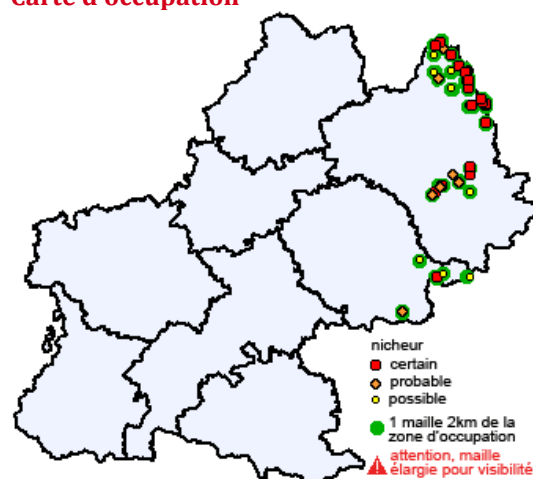
o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation



Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : L'espèce a disparu ponctuellement des secteurs les plus bas en altitude qu'elle occupait anciennement sur le Lévézou notamment (LPO Aveyron) en raison de la disparition de ces habitats (drainage, mise en culture...). Ces changements de pratiques agricoles continuent toujours à affecter les habitats de cette espèce (maïsiculture par exemple).

Zone d'occurrence : proche du seuil

Zone d'occupation : loin des seuils

Carte occupation : 1 maille 2km comptée pour chaque obs (maille Atlas ou ZNIEFF)

Population difficile à estimer mais supérieure à 125 couples mais inférieure à 1250 couples (donc moins de 2500 individus matures) dont la très grande majorité dans la population du nord Aveyron (LPO Aveyron, Atlas nicheurs 2012). Pas de fragmentation donc pas de sous-populations. Population difficile à estimer mais sans doute inférieure à 1000 couples (donc moins de 2000 individus matures) dont la très grande majorité dans la population du nord Aveyron (LPO Aveyron, Atlas nicheurs 2012).

Les dernières réflexions du comité d'expert estiment une population très inférieure à 500 couples. Il s'agit clairement d'une espèce avec un risque fort de disparition de la région.

- Remarques étape 2 : pas de réajustement

***Apus melba* – Martinet à ventre blanc, Martinet alpin - cd_nom : 3558**

(Nom valide Taxref V7 : *Tachymarptis melba* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3561)

VU (D1)

Evaluation initiale : VU (D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B2 calculé : 184km² (<500km²)
- sévèrement fragmenté : oui
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

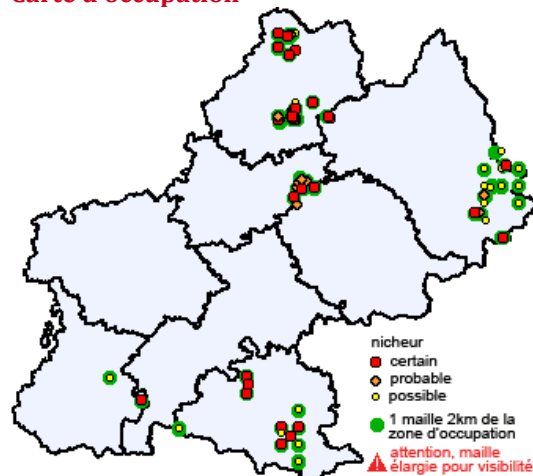
- nombre d'individus matures : <1000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation



Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : La plupart des colonies régionales de cet oiseau sont connues depuis des années compte-tenu de la particularité des sites fréquentés. D'après les remarques citées dans l'Atlas des Oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées, les effectifs semblent stables. Toutes les populations sont localisées sur les sites rupestres. Pas de signes de déclin observés et peu de fluctuations inter-annuelles. NC, Npr et Npo. Une seule maille 2km comptée pour chaque observation.

Si les données proviennent uniquement de l'atlas, 1 maille de 2km au centre. Dans le cas où dans une maille atlas il y a d'autres observations, c'est celles-ci qui ont été comptées.

Pas de déclin observé : Effectifs semblant stables mais quand même à préciser. Une vingtaine de sites estimés dans la région ?

Effectivement manque de connaissances sur les colonies.

- Remarques étape 2 : pas d'immigration pour cette espèce fidèle en général à ses sites de nidification

***Aquila pennata* – Aigle botté - cd_nom : 2654**

(Nom valide Taxref V7 : *Hieraaetus pennatus* (Gmelin, 1788) - cd_ref : 2651)

VU (D1)

Évaluation initiale : VU (D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <1000
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Espèce rare mais répartition assez large (AONMP). La population nationale reproductrice se maintient.

(Observatoire rapaces. Résultats 2005-2010). Estimation de 20 couples nicheurs localisés en 2003 dans le Gers (BUGNICOURT, 2004. Le Pistrac n°19 : 5-59)- L'estimation départementale tournerait plus tôt entre 50 et 80 couples sur l'ensemble du département (Source Mathieu Orth- Groupe Ornithologique du Gers). Densité notable sur le piémont pyrénéen. Cartes inutiles pour le classement. Le comité d'experts estime la population régionale autour de 250 couples sur la base de inventaires et suivis réalisés.

- Remarques étape 2 : Pas de réajustement

***Athene noctua* – Chouette chevêche, Chevêche d'Athéna - cd_nom : 3511**

(Nom valide Taxref V7 : *Athene noctua* (Scopoli, 1769) - cd_ref : 3511)

VU (C1)

Évaluation initiale : VU (C1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,c(>20%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <10000
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Relative stabilité des effectifs dans les secteurs encore favorables mais déclin significatif dans les secteurs agricoles intensifs et les zones à fort développement de l'urbanisation. Source :- Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux-et-Niestlé.

. Adaptabilité de l'espèce à des milieux perturbés et urbanisés mais qualité de l'habitat (notamment nourriture) en baisse forte (pour les milieux strictement naturels notamment). Cartes inutiles pour classement. Pas d'estimation de l'effectif régional mais sur la base d'études locales et de communications personnelles - dires d'experts (notamment sur les densités). La population est évaluée à plus de 2000-2500 individus matures. Espèce à petit territoire. Difficile d'estimer le degré de déclin global au niveau régional mais une érosion des populations est constatée dans plusieurs secteurs. Situation variable avec des secteurs où elle semble se maintenir et d'autres où elle décline ou a même disparu. Le critère retenu d'une baisse de 10 pour cent en 10 ans peut paraître faible mais le critère supérieur est peut-être un peu exagéré pour cette espèce. Source :- Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux-et-Niestlé. Dynamique à préciser mais menaces bien présentes et déclin continu. Densités pas évidentes à estimer. Pas d'estimation de l'effectif régional mais sur la base d'études locales et de communications perso - dires d'experts (notamment sur les densités) la population est évaluée à plus de 2000 individus matures. Espèce à petit territoire. Source :- Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux-et-Niestlé. - Remarques étape 2 : Espèce sédentaire à petit territoire, l'espèce ne connaît pas d'immigration.

***Burhinus oedicnemus* – Oedicnème criard - cd_nom : 3120**

(Nom valide Taxref V7 : *Burhinus oedicnemus* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3120)

VU (C2a(i) D1)

Évaluation initiale : VU (C2a(i) D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,c(<20%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : <1000
- % d'individus dans une sous population : individus répartis de façon plus équilibrée entre les différentes sous populations
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <1000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Malgré l'altération de certains habitats naturels de l'espèce (pelouses sèches de causses), l'espèce semble faire preuve d'une certaine plasticité dans les zones de polycultures de la région (céréales, maïs, oléagineux, vignes), où se trouve l'essentiel des couples nicheurs. Son caractère nidifuge peut représenter un atout dans ce type d'habitats. Source :AONMP

Espèce capable de se reporter sur des habitats de substitution parfois étonnants et de surface réduite. Baisse possible mais ténue. Cartes inutiles pour classement. D'après l'AONMP, la répartition de l'espèce reste relativement restreinte avec, semble-t-il, un « bastion » dans le Tarn.

Cependant un risque de déclin est envisageable dans la mesure où le phénomène d'altération des habitats naturels se poursuit ayant pour conséquence à terme que la population régionale se retrouverait confinée dans les plaines agricoles intensives.

Même s'ils ne sont pas connus précisément les effectifs régionaux seraient plus proches de 1000 individus matures (500-600 couples ?) plutôt que de 2000. Source :AONMP

- Remarques étape 2 : pas de lien majeur ou déterminant avec autres populations voisines donc pas de réajustement.

***Carduelis cannabina* – Linotte mélodieuse - cd_nom : 4588**

(Nom valide Taxref V7 : *Carduelis cannabina* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 4588)

VU (A4ac)

Évaluation initiale : VU (A4ac)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A4a,c(>30%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <15000
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Cette espèce a accusé selon le programme STOC-EPS une réduction de l'ordre de 39 pour 100 depuis 2001 (elle est en déclin de 68 pour 100 depuis 1989). Ce même constat de diminution voire de disparition locale a été fait dans la majeure partie de la région Midi-Pyrénées. Sources biblio: Frémaux S. & Ramière J., coord. (2012). Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi-Pyrénées, Delachaux et Niestlé. Résultats du suivi temporel des oiseaux communs, publié sur le site <http://vigienature.mnhn.fr>, consulté le 30/09/2013 / Modification de la fourchette de 50 à 30. Cartes inutiles pour classement. La population nicheuse peut-être estimée entre 2500 et 5000 couples nicheurs en Midi-Pyrénées. L'estimation de son déclin, probablement non homogène sur la région (grosse différence présumée entre la dynamique des populations liées aux landes et celles liées aux cultures bocagères) est difficile à définir globalement... Sources biblio: Frémaux S. & Ramière J., coord. (2012). Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi-Pyrénées, Delachaux et Niestlé. Résultats du suivi temporel des oiseaux communs, publié sur le site <http://vigienature.mnhn.fr>, consulté le 30/09/2013 del Hoyo J., Elliot A. & Christie D.A. eds. (2010). Handbook of the Birds of the World. Vol. 15. Weavers to New World Warblers. Lynx Edicions, Barcelona. Estimation à préciser (source non identifiée). L'espèce est encore répartie largement en Midi-Pyrénées, qui plus est dans des zones biogéographiques et des milieux variés. Sources biblio: Frémaux S. & Ramière J., coord. (2012). Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi-Pyrénées, Delachaux et Niestlé.

- Remarques étape 2 : Pas de connaissance sur les possibilité d'une immigration, espèce difficile à cerner aux populations et couples très disséminés.

Charadrius dubius – Petit Gravelot - cd_nom : 3136

(Nom valide Taxref V7 : *Charadrius dubius* Scopoli, 1786 - cd_ref : 3136)

VU (D1)

Évaluation initiale : VU (D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B2 calculé : 1040km² (<2000km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

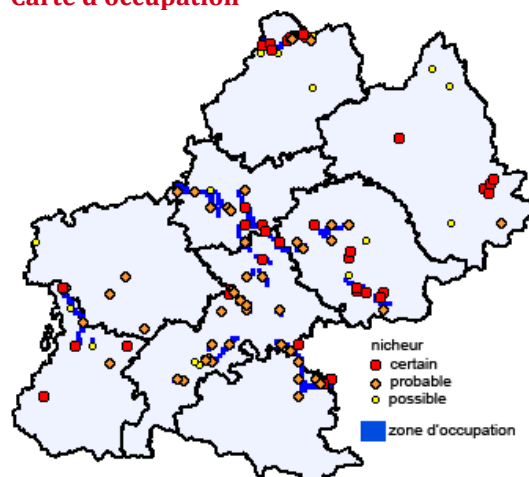
- nombre d'individus matures : <1000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation



Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : L'évolution des effectifs nicheurs de l'espèce au niveau régional n'est pas connue. Cependant, sa répartition et son abondance ne semblent pas avoir profondément changées entre les années 1985-1989 et aujourd'hui. Une certaine variation des effectifs nicheurs au niveau local peut être observée d'une année à l'autre. La variabilité des conditions d'accueils des sites de nidifications adoptés par l'espèce en est en grande partie la cause (variation des niveaux d'eau, dynamique fluviale, exploitation des gravières et fréquentation des sites artificiels...). Source : AONMP(2012)

La répartition des quelques couples nicheurs en Midi-Pyrénées est assez éparpillée, situation liée à la répartition des sites potentiellement favorables. Les grandes vallées alluviales concentrent cependant la majorité des cas rapportés (présence de gravières et des bancs de galets propices à fixer les nicheurs). Pas de variations significatives de la répartition depuis les années 1980. Source : AONMP (2012)

Nicheurs possibles, probables et certains pris en compte, des mailles de 2km comptées si observations isolée. Si observations sur mailles atlas jointives, mailles 2km comptées tout le long du cours d'eau principal. Absence d'estimation précise des effectifs nicheurs au niveau régional. Cependant ceux-ci doivent probablement être compris entre 100 et 200 couples, au vu de la répartition régionale et des indices de nidification rapportés dans le cadre de l'AONMP (enquête entre 2007 et 2011)

Étape 2 : pas de réajustement

Chroicocephalus ridibundus – Mouette rieuse - cd_nom : 530157

(Nom valide Taxref V7 : *Chroicocephalus ridibundus* (Linnaeus, 1766) - cd_ref : 530157)

VU (D1)

Évaluation initiale : VU (D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 8424km² (<20000km²) + B2 calculé : 284km² (<500km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : <20
- déclin continu des éléments suivants : (iii)
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

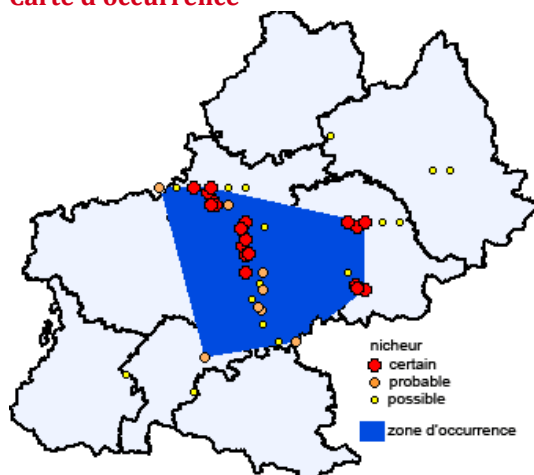
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <1000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : non

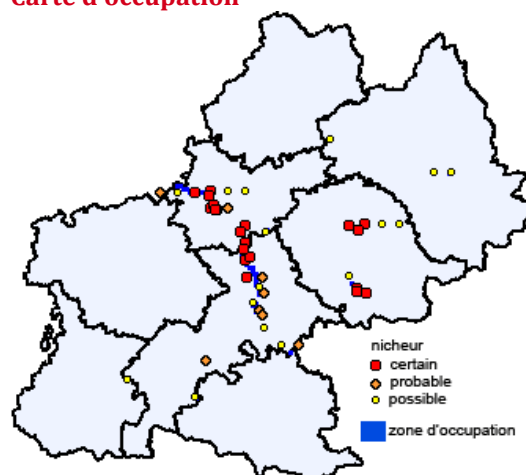
o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation



carte occurrence non validée : trop large... Voir plutôt carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : La population midi pyrénéenne semble stable voir en hausse. Il faut néanmoins rester vigilant car les sites de nidification restent rares et sujets à de nombreux dérangements et à la prédation. (atlas régional et Nouvel inventaire des oiseaux de France) / Fluctuations notables avec sans doute un étalement des populations. L'espèce est principalement présente sur le couloir garonnais. Avec 10 mailles nicheur certain et à peine 150 à 200 couples nicheurs, on peut dire que les effectifs restent bas pour la région. Zone d'occurrence : comme pour les ardéidés, sans les observations de nidification possible. Carte occupation : Nc, Npr et Npo. Observations isolées comptées comme une maille 2km. Si observations rapprochées, toutes les mailles 2km le long du cours d'eau principal sont comptées. La population hivernante avoisine les 2500 et 5000 individus lors des comptages de ces dernières années, pour à peine 50 à 200 couples nicheurs et un taux d'échec à la reproduction relativement important (crues et prédation). même si la population semble être d'une stabilité toute relative, on peut noter de fortes variations d'une année sur l'autre sur les effectifs nicheurs. L'évolution de l'espèce est donc à suivre avec le plus grand intérêt. La qualité et la quiétude des habitats sont des critères importants pour la pérennisation des populations de la mouette rieuse. Gravières en activité ou site en voie de réhabilitation sont propices à l'installation de l'espèce mais malheureusement ces sites sont très souvent sujets à des modifications ou des intrusions de prédateurs tendant à fragiliser encore un peu plus ces populations nicheuses. modification : sites supérieurs à 10

- Remarques étape 2 : Pas d'immigration importante pour l'espèce qui reste cantonnée à quelques sites depuis de nombreuses années.

***Circaetus gallicus* – Circaète Jean-le-Blanc - cd_nom : 2873**

(Nom valide Taxref V7 : *Circaetus gallicus* (Gmelin, 1788) - cd_ref : 2873)

VU (D1)

Évaluation initiale : VU (D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <1000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Pas de réduction de la population sur la période considérée. L'espèce, comme la plupart des rapaces, a bénéficié des effets de la protection légale. La population régionale semble globalement stable actuellement même si une estimation précise des effectifs n'est pas disponible pour l'ensemble des départements midi-pyrénéens. Les résultats de l'enquête nationale « rapaces » de 2000 estimaient population régionale entre 375 et 461 couples nicheurs.

Sources : - AONMP (2012) ; Thiollay JM. et Bretagnolle V., coord. (2004) : Rapaces nicheurs de France - Distribution, effectifs et conservation. Delachaux-et-Niestlé.

Cartes inutiles pour classement.

Individus matures estimés autour de 900 mais guère au delà. Bonne connaissance sur certains secteurs avec une densité estimée comme seuil maximal (Lot). Attention toutefois à l'étude sur des milieux « optimaux » donnant des fourchettes hautes et non nécessairement une réalité applicable à l'ensemble de l'échelle régionale.

- Remarques étape 2 : pas de réajustement

***Cisticola juncidis* – Cisticole des joncs - cd_nom : 4155**

(Nom valide Taxref V7 : *Cisticola juncidis* (Rafinesque, 1810) - cd_ref : 4155)

VU NT (pr. A1acd) (+1)

Evaluation initiale : NT (pr. A1acd)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A1a,c,d(>40%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : informations non disponibles
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : informations non disponibles
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- +1

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
 - Remarques étape 1 : Fluctuations importantes selon les conditions météo. Potentialités colonisatrices élevées. Dynamique positive jusqu'à l'hiver 2011/2012 (2ème atlas)- Plus du tout de contact même avant le gros hiver, depuis au moins 3 ou 4 ans. Cause : Vagues de froid. Lien à voir avec la qualité de l'habitat disponible, même après des chutes dues à la météo. Cartes inutiles pour classement
- Remarques étape 2 : La population connaît une immigration importante et est un puits, car dépend principalement des populations plus méditerranéennes.

***Columba oenas* – Pigeon colombin - cd_nom : 3422**

(Nom valide Taxref V7 : *Columba oenas* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 3422)

VU D1

Évaluation initiale : VU D1

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 19883 km² (<20000km²) + B2 calculé : 420 km² (<20000km²)
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- 0

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

carte occupation non validée: l'espèce est sous-estimée et difficile à prospecter. Les experts estiment que l'on peut passer sans risque à la fourchette supérieure.

Explications :

- Remarques étape 0 : néant
- Remarques étape 1 : Une petite augmentation est possible en région. On note une bonne dynamique en Aveyron. Toutefois il n'existe pas de suivi local exhaustif. L'espèce reste donc mal connue et vraisemblablement sous évaluée. Dans ces conditions, il est difficile d'identifier une tendance.

Données : AONMP 2012, NIOF, FRC (Réseau Oiseaux de passage ONCFS/FNC/FDC).

Moins de 60 mailles occupées d'après l'AONMP2012, soit moins de 500 couples.

- Remarques étape 2 : Augmentation de l'hivernage. La population nicheuse la plus proche et conséquente se situe en Auvergne.

***Corvus frugilegus* – Corbeau freux - cd_nom : 4501**

(Nom valide Taxref V7 : *Corvus frugilegus* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 4501)

VU D1

Évaluation initiale : VU D1

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 345 km² (>5000km²) + B2 calculé : 56km² (<500km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : <10
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >1000
- zone d'occupation : <30km²
- nombre de localité : <5
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- 0

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : néant
- Remarques étape 1 : Les noyaux sont plutôt bien suivis même s'il existe des fluctuations. Les effectifs apparaissent stables avec une redistribution des noyaux de population en fonction de l'exploitation des peupliers notamment. Estimation régionale à 200 couples (AONMP 2012). La population semble adaptable et des installations sont possibles ponctuellement toutefois il n'y a pas de signes de colonisation de nouveaux secteurs favorables (AONMP 2012). Attention à la coupe de la peupleraie concernant la grosse colonie du péage de Montauban.
- Remarques étape 2 : la population régionale maintenant en isolat et stable.

***Delichon urbicum* – Hirondelle de fenêtre - cd_nom : 459478**

(Nom valide Taxref V7 : *Delichon urbicum* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 459478)

VU (A2acde)

Evaluation initiale : VU (A2acde)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,c,d,e(>30%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques etape 0 :
- Remarques etape 1 : Espèce à large répartition et commune. Tendence non précisée par manque de données. Disparition ou régression notée dans plusieurs départements ces deux dernières décennies\ " (AONMP+ enquêtes locales). Ressenti d'une légère baisse en Ariège malgré des fluctuations importantes. Les experts estiment une baisse nette et importante à l'échelle régionale. Cartes inutiles pour classement.
- Remarques etape 2 : pas de réajustement

***Elanus caeruleus* – Élanion blanc - cd_nom : 2836**

(Nom valide Taxref V7 : *Elanus caeruleus* (Desfontaines, 1789) - cd_ref : 2836)

VU EN (D1) (-1)

Evaluation initiale : EN (D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B2 calculé : 168km² (<500km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : (i),(ii),(iii),(iv)

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

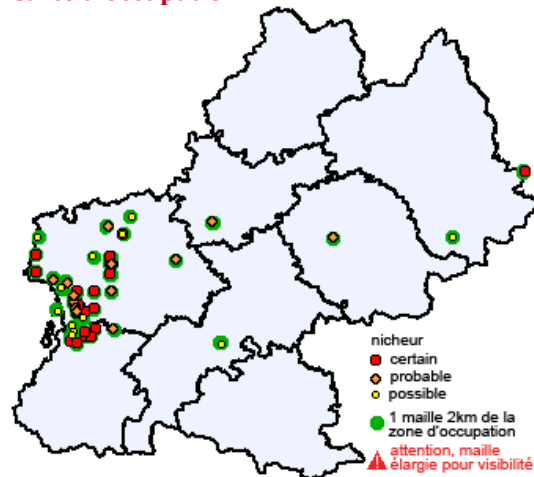
- nombre d'individus matures : <250
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -1

Carte d'occurrence

Carte d'occupation



Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Possible accroissement démographique (dynamique de reproduction , offre en territoires, croissance du noyau aquitain, adaptation aux espaces agricoles) (2ème atlas) - "de 7 en 2002 à 85-90 en 2011 couples estimés en France. population du bassin de l'Adour toujours en augmentation. Nouveaux couples en Hautes-Pyrénées" (Cahier surveillance 2011) - "apparition en Midi-Pyrénées cette dernière décennie et nombre d'observations en augmentation. Expansion géographique et numérique de l'espèce" (CALVET A.&BAQUE D., 2009. Le Pistrac n21 :14-21) - Reproduction qu'en 2012 en Ariège. Moins de 10 couples, uniquement en plaine d'Ariège. (J. VERGNE, S. REYT, comm. pers.) – Lot : 1 couple observé en 2013 dans le sud du département. Espèce nouvelle pour le département. Tarn et Garonne : 3 ind. ont stationné à Garganvillar du 03 octobre 2007 au 24 mars 2008, avec une parade le 22/02/08, sans suite. De nouveau 1 ind. sur ce site en décembre 2009 puis le 17/11/2010. 1 ad. le 10/04/2008 à Montech. 1 ind. en août 2010 à Esparsac. 1 ind. entre Coutures et Fajolles, du 26 au 29/11/2010." (SSNTG) - Gers : Observations en augmentation et nombre de couples aussi. Mais erratisme noté, avec des déplacements notés des reproductions observées d'une année sur l'autre" (GOG). Tous les points Nc, Npr et Npo ont été pris en compte dans les mailles 2km correspondantes (même si certaines obs sont très vieilles, ça ne change rien au résultat IUCN). CARTE OCCUPATION sans beaucoup de sens (mêmes couples comptés plusieurs fois, d'autres couples manquent...) mais la fourchette est la bonne Validation de la carte B2 faite. Nombre limité mais plutôt en hausse.

- Remarques étape 2 : Immigration importante pour l'espèce, en phase de colonisation.

***Falco peregrinus* – Faucon pèlerin - cd_nom : 2938**

(Nom valide Taxref V7 : *Falco peregrinus* Tunstall, 1771 - cd_ref : 2938)

VU (D1)

Évaluation initiale : VU (D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <1000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Population ayant connu une augmentation de ses effectifs depuis les années 1980 suite à une période de fort déclin dans les années 1960-1970. Sources : AONMP(2012) :

Clairement stable depuis au moins 10 ans. Tendence actuelle serait à préciser dans les années à venir. Cartes inutiles pour classement. La population nicheuse régionale est estimée actuellement à environ 300 couples. Sources : AONMP (2012) - Remarques étape 2 : pas de réajustement en l'absence de connaissances sur d'éventuels liens forts et apports de populations limitrophes.

***Fulica atra* – Foulque macroule - cd_nom : 3070**

(Nom valide Taxref V7 : *Fulica atra* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 3070)

VU D1

Évaluation initiale : VU D1

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- B2 calculée: 1044km² (<2000km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <1000
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- 0

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : néant

- Remarques étape 1 : Entre l'atlas AROMP et l'AONMP 2012, la dynamique est positive et évidente. L'espèce reste discrète et territoriale.

Pas de données chiffrées régionales précises sauf quelques secteurs où l'espèce est peu présente. La Foulque est liée à des milieux particuliers (notamment réseaux d'anciennes gravières).

Par extrapolation, si on considère les 125 mailles « nicheurs » mentionnées dans l'AONMP 2012 et en comptant 4 couples par mailles (maximum qui n'y est pas), on obtient un maximum théorique de 500 couples ce qui permet aux experts de calibrer les fourchettes proposées.

- Remarques étape 2 : Pas de visibilité sur les « remplacements » de populations ni sur le caractère sédentaire ou non des nicheurs locaux.

***Himantopus himantopus* – Échasse blanche - cd_nom : 3112**

(Nom valide Taxref V7 : *Himantopus himantopus* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3112)

VU EN (B2ac(ii,iii) D1) (-1)

Evaluation initiale : EN (B2ac(ii,iii) D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B2 calculé : 68km² (<500km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : <5
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : (ii),(iii)

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

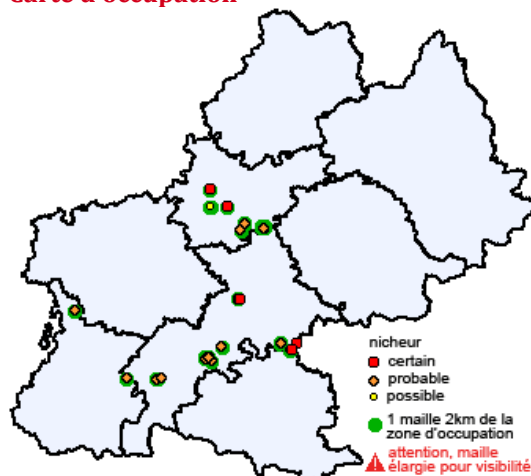
- nombre d'individus matures : <250
- zone d'occupation : <20km²
- nombre de localité : <10
- menace vraisemblable : non

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -1

Carte d'occurrence

Carte d'occupation



Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Pas de réduction. A niché en Midi-Pyrénées en 1982, puis non citée comme nicheuse dans le 1er atlas de M-P, puis nicheuse dans 3 départements dans dernier atlas M-P. En M-P, effectifs en légère augmentation mais très instables. En France, +92 pourcents depuis 2001 selon le programme STOC, mais avec beaucoup d'instabilité. Sources : Atlas M-PSuivi STOC. ATTENTION : pour la carte d'occupation : il ne faut prendre en compte que les nicheurs certains pour cette espèce : les autres indices de nidification (probable et possible) concernent uniquement (ou quasi-uniquement) des individus de passage. Par exemple, si l'on compte une maille pour l'Ariège, 2 pour la Haute-Garonne et 2 pour le Tarn et Garonne, on arrive à 5 mailles, ce qui est un maximum pour cette espèce. On a donc une zone d'occupation inférieure à 10Km². Espèce très rare et très localisée en Midi-Pyrénées. Très liée à la présence de plans d'eau et gravières, aux niveaux d'eau et à des facteurs internationaux (mouvements de population...). Néanmoins peu menacée en tant qu'espèce (au niveau de son aire de répartition totale). Les effectifs de Midi-Pyrénées sont proportionnellement extrêmement faibles comparés aux effectifs totaux de cette espèce. Peu de milieux favorables en Midi-Pyrénées. En Haute-Garonne : 1 à 10 couples selon les années (comm. pers. Bousquet et Dupuy). En Ariège : 1 à 10 couples selon les années Sources : Atlas M-PComm. Tous les points Nc, Npr et Npo ont été pris en compte dans les mailles 2km correspondantes (même si certaines obs sont très vieilles, ça ne change rien au résultat IUCN. CARTE OCCURENCE VALIDE : il manque quelques données, mais on reste dans la même fourchette. Validation de la carte B2 faite. D1 : inf à 250 mais parfois (certaines années), très proche des 50. Difficile de répondre à cette question : La zone d'occupation ou les localités de cette espèce sont-elles susceptibles d'être affectées à l'avenir par une menace vraisemblable, pouvant très vite conduire cette espèce à l'extinction (ou très fort risque

d'extinction). Pour l'Ariège, le milieu est peu menacé. Pour la Haute-Garonne, milieu menacé (gravières en activité) risquant d'être modifié.

- Remarques étape 2 : Espèce bénéficiant d'une forte immigration, sans diminution envisagée.

***Jynx torquilla* – Torcol fourmilier - cd_nom : 3595**

(Nom valide Taxref V7 : *Jynx torquilla* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 3595)

VU (C1)

Évaluation initiale : VU (C1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2c,e(>20%) + A4a,c,e(>20%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Espèce globalement en déclin dans la plupart des régions françaises avec réduction de l'aire d'occurrence nationale ces dernières années. Vision de l'espèce (et de son habitat) possiblement éronée. Évolution assez négative du paysage rural impactant négativement sur l'espèce. Cartes inutiles pour classement. Détérioration définitive des habitats notamment dans les zones péri-urbanisées. Réduction de l'aire d'occupation régionale.
- Remarques étape 2 : pas de réajustement

Monticola saxatilis – Monticole de roche, Merle de roche - cd_nom : 4084

(Nom valide Taxref V7 : *Monticola saxatilis* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 4084)

VU (D1)

Évaluation initiale : VU (D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 4228km² (<5000km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

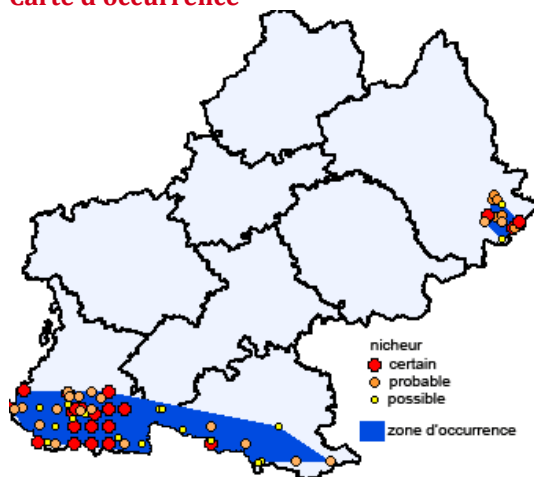
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <1000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : AONMP 1997 et 2012 <http://vigienature.mnhn.fr/page/monticole-de-roche>. Le STOC met en avant une chute de moins 23 pour cent mais non significative car trop de fluctuations dues au peu de données. Dans l'Atlas Midi-Pyrénées de 2012 aucune tendance sur cette espèce n'est notée en Europe, régionalement elle semble être stable, mais il est difficile de dégager une tendance fiable pour les mêmes raisons qu'invocées ci-dessus. Faible niveau de connaissance mais a priori pas de baisse constatée sur les sites connus. Une aire de répartition montagnarde pour les Pyrénées et des populations sud Massif Central pour la population de l'Aveyron. Aucune fragmentation des populations n'est notée et malgré une sous prospection en Ariège et Haute-Garonne le nombre de localités est supérieur à 20 à l'échelle de la région. Une zone d'occurrence faible du fait d'un habitat très spécifique. Zone d'occurrence : Est-ce sous estimé ? En effet, proche du seuil supérieur ? NB : carte d'occupation pas judicieuse dans ce cas : l'ensemble de la zone d'occurrence semble être occupée. Proche du seuil mais zone plutôt sur estimée. Il est difficile de trouver dans la littérature des effectifs de population fiable pour cette espèce difficilement détectable et certainement peu prospectée. Mais apparemment les effectifs de population semblent être stables. nombre d'individus matures. Il est difficile de trouver dans la littérature des effectifs de population fiable pour cette espèce difficilement détectable et certainement peu prospectée. Aux vues de la spécificité écologique de cette espèce, de sa faible distribution à l'échelle régionale ainsi qu'à sa faible densité, le nombre d'individu mature en MP a été estimé inférieur à 1000 et le nombre de localité supérieur à 10. Sur le Causse de Sauveterre en Lozère, LOVATY (LOVATY, F. (1990). Densités du Merle de roche *Monticola saxatilis* sur un causse de Lozère. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie 60: 152-155.) a compté des densités maximales comprises entre 2,6 et 10 mâles au km², déduction faite des dolines et des zones reboisées en Pins noirs. Cet ornithologue a précisé qu'il ne s'agissait ici que de petites superficies et pas tous les ans. En effet la moyenne qu'il a obtenue à partir de deux sites, au long de six années, s'est élevée à 3,5 mâles au km² à peine. En Italie du Nord,

SAPORETTI (SAPORETTI, F. (1981).- Territory size of the Rock Thrush *Monticola saxatilis*. *Avocetta* 5: 147-.) avait déjà obtenu des chiffres comparables en évaluant les superficies de trois territoires, respectivement à huit, dix et 12,7 hectares. Bien que les effectifs régionaux restent trop souvent inconnus ou très peu précis, des chiffres de moins de 50 couples possibles ont été avancés pour certains départements (Vaucluse, Cantal, Haute Loire, Puy-de-Dôme), de 50 à 100 couples pour la Corse, l'Aude, l'Hérault, supérieurs à 100 couples pour la Lozère et la Haute-Savoie, la palme revenant aux Pyrénées-Orientales avec 200-250 couples. "En France, l'espèce est considérée comme A surveiller. La encore, l'importance de la population française est très mal évaluée et manque totalement de fiabilité. Ainsi un chiffre d'un peu plus de 1 000 couples avait été avancé en 1976, corroboré en 1994 avec une fourchette de 500-1 500 couples, laquelle a été relayée avec 1 250-2 500 couples en 1999 mais on est surpris d'apprendre que l'effectif devrait actuellement se situer inférieur à 10 000 couples." Source: <http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Monticole-deroche>. Complété pour la fourchette des individus matures.

- Remarques étape 2 : Cette espèce ne connaît une immigration importante

***Passer montanus* – Moineau friquet - cd_nom : 4532**

(Nom valide Taxref V7 : *Passer montanus* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 4532)

VU (A2ac C1)

Évaluation initiale : VU (A2ac C1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,c(>30%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <10000
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : La diminution de cette espèce a été constatée à différents niveaux (européen, national et régional). Certains secteurs régionaux où il avait été noté il y a 20 ou 30 ans ont vu leurs effectifs diminuer. Dans d'autres secteurs l'espèce a disparu.

Sources biblio: AONMP(2012). Résultats du STOC sur le site <http://vigienature.mnhn.fr>, consulté le 30/09/2013

Del Hoyo J., Elliot A. & Christie D.A. eds. (2009). Handbook of the Birds of the World. Vol. 14. Bush-shrikes to Old World Sparrows. Lynx Edicions, Barcelona.

Cartes inutiles pour classement. La population de ce moineau peut être estimée en Midi-Pyrénées entre 8500 et 14000 couples nicheurs. Une diminution de 30% a été notée au niveau national par le programme STOC

- Remarques étape 2 : pas de réajustement

***Phylloscopus sibilatrix* – Pouillot siffleur - cd_nom : 4272**

(Nom valide Taxref V7 : *Phylloscopus sibilatrix* (Bechstein, 1793) - cd_ref : 4272)

VU (B2ab(ii,iii,iv,v) C1+2a(i) D1)

Evaluation initiale : VU (B2ab(ii,iii,iv,v) C1+2a(i) D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,c(>20%) + A3c(>20%) + A4b,c(>20%)

o Critère B : répartition géographique

- B2 calculé : 2304km² (<2000km²)
- sévèrement fragmenté : oui
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : (ii),(iii),(iv),(v)
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : <1000
- % d'individus dans une sous population : individus répartis de façon plus équilibrée entre les différentes sous populations
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : non

o Critère D : population très petite ou restreinte

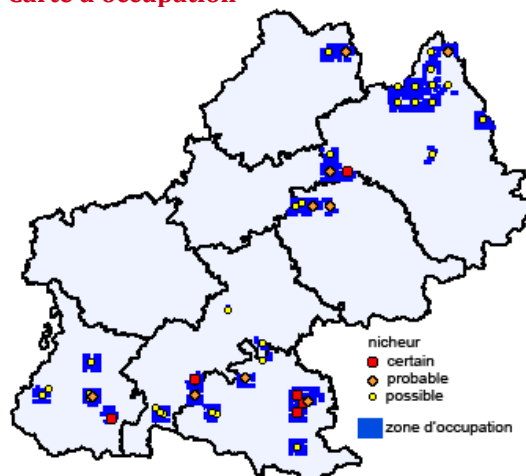
- nombre d'individus matures : <1000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation



Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Données STOC : -65 pourcents de 1989 à 2010, stabilité depuis 2001. Atlas M-P : effectifs M-P en diminution, notamment et particulièrement dans le Lot et l'Aveyron. Disparition de l'espèce dans certains secteurs. A noter également la situation de l'espèce en bordure d'aire de répartition et la forte instabilité des petits noyaux de population dans notre région. JF Bousquet (comm pers) : Forêts Grésigne et Sivens (Tarn) : 0 contact en 2012 et 2013. Forêts Bouconne : 0 contact en 2013. JFB : on a donc même si on peut toujours passer à côté, un très fort recul du Siffleur chez nous. S. Talhoet (comm pers), pour l'Aveyron : espèce en régression, notamment sur le Lévézou où l'espèce était notée dans l'atlas régional des années 1980 et qui ne l'est plus actuellement. Une des raisons du déclin sur le Lévézou est sans doute l'exploitation forestière (plantation de conifères et disparition des hêtraies). A4 a été choisi car rien n'indique que la chute des populations de cette espèce s'interrompe dans le futur. En effet, même si le vieillissement des peuplements forestiers est avéré, notamment dans les Pyrénées, (l'expansion ces dernières années de certaines sp de picidés va d'ailleurs dans ce sens), ce qui pourrait être favorable à l'sp, cette dernière continue tout de même de diminuer." / modification des critères de diminution. Cf remarques précédentes. Npo, Npr et Nc. sont comptées les mailles 2km si CODE CORINE 311 (feuillus) et si présence espèce dans maille atlas. Réunion expert octobre : la méthode de calcul de la zone d'occupation sur-estime beaucoup la zone d'occupation (espèce localisée, alors que toutes les forêt de feuillus sont comptées). On valide donc le seuil inférieur à celui calculé par cette méthode. Fragmentation ajoutée. Nombre d'individus matures difficile à estimer... Les estimations de densité sont (quasi-)inexistantes dans notre région. Selon Géroutet : 0,2 à 7,5 couples ou territoires par 10 ha. Selon Yeatman et al. : 4 à 5 mâles pour 10 ha. Selon Moreau : 5 à 6 mâles pour 10 ha dans la Perche (Normandie). Pour les estimations d'effectifs, je n'ai pas utilisé la méthode consistant à appliquer les densités connues à la zone d'occupation telle qu'elle est calculée (en maille 2x2 km) car avec cette méthode les effectifs des espèces localisées sont surestimées. En effet ces mailles englobent, et

donc dépassent la superficie réellement occupée par l'espèce. Les connaissances de terrain des ornithos locaux ont été privilégiés.

Concernant C1 : difficile à dire... Si on utilise les données STOC, on trouve EN MOYENNE (le déclin n'est pas linéaire !) depuis 1989 un déclin d'environ 3 pourcents / an, soit 9 pourcents sur 3 ans ou encore 30 pourcents en sur 10 ans. C'est pourquoi j'ai choisi 10 pourcents en 10 ans, ce qui est le plus proche de l'estimation. Concernant C2 (sous-population) : la population du massif central semble être plus importante que les autres mais ne semble pas atteindre 90 pourcents des effectifs régionaux. Concernant C2 (fluctuation) : il existe une fluctuation mais pas extrême. Sources : GEROUDET P. (2010). Les passereaux d'Europe. Tome 2 - De la Bouscarle aux Bruants. Editions Delachaux & Niestlé. Paris. 512 pages. YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (1994). Atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989. Société ornithologique de France. Paris. 775 pages. MOREAU G. (2001). Etude d'une population de Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix* dans une forêt du Perche (Normandie). *Alauda*. Volume 69. Numéro 1. Pages 103-110. Modification des sous populations. Cf remarques précédentes / inférieur à 1000 (à peine?).

- Remarques étape 2 : esp. Marginale

***Pyrrhula pyrrhula* – Bouvreuil pivoine - cd_nom : 4619**

(Nom valide Taxref V7 : *Pyrrhula pyrrhula* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 4619)

VU (A2bc C1)

Évaluation initiale : VU (A2bc C1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2b,c(>30%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <10000
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : non

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 :

Ressources <http://vigienature.mnhn.fr/page/bouvreuil-pivoine>

Au niveau national : -63% depuis 1989, déclin -39% depuis 2001. A2 choisi par contributeur malgré le déclin important de cette espèce sur les dernières décennies. Il est en effet difficile d'évaluer si cette tendance va se poursuivre puisque les causes de la diminution des populations sont à l'heure actuelle inconnues (AONMP 2012). Cependant l'intensification des cultures et l'uniformisation des paysages (produits phytosanitaires, diminution de la superficie des milieux bocagers,...) laisse penser que les populations vont encore diminuer (AONMP 1997 et 2012). Hypothèse confirmée par les experts.

Par rapport au STOC national, difficile de dire si la situation est différente ou pas en MP, car il n'y a pas de données au niveau région (en MP, limite d'aire de répartition, donc a priori, les tendances seraient les mêmes qu'au niveau national ou pire). Espèce qui en plaine a beaucoup diminué. Sur le piémont, très localisé mais n'a jamais été fréquent.

Cartes inutiles pour classement. Malgré le fait que cette espèce soit en déclin généralisé, il reste encore de belles populations dans les reliefs de Midi-Pyrénées. Il apparaît difficile d'estimer la population d'individus matures à l'échelle régionale pour cette espèce. Mais, le contributeur estime qu'en croisant les publications donnant des estimations de densités (2 couples/10 ha pour la hêtraie de la Salvanière à Bestiac (09) (fauré, 2008 in Atlas MP 2012) et la superficie des milieux favorables (donnée difficile à obtenir), on peut estimer le nombre d'individus matures en MP très certainement être supérieur à 15000.

Les experts estiment que cette estimation est beaucoup trop importante. L'espèce est présente dans 150 mailles atlas. Pour arriver à 15000 ind, il faudrait 50 couples par maille, ce qui apparaît peu probable ! Il ne s'agit pas d'une espèce à populations très petites ou restreintes.

- Remarques étape 2 : pas de réajustement

***Sylvia borin* – Fauvette des jardins - cd_nom : 4254**

(Nom valide Taxref V7 : *Sylvia borin* (Boddaert, 1783) - cd_ref : 4254)

VU (pr. C)

Évaluation initiale : NT (pr. C)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,c(<20%) + A3c(<20%) + A4c(<20%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <10000
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : non

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Espèce dont la répartition en moyenne montagne a sensiblement régressé: présente en 2008 dans tous les départements de Midi-Pyrénées, elle est aujourd'hui pratiquement absente du Gers, du Tarn et Garonne et de Haute Garonne. A vérifier tout de même dans la partie Pyrénéenne de ce dernier. Au niveau national, Jiguet (2008) note une régression de 40% entre 1989 et 2007. Les évolutions climatiques actuelles tendent à « repousser » son aire de répartition sur des contrées plus septentrionales. Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées (AROMP 1997) Faune sauvage de l'Aveyron (LPO Aveyron 2008) - Atlas de oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées (Nature Midi-Pyrénées 2012). Cartes inutiles pour classement - une estimation collégiale du nombre de couples serait nécessaire. Suppression de la notion de sous population. Deux noyaux (Massif Central et Pyrénées) et disparition des populations intermédiaires mais pour autant pas de preuve d'absence d'échange. Espèce assez largement répartie avec plus de 1 000 couples.
- Remarques étape 2 : Pas d'immigration importante pour l'espèce

Sylvia hortensis – Fauvette orphée - cd_nom : 4242

(Nom valide Taxref V7 : *Sylvia hortensis* (Gmelin, 1789) - cd_ref : 4242)

VU (B2ab(iii,iv)c(iii) D1)

Evaluation initiale : VU (B2ab(iii,iv)c(iii) D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 18107km² (<20000km²) + B2 calculé : 1692km² (<2000km²)
- sévèrement fragmenté : oui
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : (iii),(iv)
- fluctuation extrême des éléments suivants : (iii)

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

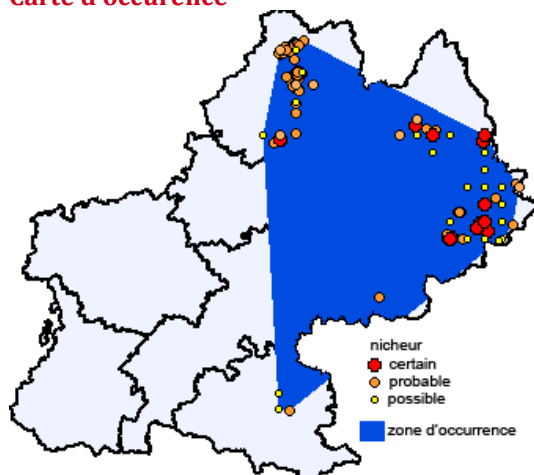
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <1000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

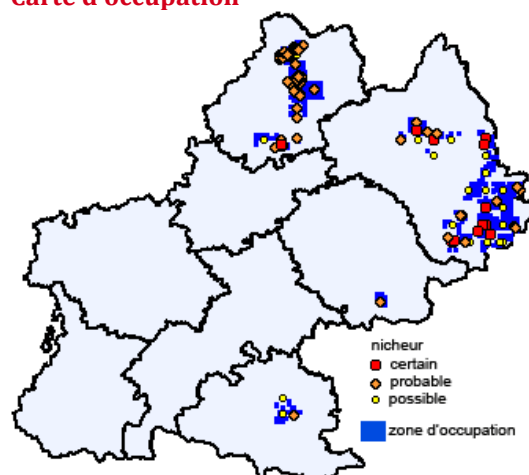
o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation



Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 :

Déclin, stabilité ou progression ? Le statut réel de cet oiseau reste bien délicat à estimer. Plusieurs sites ont été abandonnées au cours de ces dernières années surtout dans les secteurs en marge de sa répartition. La modification des milieux pourrait en être la cause. Dans sa zone de prédilection, l'arc méditerranéen, les effectifs seraient stables. Sans doute avons-nous à faire à des fluctuations sur de longues périodes plutôt qu'un véritable déclin. En augmentation sur ses principaux bastions. Diminution des localités lotoises par modifications de son habitat. Effectifs aveyronnais stables ?

Carte occurrence : proche du seuil supérieur mais vu la distribution de l'espèce, plutôt voir la carte d'occupation

Carte d'occupation : Prise en compte des points de nidification certaine, probable et possible. Sélection des mailles 2km si code CORINE = 321 ou 322 ou 324 (cad pelouses, landes ou vgt en mutation)

Cartes d'occurrence et d'occupation validées par les experts.

(Validation de la carte B1, Validation de la carte B2)

Pas de déclin à proprement parler ; fluctuations des effectifs avec baisse dans le Lot et maintien ou faible progression en Aveyron. Localisée sur les secteurs caussenards ou thermophiles avec haies et arbres isolés dans le Lot et l'Aveyron.

- Remarques étape 2 : Quelques interrogations sur la dynamique lotoise et ses liens avec d'autres populations. Pas de réajustement

Sylvia melanocephala – Fauvette mélanocéphale - cd_nom : 4232

(Nom valide Taxref V7 : *Sylvia melanocephala* (Gmelin, 1789) - cd_ref : 4232)

VU EN (B2ac(i,ii,iii,iv) D1) (-1)

Evaluation initiale : EN (B2ac(i,ii,iii,iv) D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 17065km² (>20000km²) + B2 calculé : 156km² (<500km²)
- sévèrement fragmenté : oui
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : (i),(ii),(iii),(iv)

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

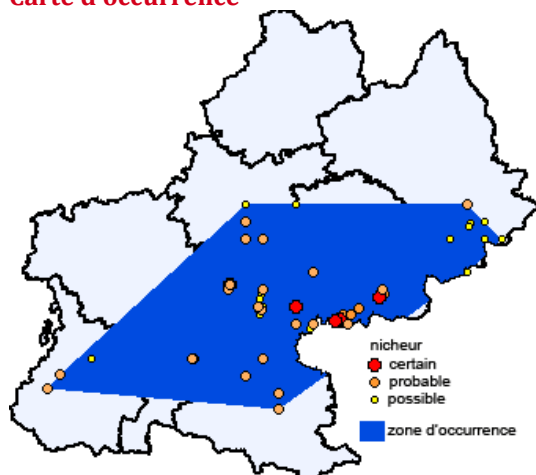
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <250
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

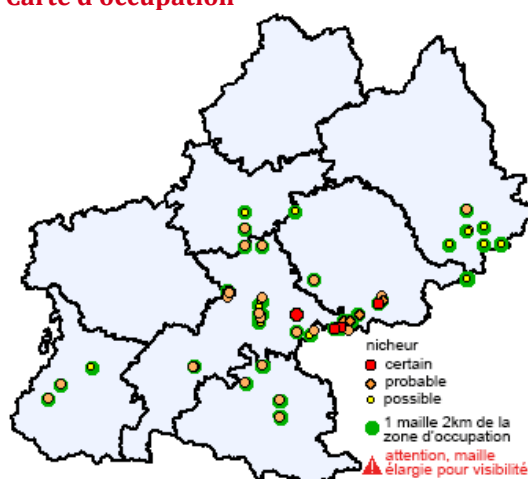
o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -1

Carte d'occurrence



Carte d'occupation



carte occurrence non validée : carte non valide, on a juste passé au seuil supérieur car il manque des points de nidif dans le sud est aveyron

Explications :

- Remarques étape 0 : pas de carte d'occupation, a priori, espèce en augmentation ?
- Remarques étape 1 : Espèce présente en Midi Pyrénées depuis 1995, sans grand changement dans sa répartition depuis 2000. Légère augmentation à confirmer. Les hivers 2011-2012 et 2012-2013 ont semble t'il fait chuter le nombre de chanteurs printaniers. Est-ce sous estimé ? En effet, proche du seuil supérieur. Carte occupation sera faite si les sous critères peuvent être remplis ! CARTE OCCURENCE NON VALIDE, il manque des points dans le sud est Aveyron, on passera donc sur le critère supérieur. Cependant, pas la peine de la refaire, car de toute façon, le classement se fera via un autre critère. CARTE D'OCCUPATION : un carré 2km de coté pour chaque obs Npo Npr et Nc validée experts. Pas d'indication sur un déclin éventuel ou non dans les prochaines années. Chiffres à préciser - très faible nombre d'oiseaux, dépendants de la démographie des oiseaux méditerranéens ; Midi Pyrénées est en limite de zone pour cette espèce.
- Remarques étape 2 : Population dépendante des populations de méditerranée, donc soumise à une immigration importante

***Sylvia undata* – Fauvette pitchou - cd_nom : 4221**

(Nom valide Taxref V7 : *Sylvia undata* (Boddaert, 1783) - cd_ref : 4221)

VU (B2ab(i,ii,v)c(ii,iv) D1)

Évaluation initiale : VU (B2ab(i,ii,v)c(ii,iv) D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a(<20%)

o Critère B : répartition géographique

- B2 calculé : 576km² (<2000km²)
- sévèrement fragmenté : oui
- nombre de localité : <20
- déclin continu des éléments suivants : (i),(ii),(v)
- fluctuation extrême des éléments suivants : (ii),(iv)

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

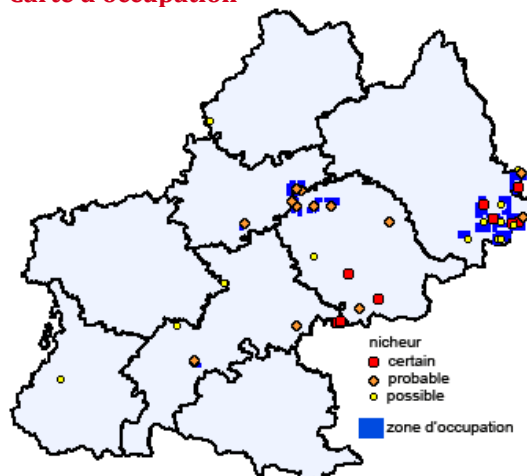
- nombre d'individus matures : <1000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : non

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation



Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Espèce en diminution en France. Elle est aussi en diminution en Midi-Pyrénées où elle n'est plus présente dans des zones où elle était connue par le passé. Stabilité dans certains secteurs, baisse notable ailleurs mais pas clairement chiffrée.

La Fauvette pitchou se situe en Midi-Pyrénées entre ses deux populations françaises, atlantique et méditerranéenne; l'éloignement de la première et la limite météorologique avec la seconde accentuent la fragilité de cette espèce sensible aux épisodes de froid.

Cartes : prise en compte de tous les statuts de nidification. Si donnée isolée, seul un carré 2km a été compté par observation. Dans les zones où il y a plusieurs observations dans la même zone, ont été comptées les mailles de 2km si l'habitat CORINE=322 ou 324 (cad landes, broussailles et végétation en mutation)

Carte d'occupation validée par les experts. En fait, la surface exacte serait sûrement un peu supérieure (qq données en plus à prendre en compte). Validation de la carte B2.

Les effectifs faibles de cette espèce et la diminution sont à relativiser en ce qui concerne le sud-Aveyron qui voit ses petits effectifs rester stables. Le réchauffement climatique pourrait être profitable à cette espèce sensible aux hivers rudes.

- Remarques étape 2 : espèce assez peu mobile avec toutefois des variations saisonnières et noyaux bien identifiés

***Tetrao urogallus aquitanicus* – Grand Tétras ssp pyr - cd_nom : 2966**

(Nom valide Taxref V7 : *Tetrao urogallus aquitanicus* Ingram, 1915 - cd_ref : 2966)

VU c1

Évaluation initiale : VU C1

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A4a,b,d(<20%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 4548 km² (<5000km²) + B2 calculé : 1443km² (<2000km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : (iii),(v)
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : oui(10%)
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- 0

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : néant
- Remarques étape 1 : Les données issues de l'ONCFS et de l'OGM (transmises au sein du comité par Emmanuel Ménoni) montrent une stabilisation sur la haute chaîne pyrénéenne depuis 2010. Une augmentation locale peut même être notée sur quelques stations de la haute chaîne. Sur le piémont par contre la baisse est encore constatée d'après les mêmes résultats de l'OGM, témoignant donc globalement d'une rétraction de l'aire de présence de l'espèce. La qualité de l'habitat favorable à l'espèce est en déclin sur le piémont (fermeture et rajeunissement). Le développement du bois énergie constitue une menace réelle et sans doute croissante pour l'habitat forestier et donc pour l'espèce.

- Remarques étape 2 : néant

Tyto alba – Chouette effraie, Effraie des clochers - cd_nom : 3482

(Nom valide Taxref V7 : *Tyto alba* (Scopoli, 1769) - cd_ref : 3482)

VU (A2ac C1)

Évaluation initiale : VU (A2ac C1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,c(>30%) + A4a,c(>20%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <10000
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : La Chouette effraie était une espèce commune. Toutefois elle reste largement distribuée mais cette distribution peut cacher des diminutions locales. Trafic routier et autoroutier, rénovations du bâti, atteintes au maillage des haies, notamment, créent des déséquilibres qui portent atteinte à l'espèce sans que l'on puisse estimer exactement la santé des populations qui malgré tout semblent connaître un déclin continu. Ces menaces ne devraient pas cesser dans un avenir proche (intensification réseau routier, disparition des bâtiments favorables, urbanisation...). Source :- Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux-et-Niestlé. Question sur les causes exactes de diminution générale (identifié : bâti, agri, routes...) mais constat unanime de baisse. Cartes inutiles pour classement. Espèce encore largement distribuée malgré de fortes fluctuations d'effectifs, notamment liés aux épisodes de froid et de neige prolongés et aux niveaux d'abondance des populations de micro-mammifères. Une tendance à la baisse des effectifs semble cependant constatée dans de nombreux secteurs. La population française était estimée à 20 000 à 50 000 couples en 2000. Source :- Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux-et-Niestlé. Espèce encore largement distribuée malgré de fortes fluctuations d'effectifs, notamment liés aux épisodes de froid et de neige prolongés et aux niveaux d'abondance des populations de micro-mammifères. Une tendance à la baisse des effectifs semble cependant constatée dans de nombreux secteurs.
- Remarques étape 2 : Pas d'immigration importante pour l'espèce

***Accipiter gentilis* – Autour des palombes - cd_nom : 2891**

(Nom valide Taxref V7 : *Accipiter gentilis* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 2891)

NT (pr. D1)

Évaluation initiale : NT (pr. D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Les populations d'Autour des palombes ont connu une amélioration depuis les années 1970 avec la protection légale et dans certains départements, ce rapace a même colonisé de petits massifs forestiers : il est désormais bien distribué dans presque toute la région.

Sources : AONMP (2012) ; Thiollay JM. et Bretagnolle V., coord. (2004) : Rapaces nicheurs de France - Distribution, effectifs et conservation. Delachaux-et-Niestlé.

Cartes inutiles pour classement. Pas d'estimation récente mais 470-660 couples nicheurs au niveau régional selon l'Enquête Rapaces de 2000. Les experts valident même s'il doit plutôt s'agir de la partie « basse » de la fourchette. Situation très variable d'un site à l'autre. Possible sous estimation sur certains secteurs. Les données reprises reposent sur une vision "optimiste" de la situation de l'espèce en région.

- Remarques étape 2 : pas de réajustement

***Bubo bubo* – Grand-duc d'Europe - cd_nom : 3493**

(Nom valide Taxref V7 : *Bubo bubo* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3493)

NT (pr. D1)

Évaluation initiale : NT (pr. D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Population en augmentation au niveau régional au cours des trois dernières décennies avec ré-occupation d'anciens sites désertés au milieu du 20^{ème} siècle, présence dans la plupart des secteurs favorables (vallées avec zones rocheuses) et colonisation de nouveaux secteurs, notamment en plaines et coteaux (vallées de la Garonne, du Tarn et de l'Agout par exemple). Source : - Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux-et-Niestlé. Cartes inutiles pour classement - Population régionale évaluée à au moins 370 couples à la fin des années 2000. Sources : - Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux-et-Niestlé. Population régionale évaluée à au moins 370 couples au début des années 2010, probablement un peu supérieure actuellement. Source : - Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux-et-Niestlé. Population nationale très sous estimée et, en région, la population semble florissante avec une bonne pression et réoccupation des territoires. Tendence à vérifier pour les prochaines années.
- Remarques étape 2 : Pas d'immigration importante pour l'espèce

***Carduelis spinus* – Tarin des aulnes - cd_nom : 4586**

(Nom valide Taxref V7 : *Carduelis spinus* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 4586)

NT (pr. D1)

Évaluation initiale : NT (pr. D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- informations non disponibles

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 4981km² (<5000km²) + B2 calculé : 396km² (<2000km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

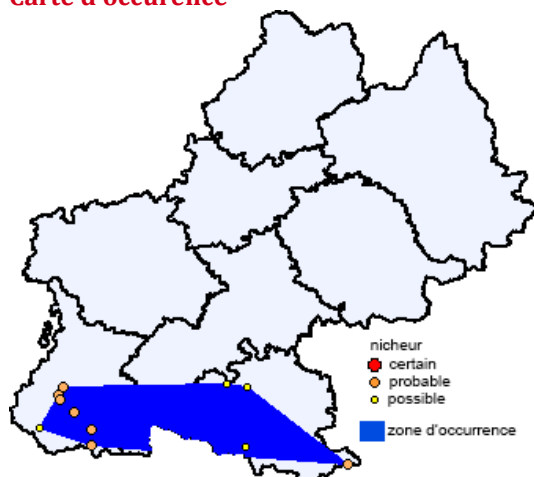
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

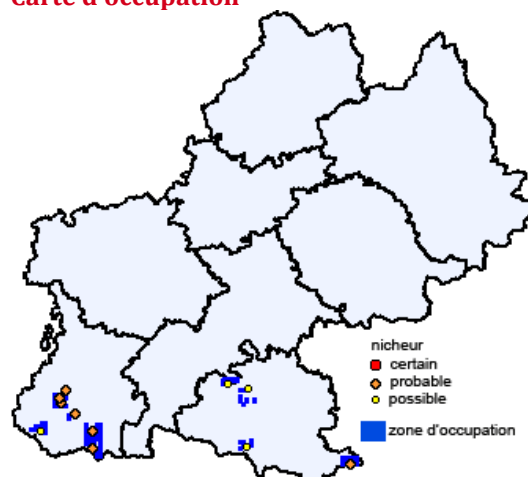
o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation



carte occupation non validée : trop sous estimé. Changer le seuil à inf2000

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Quelques secteurs forestiers montagnards semblent toujours occupés par l'espèce, mais nous manquons de données quantitatives récentes. Mauvaises connaissances régionales. Sous prospection sur le dernier atlas. Pas de tendance visible.

Zone d'occurrence : les deux points indices possibles en plaine ont été exclus (hivernage trainant en longueur ?), mais le test a été fait avec ces deux points, et cela ne changerait pas la catégorie (3km² sous seuil!)

Carte occupation (tous les indices pris en compte). Les mailles de 2 km² sont comptées si CODE CORINE = 312 ou 313 (forêts conifères ou mixtes) et si une donnée maillée de l'AONMP 2012 correspond.

Carte d'occurrence : premier test fait sans les deux points en plaine dans le 09. On arrive à une surface de 2466km². Carte refaite suite à la réunion experts d'octobre en prenant en compte les points en plaine donnant le même seuil.

Carte d'occupation : la réunion experts d'octobre conclue à une sous estimation et décide donc de passer au critère supérieur (inf 2000). Estimation possible de la pop régionale sur la base des quelques études. Attention à l'hivernage.

- Remarques étape 2 :

***Egretta garzetta* – Aigrette garzette - cd_nom : 2497**

(Nom valide Taxref V7 : *Egretta garzetta* (Linnaeus, 1766) - cd_ref : 2497)

NT VU (D1) (-1)

Evaluation initiale : VU (D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 20136km² (>20000km²) + B2 calculé : 172km² (<500km²)
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

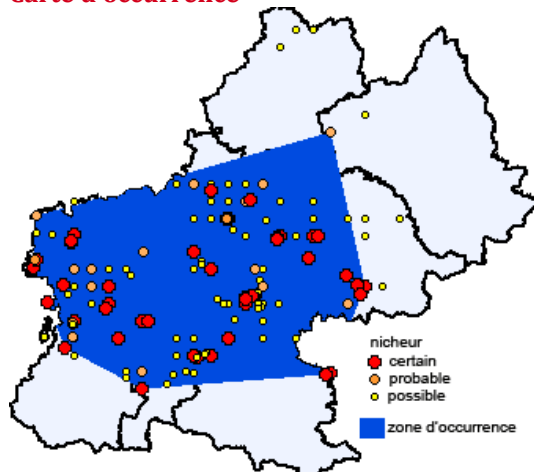
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <1000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

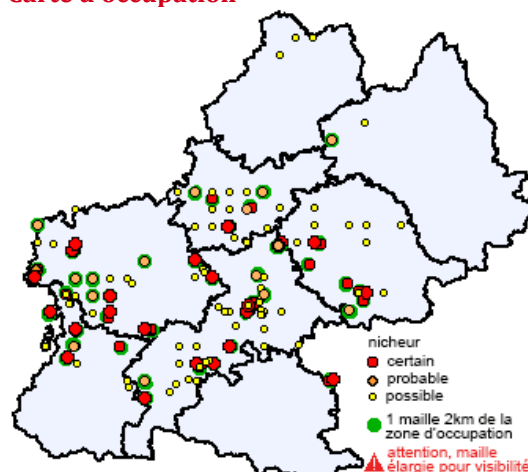
o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -1

Carte d'occurrence



Carte d'occupation



Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : L'espèce a connu une progression de ses effectifs nicheurs depuis les années 1980, qui semble s'être poursuivie au moins jusqu'en 2007 (absence de données ultérieures précises) même si un déclin était enregistré dans le Tarn entre 2000 et 2007. Source :- Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux-et-Niestlé. Espèce nicheuse dans tous les départements de la région à l'exception du Lot et de l'Aveyron. La nidification est cependant localisée en un nombre restreint de colonies (environ une vingtaine connues en 2007). Le calcul de la zone d'occupation aurait été plus pertinent que celui de la zone d'occurrence pour cette espèce coloniale. Source :- Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux-et-Niestlé. Carte occurrence : Très proche du seuil NT... De même, la carte d'occurrence pourrait classer cette espèce... A voir aussi si les sous critères risquent ou pas d'être rempli (sinon, pas la peine de perdre du temps !) CARTE OCCURENCE VALIDE EXPERT - CARTE D'OCCUPATION : en prenant en compte 1 maille 2km pour chaque donnée Npr et Nc validée experts. La population nicheuse régionale pouvait être évaluée à environ 120 à 140 couples en 2007, (soit probablement en limite des fourchettes de 250 et 2500 individus matures) avec une tendance globalement stable ou en progression même si un déclin est noté dans le Tarn. Les données plus récentes manquent. Source :- Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux-et-Niestlé. / plus de 250 ind mature. La population nicheuse régionale pouvait être évaluée à environ 120 à 140 couples en 2007, (soit probablement en limite des fourchettes de 250 et 1000 individus matures). répartis en une vingtaine de colonies. Les données plus récentes manquent. Source :- Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux-et-Niestlé. Plus de 250 individus mature validés dc modification de la saisie contributueur
- Remarques étape 2 : L'espèce connaît une immigration importante et ne devrait pas diminuer dans les années à venir.

***Emberiza calandra* – Bruant proyer - cd_nom : 4686**

(Nom valide Taxref V7 : *Emberiza calandra* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 4686)

NT (pr. A2a)

Évaluation initiale : NT (pr. A2a)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a(>20%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : informations non disponibles
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Pas d'évolution entre les 2 atlas. A priori stable. Apparition en altitude. Fluctuations importantes des effectifs.

Aveyron : peut-être en régression, mais sans certitude. Se trouve un peu partout, s'accommode.

Tarn : beaucoup en 2011 jusqu'à 1 000 m d'altitude, puis situation plus « normale » ensuite.

Localement très commun (plaine d'Ariège).

Menaces = disparition des prairies et jachères, uniformisation des paysages, biocides. Pas de tendance notable dans ses bastions.

Ariège nicheur assez commun.

Bien présent dans le département du Gers sauf à l'extrême NO. Pas de variations significatives.

Très fortes baisses dans certaines zones agricoles (Aveyron notamment), dans d'autres au contraire il se maintient bien. En zone d'habitat naturel, c'est plus dur... Mutation dans le type d'habitat, incertitude concernant la dynamique. Par rapport au national, pas de baisse flagrante ici mais il nous est impossible d'estimer correctement les dynamiques.

Données ONCFS à consulter (J. Broyer)

Cartes inutiles pour classement / Cf critère A

Effectifs impossibles à estimer / Cf Critère A

- Remarques étape 2 : à revoir avec données ONCFS

***Emberiza cia* – Bruant fou - cd_nom : 4663**

(Nom valide Taxref V7 : *Emberiza cia* Linnaeus, 1766 - cd_ref : 4663)

NT (pr. C)

Évaluation initiale : NT (pr. C)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 12131km² (<20000km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : (iii)
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <10000
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

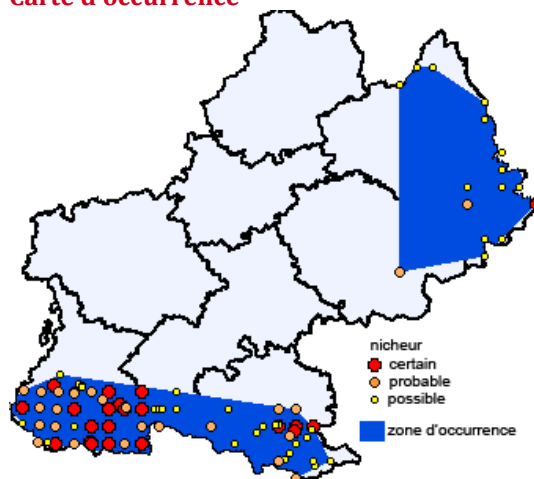
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Données récentes ne semblant pas attester d'une baisse significative. Biais de prospection. Source : AONMP 2012.

Menacé par la fermeture continue de certains milieux de moyenne montagne. Ce ne serait pas forcément judicieux de faire la carte d'occupation vu que l'espèce est a priori discrète et sous prospectée (cf atlas). CARTE OCCURENCE VALIDE. Déclin : diminution de l'habitat disponible (fermeture des milieux) NIOF : rapport aux effectifs nationaux et à l'importance de Midi-Pyrénées dans la répartition nationale, on peut estimer que moins de 10000 individus est cohérent.

- Remarques étape 2 : Pas d'immigration importante pour cette espèce

***Emberiza citrinella* – Bruant jaune - cd_nom : 4657**

(Nom valide Taxref V7 : *Emberiza citrinella* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 4657)

NT (pr. C1)

Évaluation initiale : NT (pr. C1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,c(<20%) + A4a,c(<20%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <15000
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 :

Situation par département

12 : Au-dessus 700m d'altitude. 2 noyaux de population (Aubrac, Lévezou). Possible régression, mais pas de données pour l'étayer.

81 : Montagne noire, Monts de Lacaune, au-dessus 600m, milieux ouverts. Pas de tendances notées, mais érosion suspectée (agriculture intensive). Disparitions locales notées, moins commun sur certains sites (dégradation habitats, disparition prairies, haies). Toujours présent sur bastions

46 : Quelques dizaines de couples (moins de 100). Est du département (région du Ségala), région bocagère en altitude (entre 500 et 700 mètres). Sans doute en faible régression ces dernières années. Menacé par défrichement et arasement des haies.

82 : Nicheur rare SSNTG

Pour l'ensemble Midi Pyrénées Répartition inchangée entre les 2 atlas, mais mouvements de population notées. Nidification en plaine de + en + rare.

Présent dans les 2/3 sud du département du Gers, peu abondant sans variation notée

Cartes inutiles pour classement. Déclin non confirmé mais déplacement des populations de plaine vers les zones d'altitude. Déclin noté via le STOC national -34% en 11 ans.

Grosse modification du milieu collinéen en Midi-Pyrénées. Effectifs impossibles à estimer. Individus matures possiblement inférieurs à 10000 mais fourchette supérieure sélectionnée pour rester « optimistes » face à des méconnaissances locales. Constat à la baisse partout hors zone supérieure des montagnes. Espèce qui semble se cantonner dans le piémont pyrénéen et dans l'est de l'Aveyron et du Tarn.

- Remarques étape 2 :

***Falco subbuteo* – Faucon hobereau - cd_nom : 2679**

(Nom valide Taxref V7 : *Falco subbuteo* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 2679)

NT (pr. D1)

Évaluation initiale : NT (pr. D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Apparaît non menacé. Bien représenté. Répartition plus étendue et homogène que le 1er atlas (grâce à meilleure connaissance) Répartition homogène. Pas d'évolutions observées. Aveyron : Samuel Talhoet moins cette année, mais liée aux conditions météo ? Pas abondant, localisé. Mais discret et tardif, passe inaperçu. Tarn : Amaury Calvet Ressenti à la stabilité. Peut être variations inter-annuelles. Jamais en très grosses densités. Espèce sous détectée. Très dépendant de ses proies (oiseaux et macro-entomofaune). ANA Julien VERGNE, Sylvain REYT, une centaine de couples ? Localisé dans moitié ouest du département, mais plus fréquent près des vallées. Population à priori stable. LPO Lot Philippe Tyssandier : Nicheur assez rare. Présent sur tout le département du Gers on compte environ une quarantaine de couples pas de variation significative sur 20 ans Cartes inutiles pour classement. Une estimation partielle non étayée sur tous les départements de Midi Pyrénées. Au vue des données Nationales et des quelques données locales le nombre d'individus semble se situer dans cette fourchette. Espèce quand même bien présente, régulièrement observée. Possiblement sous prospectée dans certains secteurs donc fourchette relevée à moins de 2000 individus.
- Remarques étape 2 : Pas de connaissance sur une éventuelle immigration

***Gyps fulvus* – Vautour fauve - cd_nom : 2860**

(Nom valide Taxref V7 : *Gyps fulvus* (Hablizl, 1783) - cd_ref : 2860)

NT (pr. B1a D1)

Evaluation initiale : NT (pr. B1a D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 3519km² (<5000km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : <10
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

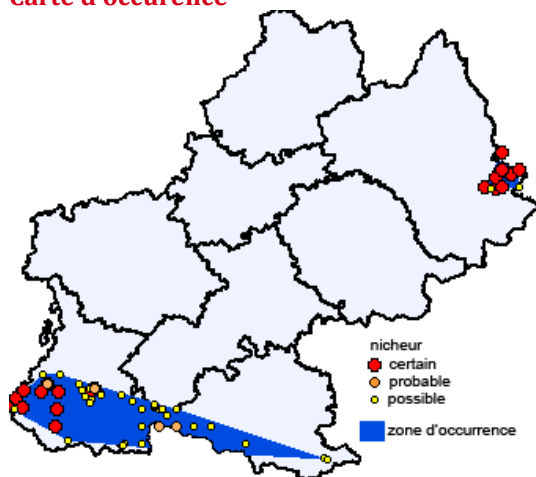
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : <5
- menace vraisemblable : non

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Il y a 48 ans l'espèce n'était pas présente en Midi-Pyrénées (source LPO Coordinatrice Martine Razin).

5 nouvelles colonies dans les Hautes-Pyrénées depuis 2007, 2 avant 2007. Tous les indices de nidifications ont été pris en compte. (Test fait sans les Nicheurs possibles donnant la même catégorie). Evolution fragile pouvant décliner suite à des menaces (empoisonnements, manque de nourriture...etc). Les placettes de nourrissages en Aveyron, Lozère sont étroitement liées à ces effectifs.

Par comptage précis 57 couples en Hautes Pyrénées et 283 couples en 2010 dans les colonies caussenardes.

- Remarques étape 2 :

Lagopus muta – Lagopède alpin - cd_nom : 459629

(Nom valide Taxref V7 : *Lagopus mutus* (Montin, 1776) - cd_ref : 2951)

NT B1b(iii)

Évaluation initiale : NT B1b(iii)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 2413 km² (<5000km²) + B2 calculé : 174km² (<2000km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : (iii)
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- 0

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : néant

- Remarques étape 1 : La régression de l'espèce est antérieure à 10 ans. Depuis, nous ne possédons que des données très rares quant à une dynamique éventuelle, insuffisantes pour dégager une réelle tendance. La représentativité des sites actuellement suivis pose question. Le Parc National des Pyrénées met en place des suivis sur son périmètre.

S'il est impossible de dire si le déclin continue, on note toutefois des pertes de noyaux périphériques entre les années 60 et 80, pas recolonisés depuis.

(données OGM et ONCFS)

Le développement des stations de ski d'altitude grignotant leur habitat, une baisse des effectifs est à craindre.

- Remarques étape 2 : néant

Montifringilla nivalis – Niverolle alpine, Niverolle des Alpes - cd_nom : 4537

(Nom valide Taxref V7 : Montifringilla nivalis (Linnaeus, 1766) - cd_ref : 4537)

NT (pr. D1)

Évaluation initiale : NT (pr. D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 2096km² (<5000km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

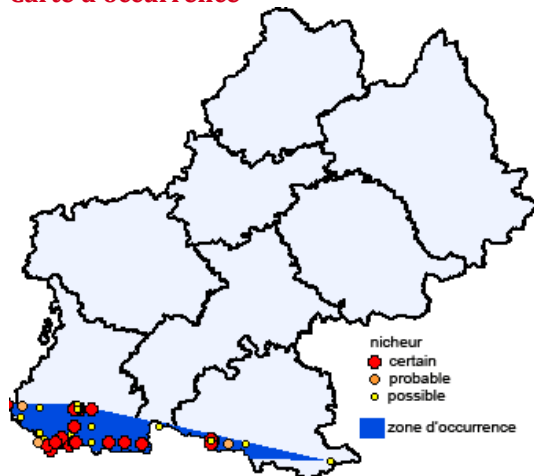
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <2000
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Il est difficile de dégager une évolution de l'espèce en comparant la nouvelle carte à l'ancienne, si ce n'est de constater une relative stabilité de sa répartition géographique. Le même constat a été fait côté espagnol (Marti et Del Moral, 2003) (AONMP 2012). La répartition géographique a permis d'augmenter la superficie de présence de l'espèce pour le nouvel atlas mais aucune information relative à l'évolution des populations ne peut être conclue. Modification : a priori pas de réduction constatée. Dans la région MP la Niverolle alpine reste un oiseau rare puisque inféodé aux hautes altitudes (1900-2900m d'altitude). Elle affectionne les hauts massifs du centre des Pyrénées et reste sporadique en Ariège (AONMP 2012). Pour ces raisons le nombre de localités a été estimé inférieur à 20. Ici une localité a été considérée comme un massif: Vignemale, Néouvielle, Montcalm, etc... NB : exclure les points de nidification possible ne changerait pas la catégories IUCN. Modification du nombre de localités. Manque d'information sur la dynamique de la population, mais apparemment pas de déclin. La rareté (en tant que nicheur) de cet oiseau montagnard dans les Pyrénées font que le nombre d'individus mature a été classé dans la catégorie inférieur à 1000. En sachant que cette fourchette d'individu mature doit certainement être plus proche de 250 que de 1000. (com.pers.S.Reyt). Il est en fait difficile d'avancer une valeur fiable en raison de la mauvaise connaissance actuelle de ces populations. L'ordre de grandeur de 2 000 à 4 000 couples reste cependant réaliste. Son statut de conservation est ainsi dit à surveiller (<http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Niverolle-alpine.pdf>). Cette estimation nationale corrobore le fait que la population pyrénéenne soit très faible. Une attention particulière devrait être portée sur cette espèce (et plus largement à toutes les espèces inféodées de l'étage alpin des Pyrénées) en lien avec le réchauffement climatique. Malgré les descriptions faites dans l'atlas d'une adaptation du régime alimentaire lors de la seconde ponte, il se peut que dans le futur les populations pyrénéennes de Niverolle alpine soient en danger.

- Remarques étape 2 : Pas de connaissance sur une éventuelle immigration

***Motacilla flava* – Bergeronnette printanière - cd_nom : 3741**

(Nom valide Taxref V7 : *Motacilla flava* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 3741)

NT (pr. D1)

Évaluation initiale : NT (pr. D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Forte colonisation du milieu agricole notamment dans le Lauragais depuis le début des années 2000. Disparue de l'Aveyron, mais sur une période plus ancienne (avant 10ans). Population globalement en augmentation sur les 10 ans, sur milieux agricoles comme au sein d'habitats de substitution. Toutefois, dans son milieu naturel, en fait, elle a beaucoup diminué.

Cartes inutiles pour classement

Forte colonisation du milieu agricole, mais on partait il n'y a pas si longtemps de quasi zero ! Fourchette à dire d'experts et argumentations sur la comparaison entre les deux atlas. Enquête en 2007 (étude AROMP, voir pistrac) estimant 400cpl dans le lauragais + frontonais, c'est là le gros noyau régional. Estimation à plus de 500cpl mais à moins que 1000cpl. Donc nombre d'individus inférieur à 2000

- Remarques étape 2 :

***Muscicapa striata* – Gobemouche gris - cd_nom : 4319**

(Nom valide Taxref V7 : *Muscicapa striata* (Pallas, 1764) - cd_ref : 4319)

NT (pr. A2a)

Evaluation initiale : NT (pr. A2a)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a(>20%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : informations non disponibles
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Espèce largement répandue et semblant stable. (AONMP 2012; atlas AROMP) / Espèce très mal connue mais déclin visible entre les deux atlas malgré le décalage de mailles. Diminution donc de la catégorie Par contre on reste en dessous de la catégorie nationale du fait d'un manque de vision précise sur les effectifs régionaux. Mériterait des enquêtes spécifiques pour définir la dynamique. Cartes inutiles pour classement. Difficile à estimer, peu prospecté.
- Remarques étape 2 : Population en déclin mais peut être de façon moins importante qu'au national

***Oenanthe oenanthe* – Traquet motteux - cd_nom : 4064**

(Nom valide Taxref V7 : *Oenanthe oenanthe* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 4064)

NT (pr. C)

Évaluation initiale : NT (pr. C)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,c(<20%) + A3c(<20%) + A4a,c(<20%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 11167km² (<20000km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : (ii),(iii)
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : >1000
- % d'individus dans une sous population : individus répartis de façon plus équilibrée entre les différentes sous populations
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : non

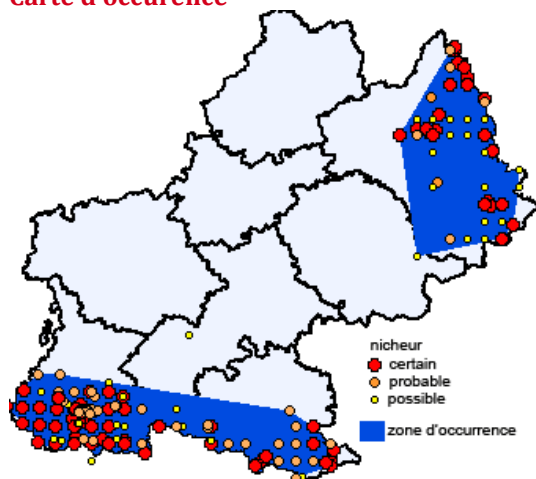
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : L'espèce a disparu des zones de plus basses altitudes (Tarn et Aveyron). Les gros noyaux de populations d'altitude semblent stables (AONMP 2012).

Zones avec belles densités en Pyrénées et Larzac mais diminution notée sur d'autres secteurs. .

Estimation du nombre de couples très difficile : quelques centaines en Aveyron, quelques milliers dans les Pyrénées (AONMP 2012). On peut logiquement supposer que la population régionale est comprise entre 1500 et 5000 couples (plus de 10 couples par maille occupée de montagne, moins de 10 couples par maille hors montagne). Déclin assez faible (uniquement en marge des noyaux de populations). Les experts ont affiné le travail du contributeur avec un abaissement de la fourchette des individus matures. Espèce largement présente dans les Pyrénées, l'Aubrac et les Grands causses (AONMP 2012) - Remarques étape 2 :

***Otus scops* – Hibou petit-duc, Petit-duc scops - cd_nom : 3489**

(Nom valide Taxref V7 : *Otus scops* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3489)

NT VU (D1) (-1)

Evaluation initiale : VU (D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- informations non disponibles

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <1000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -1

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Absence de données quantitatives ,tendance difficile à estimer,cartes inutiles pour classement. Malgré le peu d'éléments pour étayer cette réponse, l'espèce ne semble pas en diminution dans la région (source dernier Atlas). De façon empirique et sur la base de la connaissance actuelle notamment extrait de l'Atlas.
- Remarques étape 2 : Cette espèce migratrice connaît une immigration importante et devrait continuer.

***Petronia petronia* – Moineau soulcie - cd_nom : 4540**

(Nom valide Taxref V7 : *Petronia petronia* (Linnaeus, 1766) - cd_ref : 4540)

NT (pr. D1)

Évaluation initiale : NT (pr. D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <2000
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
 - Remarques étape 1 : Réelle capacité d'adaptation. Pas de diminution constatée. Expansion notée (Causse comtal, rougier de Camarès, ouest des Hautes-Pyrénées, Quercy blanc, etc.). Stabilité ailleurs, excepté sur Causse noir et nord Larzac.AONMP2012 Colonisation
- Cartes inutiles pour classement
- Remarques étape 2 :

***Podiceps cristatus* – Grèbe huppé - cd_nom : 965**

(Nom valide Taxref V7 : *Podiceps cristatus* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 965)

NT (pr. D1)

Évaluation initiale : NT (pr. D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées (AROMP 1997) Faune sauvage de l'Aveyron (LPO Aveyron 2008) Atlas de oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées (Nature Midi-Pyrénées 2012), Bulletin de l'AROMP + Pistrac (numéros 8 & 17). Cartes inutiles pour classement Au strict minimum, 114 couples (en considérant au moins 1 couple par maille avec repro probable ou certaine de l'atlas régional) + nombre de couples affiné dans le Tarn et l'Aveyron (données brutes). Au strict minimum, 114 couples soit 228 adultes minimum (en considérant au moins 1 couple par maille avec repro probable ou certaine de l'atlas régional) + nombre de couples affiné dans le Tarn et l'Aveyron (données brutes). Bilan, sans doute moins de 1000 adultes.

- Remarques étape 2 : Pas d'immigration importante pour l'espèce

***Scolopax rusticola* – Bécasse des bois - cd_nom : 2559**

(Nom valide Taxref V7 : *Scolopax rusticola* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 2559)

NT B2b(ii,iv) C

Évaluation initiale : NT B2b(ii,iv) C

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A4b,c(<20%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 22475 km² (>20000km²) + B2 calculé: 172km² (<2000km²)
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : (ii),(iv)
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- 0

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Carte occupation non validée : L'espèce est, dans la région, sous prospectée et sa répartition reste mal connue.

Pour avoir une idée quant à la surface de territoires de présence de l'espèce en nidification, les experts, proposent un croisement avec les zones de présence du Grand Tétrás (habitats similaires) et sur lesquelles sont également contactées des croules de bécasses. On obtiendrait par extrapolation une superficie plus importante et il apparaît donc nécessaire (2000km²).

Explications :

- Remarques étape 0 : néant
- Remarques étape 1 : Les observations nationales (NIOF) montrent que les populations augmentent partout sauf dans les Pyrénées (Réseau Bécasse ONCFS/FNC/FDC + Obs pers. E. Ménoni).. Espèce sous prospectée. En considérant les zones de présence du Grand Tétrás sur lesquelles sont également contactées des croules de bécasses, on a sur le piémont pyrénéen, une superficie moyenne de 1400 Km². De fait on passerait dans la fourchette supérieure (2000 km²).
- Remarques étape 2 : néant

***Serinus citrinella* – Venturon montagnard - cd_nom : 4574**

(Nom valide Taxref V7 : *Carduelis citrinella* (Pallas, 1764) - cd_ref : 4576)

NT (pr. B1b(iii,iv) D1)

Evaluation initiale : NT (pr. B1b(iii,iv) D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- informations non disponibles

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 3988km² (<5000km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : (iii),(iv)
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

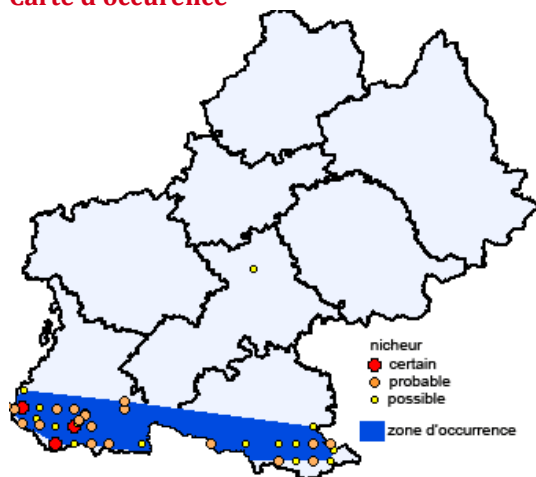
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Peu de données disponibles sur cette espèce. Données STOC : -58% depuis 2002 (probabilité significative de l'ordre de 1,6%). Donc tendance à la baisse mais qui serait à confirmer.

De plus, les données STOC ne concernent que des oiseaux du Sud-Est de la France (pas de données STOC de Venturon dans les Pyrénées).

AONMP2012 : quelques déclinés localisés mais apparence globale de stabilité. Difficile de trancher pour savoir si l'espèce est ou non en déclin régionalement. Après réflexion, le contributeur a coché « la population de cette espèce a réduit ». Causes possibles du déclin actuel ou à venir : abandon des pâturages (et perte des zones de végétation rases) et réchauffement climatique. Choix de la fourchette "supérieure ou égale à 20 pourcents" pour éviter de surestimer le possible déclin de cette espèce.

Stoc national peu adapté pour une vision régionale. Difficile d'extrapoler les tendances observées ici et là.

Possibilité d'un déclin modéré notamment lié à l'abandon des pâturages : à proximité de son milieu de nidification (pinèdes à crochets dans les Pyrénées). Cette espèce a besoin de milieux ouverts à végétation basse (herbacée).

Zone d'occurrence : point vers Toulouse non pris en compte.

En Espagne (source AONMP 2012), densité de 1-11 oiseaux / 10Ha (soit 10-110 oiseaux / km²). La méthode ici employée pour estimer les effectifs se base sur le nombre de mailles atlas (5x5km) où l'espèce est notée et sur les densités connues pour cette espèce.

Nombre de mailles de 25km² : 28

Densité : 10-110 oiseaux / km².

Une densité de 20 ad / km² est retenue, ce qui est assez faible mais correspond bien à l'habitat assez fragmenté de l'espèce dans les Pyrénées (pineraies à crochets). Estimation des effectifs régionaux pour une densité de 20 adultes / km² : 14000 indivs matures. Ce résultat paraît

finalement assez haut mais il faut garder à l'esprit que c'est une espèce peu connue et qui a probablement été sous-prospectée. En résumé, soit un nombre d'individus inférieur à 15000, sinon à 10000.

C1 : 10% en 10 ans a été choisi pour éviter de surestimer le possible déclin

C2 : pas de phénomène majeur de sous-population, ni de fluctuation extrême

Modification de la diminution par les experts car, si elle est possible, elle reste très difficile à estimer et à prévoir. Espèce à surveiller, manque d'études spécifiques. Abaissement de la fourchette par le comité d'experts, en regard d'autres espèces notamment

- Remarques étape 2 :

***Sylvia communis* – Fauvette grisette - cd_nom : 4252**

(Nom valide Taxref V7 : *Sylvia communis* Latham, 1787 - cd_ref : 4252)

NT (pr. A2ac)

Évaluation initiale : NT (pr. A2ac)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,c(>20%) + A3c(<20%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Espèce bien représentée. Populations a priori stables. Pas de variations significatives avec précédent atlas (2ème atlas) - "Espèce commune en Aveyron. Fluctuations importantes d'effectifs en fonction conditions météo" (Atlas de l'Aveyron) - "Pas de baisse constatée en Aveyron. Même constat qu'au niveau national sans doute." (S. TALHOET, comm. pers.) - "Stable en Ariège mais forte diminution a priori avant les années 2000." (J. VERGNE, S. REYT, comm. pers.) - "Semble en nette diminution. Répartition fragmentée, plus présente sur les secteurs chauds avec haies (causses). En diminution. Disparition localisée." (P. TYSSANDIER, comm. pers.) - Bien présent sur l'ensemble du département. Pas de tendances notées" (GOG) - "C ou TC ; nicheur estival ; haies, friches avec buissons, parfois cultures (céréales, colza). Présent d'avril à août. Population stable à Montech entre 1988 et 2002. (SSNTG). Espèce commune mais dégradation continue de l'habitat et constat de baisse sans chiffre réel. Cartes inutiles pour classement / cf. remarques précédentes.
- Remarques étape 2 : pas d'immigration importante pour l'espèce

***Turdus torquatus* – Merle à plastron - cd_nom : 4112**

(Nom valide Taxref V7 : *Turdus torquatus* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 4112)

NT (pr. D1)

Évaluation initiale : NT (pr. D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 4176km² (<5000km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

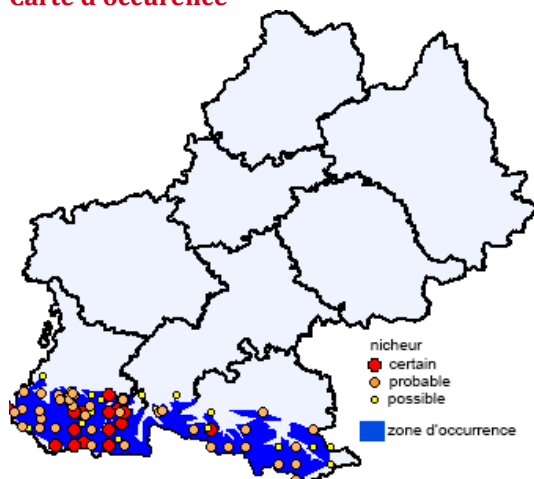
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : non

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 :

<http://vigienature.mnhn.fr/page/merle-plastron> : moins 12% depuis 2002 mais non significatif puisque les données sont insuffisantes pour interpréter ces chiffres.

AONMP 1997 et 2012 : pas de tendance notable entre les 2 atlas. Baisse possible par secteur mais non estimée et difficile à rapporter sur la région. L'aire de distribution du Merle à plastron en Midi-Pyrénées est exclusivement concentré sur l'étage montagnard et subalpin des Pyrénées. La répartition régionale de l'espèce n'est donc pas fragmentée. L'atlas de 2012 montre un total de 46 mailles (dont 1 en Aveyron), le nombre de localité est donc supérieur à 20. Proche du seuil EN... Est-ce que cette zone d'occupation est sur-estimée ? Faut-il appliquer une limite altitudinale ? NB : carte d'occupation n'est pas judicieuse dans ce cas : l'ensemble de la zone d'occurrence semble être occupée. Tenter la carte avec limite altitudinale à 1000m. Les seules références trouvées de densité estimée pour le Merle à plastron sont de 4.7 couples/10 hectares (<http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Merle-aplastron.pdf>) dans le Vercors, 3 à 4 couples/10 ha

(http://valleesdesgaves.n2000.fr/sites/all/files/valleesdesgaves/documents/09/docs/fiches_especes/088-A282.pdf)

On compte entre 1000 et 10000 couples nicheurs pour un effectif européen établi entre 230000 et 480000 couples (attention estimations établies entre 1981 et 1997 (http://valleesdesgaves.n2000.fr/sites/all/files/valleesdesgaves/documents/09/docs/fiches_especes/088-A282.pdf))

Si les chiffres de cette estimation sont cohérent le nombre d'individus matures pour la région apparaît clairement en dessous de 2500 individus. La superficie de son habitats de prédilection : Forêts montagnardes et subalpines à *Pinus uncinata* étant bien représenté dans les

Pyrénées (<http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/habitats-declines/9430.pdf>) nous pouvons nous attendre à ce que le nombre de localité soit supérieur à 10, malgré une insuffisance de données dans la littérature pour cette espèce.

- Remarques etape 2 :

***Accipiter nisus* – Épervier d'Europe - cd_nom : 2895**

(Nom valide Taxref V7 : *Accipiter nisus* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 2895)

LC

Evaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <10000
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Les données et connaissances ne permettent pas d'estimer l'évolution de la population de cette espèce commune et largement distribuée au niveau régional. Sources : - Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux-et-Niestlé.- Thiollay JM. et Bretagnolle V., coord. (2004) : Rapaces nicheurs de France - Distribution, effectifs et conservation. Delachaux-et-Niestlé. Cartes inutiles pour classement / Les estimations réalisées suite à l'enquête nationale \Rapaces nicheurs\" de l'an 2000 donnent 2135 à 3411 couples nicheurs en Midi-Pyrénées. Sources : - Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux-et-Niestlé.- Thiollay JM. et Bretagnolle V., coord. (2004) : Rapaces nicheurs de France - Distribution, effectifs et conservation. Delachaux-et-Niestlé. Les estimations réalisées suite à l'enquête nationale \Rapaces nicheurs\" de l'an 2000 donnent 2135 à 3411 couples nicheurs (cette estimation pourrait être un peu sous-estimée du fait de la discrétion de l'espèce). Sources : - Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux-et-Niestlé.- Thiollay JM. et Bretagnolle V., coord. (2004) : Rapaces nicheurs de France - Distribution, effectifs et conservation. Delachaux-et-Niestlé."

- Remarques étape 2 : Pas de connaissance sur une immigration possible

***Aegithalos caudatus* – Mésange à longue queue - cd_nom : 4342**

(Nom valide Taxref V7 : *Aegithalos caudatus* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 4342)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : L'espèce peut être considérée comme stable à long terme en France (dont Midi-Pyrénées) et en Europe, les fluctuations annuelles d'effectifs sont considérées en effet, comme étant liées au comportement grégaire de l'oiseau, ce qui perturbe l'homogénéité des données recueillies. Sources : - Vigie Nature, Suivi temporel des oiseaux communs (STOC), AONMP 2012

Cartes inutiles pour classement

L'espèce est commune en Midi-Pyrénées et a été contactée sur presque toutes les communes de la région lors de l'inventaire 2007-2011. La répartition est la même que lors de l'inventaire réalisé entre 1985 et 1989. Source : AONMP2012

- Remarques étape 2 :

Alauda arvensis – Alouette des champs - cd_nom : 3676

(Nom valide Taxref V7 : *Alauda arvensis* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 3676)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A4a,b,c,e(<20%)

o Critère B : répartition géographique

- -
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : >15000
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- 0

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Carte occurrence non validée: L'espèce est potentiellement présente sur l'Aubrac et certainement au sud-ouest des Hautes-Pyrénées. De fait, la zone serait encore plus étendue mais le seuil ne changerait pas puisque déjà maximal.

Explications :

- Remarques étape 0 : néant

- Remarques étape 1 : Les données conformes au STOC national ainsi qu'aux observations directes. Si l'espèce se maintient bien sur des secteurs "préservés" (causses, etc), les populations de milieux agropastoraux sont en diminution. Les pratiques actuelles laissent penser que cette diminution n'a pas de raison de faiblir.

L'espèce est bien présente et localement en densité notable. Bonne répartition régionale (AONMP 2012)

- Remarques étape 2 : néant

***Alcedo atthis* – Martin-pêcheur d'Europe - cd_nom : 3571**

(Nom valide Taxref V7 : *Alcedo atthis* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3571)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <10000
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Certes les hivers à fort gel amènent une baisse démographique sensible au printemps suivant, mais elles sont rapidement compensées par une reproduction très élevée...Cartes inutiles pour classement
- Remarques étape 2 : Pas d'immigration importante pour l'espèce.

***Alectoris rufa* – Perdrix rouge - cd_nom : 2975**

(Nom valide Taxref V7 : *Alectoris rufa* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 2975)

LC

Evaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -

- nombre de localité : -

- déclin continu des éléments suivants : -

- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : >15000

- déclin continu : -

- nombre d'individus dans chaque sous-population : -

- % d'individus dans une sous population : -

- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000

- zone d'occupation : -

- nombre de localité : -

- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- 0

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : néant

- Remarques étape 1 : L'espèce est largement présente dans la région. On note des mélanges avec des introductions cynégétiques régulières. L'importance des lâchers est difficile à quantifier pour mieux connaître leur contribution à la population régionale totale.

- Remarques étape 2 : néant

Anas platyrhynchos – Canard colvert - cd_nom : 1966

(Nom valide Taxref V7 : *Anas platyrhynchos* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 1966)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <15000
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- 1

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : Néant
- Remarques étape 1 : Difficile de distinguer les populations spontanées de celles issues d'introductions (ornement, cynégétique). L'espèce est largement répartie sur toute la région (AONMP 2012)
- Remarques étape 2 : néant

***Anthus spinoletta* – Pipit spioncelle - cd_nom : 3733**

(Nom valide Taxref V7 : *Anthus spinoletta* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3733)

LC

Evaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 5574km² (<20000km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <10000
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

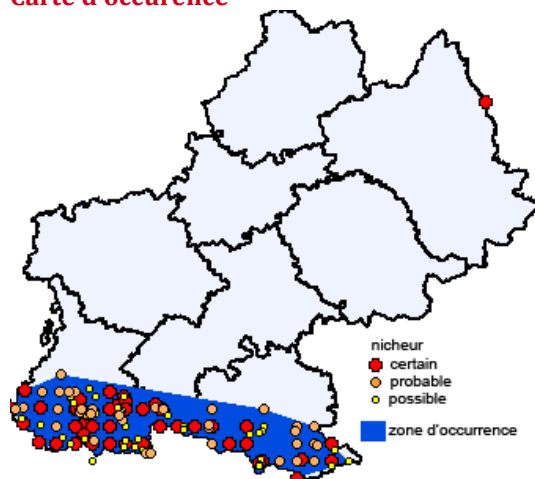
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 :

Sources AONMP 2012 + Le statut des oiseaux en France 2006

Zone d'occurrence : est-ce sur estimé ? En effet, proche du seuil inférieur? NB : carte d'occupation pas judicieuse dans ce cas : l'ensemble de la zone d'occurrence semble être occupée.

Modification de la fragmentation. Les estimations du contributeurs (pour la partie pyrénéenne entre 10 000 et 13 000) ne sont pas validées par le comité d'experts. Est proposée plutôt une fourchette inférieure à 10000

- Remarques étape 2 :

***Anthus trivialis* – Pipit des arbres - cd_nom : 3723**

(Nom valide Taxref V7 : *Anthus trivialis* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3723)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Bien que les connaissances soient insuffisantes pour évaluer l'évolution des effectifs au niveau régional, on peut craindre malgré tout une diminution dans de nombreuses zones agricoles où les pratiques se sont intensifiées, y compris en matière d'élevage. Source :- Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux-et-Niestlé. / A priori pas de réduction constatée mais possible diminution à venir. Cartes inutiles pour classement. Espèce relativement répandue et commune au niveau régional. Source :- Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux-et-Niestlé. Espèce relativement répandue et commune au niveau régional. Source :- Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux-et-Niestlé.

- Remarques étape 2 : Pas d'immigration importante pour cette espèce

***Apus apus* – Martinet noir - cd_nom : 3551**

(Nom valide Taxref V7 : *Apus apus* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3551)

LC

Evaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- informations non disponibles

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques etape 0 :
- Remarques etape 1 : Répartition très large mais évolution non documentée même localement. (AONMP 2012)

Cartes inutiles pour classement

- Remarques etape 2 :

***Ardea cinerea* – Héron cendré - cd_nom : 2506**

(Nom valide Taxref V7 : *Ardea cinerea* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 2506)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <10000
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : La population de Héron cendré a connu une forte augmentation au niveau régional au cours des 15 dernières années puisque le nombre de couples est passé de 349 à 1248 entre 2000 et 2007 soit une croissance de 257 pour cent (Marion 2009). L'évolution des effectifs depuis 2007 n'est pas connue précisément mais rien ne semble indiquer une baisse significative (la tendance étant plutôt à la stabilisation du fait de l'occupation de la plupart des zones favorables à l'espèce). Sources :- Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux et Niestlé.- Marion L. (2009) : Recensement national des hérons coloniaux en France de 2007. MEEDDAT - MNHN. Plus d'augmentation voire une baisse en 2013 (-20prcent), tendance à préciser. A voir notamment avec l'enquête Ardéidés 2014 (à comparer avec 2001). Cartes inutiles pour classement. Le nombre de couples nicheurs en Midi-Pyrénées était estimé à 1248 en 2007 (Marion 2009). L'évolution des effectifs depuis 2007 n'est pas connue précisément mais rien ne semble indiquer une baisse significative (la tendance étant plutôt à la stabilisation du fait de l'occupation de la plupart des zones favorables à l'espèce). Sources :- Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux et Niestlé.- Marion L. (2009) : Recensement national des hérons coloniaux en France de 2007. MEEDDAT - MNHN. Le nombre de couples nicheurs en Midi-Pyrénées était estimé à 1248 en 2007 (Marion 2009). L'évolution des effectifs depuis 2007 n'est pas connue précisément mais rien ne semble indiquer une baisse significative (la tendance étant plutôt à la stabilisation du fait de l'occupation de la plupart des zones favorables à l'espèce). Sources :- Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux et Niestlé.- Marion L. (2009) : Recensement national des hérons coloniaux en France de 2007. MEEDDAT - MNHN.

- Remarques étape 2 : Pas d'immigration importante pour cette espèce

Asio otus – Hibou moyen-duc - cd_nom : 3522

(Nom valide Taxref V7 : *Asio otus* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3522)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- informations non disponibles

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : informations non disponibles
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : informations non disponibles
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Répandu mais peu abondant. Aucune tendance envisagée, mais baisse suspectée (disparitions locales rapportées)

(cf AONMP2012)

Ressenti à la baisse en Ariège sur les 5 dernières années (S. REYT, J. VERGNE, comm. pers.)-

Connaissances trop fragmentaires associées à une fluctuation interannuelle importante conduisent à une prudence quant à la tendance générale. A préciser.

Cartes inutiles pour classement

Données trop fragmentaires pour dégager une tendance fiable

- Remarques étape 2 :

***Bubulcus ibis* – Héron garde-boeufs - cd_nom : 2489**

(Nom valide Taxref V7 : *Bubulcus ibis* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 2489)

LC NT (pr. B2c(iii,iv)) (-1)

Evaluation initiale : NT (pr. B2c(iii,iv))

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 20665km² (>20000km²) + B2 calculé : 180km² (<500km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : (iii),(iv)

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <10000
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

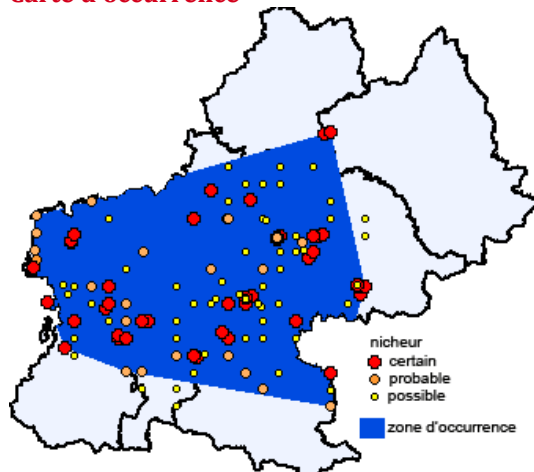
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

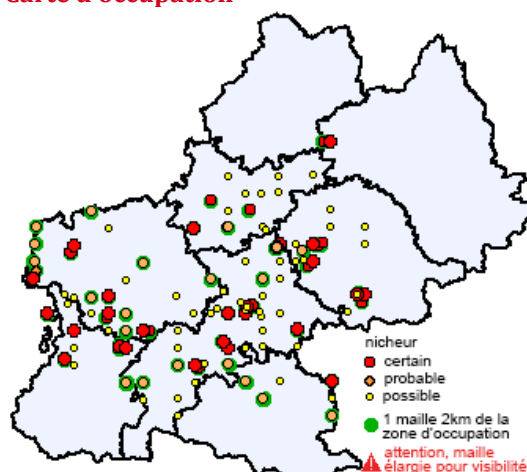
o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -1

Carte d'occurrence



Carte d'occupation



Explications :

- Remarques étape 1 : Depuis la première nidification de l'espèce en Midi-Pyrénées en 1992, sa population nicheuse n'a cessé d'augmenter pour atteindre plus de 2500 couples en 2010. Sources : - Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux et Niestlé.- Marion L. (2009) : Recensement national des hérons coloniaux en France de 2007. MEEDDAT - MNHN. Baisse ces deux dernières années. Depuis la première nidification de l'espèce en Midi-Pyrénées en 1992, sa population nicheuse n'a cessé d'augmenter pour atteindre plus de 2500 couples en 2010. Cette croissance des effectifs est allée de pair avec une expansion géographique permettant à l'espèce de coloniser l'essentiel des zones de plaines et de coteaux de la région. Sources : - Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux et Niestlé.- Marion L. (2009) : Recensement national des hérons coloniaux en France de 2007. MEEDDAT - MNHN. Très proche du seuil NT. CARTE D'OCCURRENCE VALIDE - CARTE D'OCCUPATION (réunion expert oct): avec 1 maille 2km pour chaque donnée Npr ou Nc, pas le linéaire de rivière Validé par les experts, tendance générale à l'expansion même avec les fluctuations dues aux périodes de froid. Depuis la première nidification de l'espèce en Midi-Pyrénées en 1992, sa population nicheuse n'a cessé d'augmenter pour atteindre plus de 2500 couples en 2010. Sources : - Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux et Niestlé.- Marion L.
- Remarques étape 2 : fluctuations régulières avec des populations qui remontent régulièrement.

***Buteo buteo* – Buse variable - cd_nom : 2623**

(Nom valide Taxref V7 : *Buteo buteo* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 2623)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : La répartition de la Buse variable n'a pas varié depuis le premier inventaire de 1985-1989. Elle est toujours présente dans la totalité du territoire de la région, avec toutefois des disparités selon les habitats : les secteurs diversifiés, en effet, sont les mieux occupés.

Sources : - Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux-et-Niestlé.- Thiollay JM. et Bretagnolle V., coord. (2004) : Rapaces nicheurs de France - Distribution, effectifs et conservation. Delachaux-et-Niestlé

Cartes inutiles pour classement. Pas estimation récente mais 9600-12600 couples nicheurs au niveau régional selon l'Enquête Rapaces de 2000.

- Remarques étape 2 :

Caprimulgus europaeus – Engoulevent d'Europe - cd_nom : 3540

(Nom valide Taxref V7 : *Caprimulgus europaeus* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 3540)

LC

Evaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <10000
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Les effectifs de cette espèce semblent stables en Midi-Pyrénées et sans doute localement sous-évalués (Atlas des Oiseaux Nicheurs de Midi-Pyrénées). Cartes inutiles pour classement - Population française estimée entre 20000 et 50000 couples en 1997 (Oiseaux menacés et à surveiller en France). Population régionale estimée entre 250 et 2500 individus. Pas de déclin continu (Atlas régional). Espèce présente dans tous les départements de Midi-Pyrénées, avec une abondance plus marquée dans les départements du Lot, Aveyron, Tarn et Tarn-et-Garonne. Plus de 1000 couples dans la région malgré le manque de connaissances.
- Remarques étape 2 : Pas d'immigration connue

***Carduelis carduelis* – Chardonneret élégant - cd_nom : 4583**

(Nom valide Taxref V7 : *Carduelis carduelis* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 4583)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a(<20%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Le Chardonneret élégant fait partie des espèces les plus régulièrement observées en Midi-Pyrénées. Sur les quelques secteurs bien connus et suivis, aucun déclin notable de l'espèce n'a été décelé. Son déclin en France au cours des dix dernières années (-49% d'après le suivi STOC-EPS) ne me semble pas très visible en Midi-Pyrénées. Sources biblio: Frémaux S. & Ramière J., coord. (2012). Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi-Pyrénées, Delachaux et Niestlé. Résultats du suivi temporel des oiseaux communs, publié sur le site <http://vigienature.mnhn.fr>, consulté le 30/09/2013

Peu d'enquêtes spécifiques disponibles mais contacts a priori en baisse sur plusieurs départements. Tendances difficiles à estimer précisément toutefois... À regarder avec les autres espèces

Cartes inutiles pour classement

On peut estimer à au moins 27000 couples nicheurs la population globale de Midi-Pyrénées. Sources biblio: Frémaux S. & Ramière J., coord. (2012). Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi-Pyrénées, Delachaux et Niestlé. del Hoyo J., Elliot A. & Christie D.A. eds. (2010). Handbook of the Birds of the World. Vol. 15. Weavers to New World Warblers. Lynx Edicions, Barcelona.

On peut estimer le nombre d'individus matures en Midi-Pyrénées entre 54000 et 80000.

- Remarques étape 2 :

***Carduelis chloris* – Verdier d'Europe - cd_nom : 4580**

(Nom valide Taxref V7 : *Carduelis chloris* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 4580)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- informations non disponibles

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Il est difficile d'évaluer le pourcentage de baisse d'effectif pour cette espèce commune. Les données STOC au niveau national montrent une baisse, rien ne nous indique que la baisse n'intervienne pas sur les effectifs de midi pyrénéen. L'utilisation importante de pesticides sur les zones de prédilection de l'espèce laisse présager un avenir incertain pour cette espèce. Il faut donc suivre avec soins l'évolution des populations dans les prochaines années. Difficile de savoir ce qu'il en est pour cette espèce qui semble diminuer notamment sur des zones naturelles alors qu'en zones péri urbaines il se porte très bien. Cartes inutiles pour classement. Fourchette supérieure car espèce très présente.

- Remarques étape 2 : Pas d'immigration importante connue

***Certhia brachydactyla* – Grimpereau des jardins - cd_nom : 3791**

(Nom valide Taxref V7 : *Certhia brachydactyla* C.L. Brehm, 1820 - cd_ref : 3791)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Suivi STOC : +75% depuis 1989 ; +6 % depuis 2001.

Sources : AONMP et suivis STOC.

Cartes inutiles pour classement

Espèce très commune . Populatin ni petite ni restreinte

- Remarques étape 2 :

Certhia familiaris – Grimpereau des bois - cd_nom : 3784

(Nom valide Taxref V7 : *Certhia familiaris* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 3784)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- informations non disponibles

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 6007km² (<20000km²) + B2 calculé : 3572km² (>4000km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : informations non disponibles
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

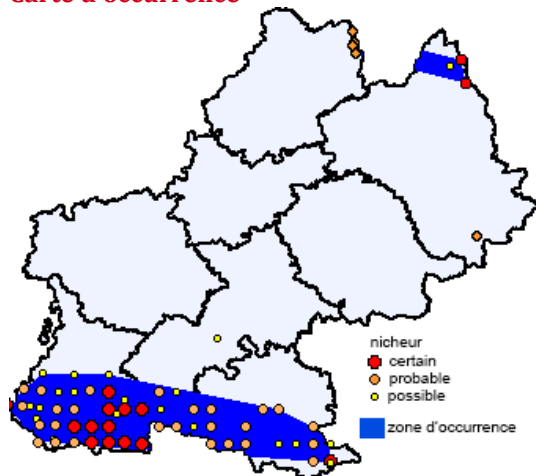
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

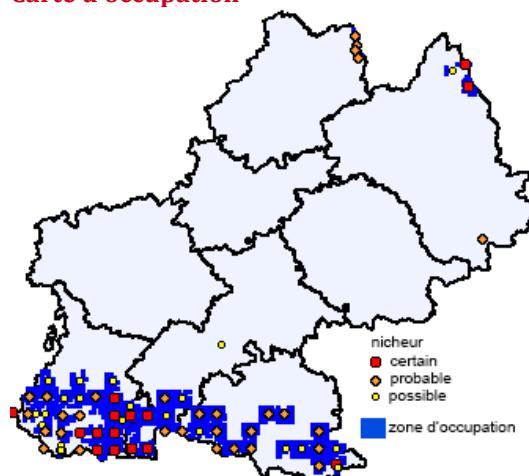
o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation



carte occupation non validée : il manque pas mal de points en arrière, donc on passe au seuil supérieur qui est proche

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : AON-MP / Déclin avant la période considérée mais pas de donnée précise pour les 10 dernières années donc pas de tendance. Il y a une relative continuité des vieux peuplements forestiers mixtes le long de la frontière franco-espagnole. On peut donc considérer que l'habitat du Grimpereau des bois n'est pas morcelé et même si des zones sont plus propices que d'autres et accueillent des densités plus fortes, il semble difficile de parler de localités isolées. Ainsi, même si la zone d'occupation est assez faible, la circulation au sein de cette zone est assez aisée, évitant les risques d'isolement de peuplements. Carte d'occurrence : Données lotoises non prises en compte (a priori plus d'actualité...?), mais test fait avec ces données lot, on reste dans la même catégorie (B1 = 8483km²). Carte d'occupation : Npo, Npr et Nc. sauf point en plaine. maille 2km prise si observation grimpereau et si CODE CORINE = 311 312 ou 313, cad forêts réunion expert oct : CARTE OCCUPATION : manque pas mal de données en arrière. Donc, carte et fourchette invalidées, on passe en supérieur à 4.000km² car proche de ce seuil. CARTE OCCURRENCE validée et Occupation validée experts.

Espèce sous-prospectée de façon générale. Et même si certaines zones favorables sont prospectées, l'espèce peut parfois passer inaperçue en raison de sa relative discrétion, notamment au milieu d'autres espèces beaucoup plus bruyantes.

- Remarques étape 2 : pas d'immigration connue

***Cettia cetti* – Bouscarle de Cetti - cd_nom : 4151**

(Nom valide Taxref V7 : *Cettia cetti* (Temminck, 1820) - cd_ref : 4151)

LC

Evaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : informations non disponibles
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : informations non disponibles
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques etape 0 :

- Remarques etape 1 : Les hivers froids avec neige et surtout gel prolongé déciment les populations de la Bouscarle qui met plusieurs années à reconstituer ses effectifs. Deux (ou plus) hivers froids consécutifs réduisent considérablement la population sans toutefois éliminer cette espèce de Midi-Pyrénées.

Répartition bien plus importante dans le premier atlas que dans le second. Suite aux hivers froids et répétés, effectifs moins importants et dispersion aussi (recolonisation des cours d'eau mais pas des points d'eau ponctuels). Grosse diminution des effectifs dans les années 80 à cause de forts hivers rigoureux, mais depuis les années 90, on observe un retour lent et progressif, ça augmente légèrement..

Cartes inutiles pour classement

- Remarques etape 2 : quelques « noyaux durs » permettent d'autoentretenir la population régionale.

***Cinclus cinclus* – Cincle plongeur - cd_nom : 3958**

(Nom valide Taxref V7 : *Cinclus cinclus* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3958)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <15000
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : En 1999, Oiseaux menacés et à surveiller en France\” de la SEOF classait le cincle en population stable mais la fragilité des cours d'eau dont il dépend (aménagement, sur-fréquentation...) conduisait à le classer A Surveiller (CMAP 5). En 2008, le nouvel inventaire des oiseaux de France, puis en 2012, l'atlas des oiseaux nicheurs de Midi-pyrénées, font les mêmes remarques et qualifient les populations de cincle comme stables. Cartes inutiles pour classement. En 1999, Oiseaux menacés et à surveiller de France de la SEOF donne une moyenne de 30000 couples (entre 10000 et 50000) et en 2008, le nouvel inventaire des oiseaux de France situe le nombre de couples entre 10000 et 50000 soit de 20000 à 100000 oiseaux matures en France. En 2012, l'atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées donnent des densités de 8 couples pour 10 km en Aveyron et 2 à 3 couples par km en Ariège dans les zones les plus favorables. Sur le terrain, le cincle est un oiseau commun dans les milieux favorables. On peut estimer le nombre d'individus matures autour de 15000 en Midi-Pyrénées. 10 000 à 50 000 couples en France et bonnes densité régionales (cf remarques critère C).

- Remarques étape 2 : pas d'immigration connue

***Coccothraustes coccothraustes* – Grosbec casse-noyaux - cd_nom : 4625**

(Nom valide Taxref V7 : *Coccothraustes coccothraustes* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 4625)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- informations non disponibles

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 :

<http://vigienature.mnhn.fr/page/grosbec-casse-noyaux><http://www.ebcc.info/index.php?ID=175AONMP> 1997 et 2012 Au niveau européen les populations de Grosbec ont fortement augmentées entre 1980 et 1985, depuis cette date, la tendance semble être à la stabilisation (<http://www.ebcc.info/index.php?ID=175>). Au niveau national le STOC semble montrer une évolution positive des populations et ce depuis le début des études (1989-2013) (<http://vigienature.mnhn.fr/page/grosbec-casse-noyaux>). Il est important de souligner qu'il existe de très fortes variations inter annuelles de l'estimation des Grosbecs: problème de discrétion et d'occurrence de cette l'espèce...

La tendance régionale elle n'est apparemment pas la même qu'aux niveaux national, à savoir une diminution lente mais progressive. (cf AONMP 2012 et 1997) La très faible détectabilité de l'espèce, la difficulté pour obtenir un indice de nidification certain, la difficulté à modéliser son occurrence (AONMP 2012) et donc une estimation de densité de population rendent très difficile la quantification de la diminution de population. C'est pour cette raison que la diminution est estimée par le contributeur comme inférieure à 20% Les experts nuancent le propos : espèce très mal connue en nidification, très compliqué de dégager une tendance quelconque. Vision globalement au maintien

Cartes inutiles pour classement

Chiffre très difficile à estimer vu la faible détectabilité de cette espèce et la difficulté de mettre un indice de nidification certain: pour preuve dans l'atlas 2012 seulement 10 mailles bénéficie d'un statut de nicheur certain, 26 probables et 57 possibles...

Après de longues discussions avec d'autres contributeurs les experts optent pour une fourchette inférieure à 2500 individus mature pour la région même si cette information reste discutable.

Pas de déclin à prévoir. Dynamique cyclique mais suivie complexe et donc chiffres nécessairement approximatifs et trop partiels. Il ne s'agit pas d'une espèce à populations très petite ou restreinte.

- Remarques étape 2 :

***Columba palumbus* – Pigeon ramier - cd_nom : 3424**

(Nom valide Taxref V7 : *Columba palumbus* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 3424)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : >15000
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- 0

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : néant
- Remarques étape 1 : L'espèce est en augmentation sur l'ensemble de la région avec notamment une colonisation remarquable des milieux urbanisés. Ces observations concordent avec la tendance notée à l'échelle nationale.
(AONMP2012, STOC national)
- Remarques étape 2 : Les suivis par balises Argos montrent que les comportements migratoires sont totalement aléatoires.

Corvus corax – Grand corbeau - cd_nom : 4510

(Nom valide Taxref V7 : *Corvus corax* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 4510)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : La tendance régionale est globalement favorable avec cependant des disparités locales. Un déclin marqué a ainsi été observé assez récemment dans le Lot. Dans le Tarn, les effectifs nicheurs semblent relativement stables. Toutefois la diminution de certaines sources de nourriture (décharges sauvages...), l'augmentation substantielle de la population de Grand-duc d'Europe pourraient être de nature à limiter voire à réduire les effectifs. Source : - Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux-et-Niestlé. Diminution dans le Lot. cartes inutiles pour classement. Population régionale non évaluée précisément mais estimée à plusieurs centaines de couples, essentiellement distribués sur les reliefs (Massif pyrénéen et Massif central). D'après les connaissances actuelles sur sa biologie régionale, une vaste partie du territoire régional (zones de plaines) n'est pas attractive pour l'espèce. Sources : - Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux-et-Niestlé. Population régionale non évaluée précisément mais estimée à plusieurs centaines de couples, essentiellement distribués sur les reliefs (Massif pyrénéen et Massif central). Si la population du Massif central, bien connue, est estimée à environ 300 couples, celle de la chaîne pyrénéenne n'est pas évaluée et doit être supérieure du fait des potentialités d'accueil supérieures du massif. Sources : - Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux-et-Niestlé.

- Remarques étape 2 : Pas d'immigration de l'espèce qui occupe la plupart des habitats potentiels de façon dispersée, principalement sur les Pyrénées et dans le nord de la région..

Corvus corone – Corneille noire - cd_nom : 4503

(Nom valide Taxref V7 : *Corvus corone* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 4503)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : >15000
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- 0

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : néant
- Remarques étape 1 : Les dynamiques nationale et régionales sont positives et les effectifs sont bien répartis (AONMP 2012)
- Remarques étape 2 : néant

***Corvus monedula* – Choucas des tours - cd_nom : 4494**

(Nom valide Taxref V7 : *Corvus monedula* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 4494)

LC

Evaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <15000
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : commun, en progression au sud et à l'ouest de la région depuis sa protection, malgré quelques disparitions locales soudaines (protection des bâtiments contre pigeons). Evolution positive entre les 2 atlas (cf AONMP 2012). Bien représenté sur le département

Cartes inutiles pour classement

Colonies bien réparties, secteurs nouvellement colonisés. Estimations à plus de 7000 couples.

- Remarques étape 2 :

***Coturnix coturnix* – Caille des blés - cd_nom : 2996**

(Nom valide Taxref V7 : *Coturnix coturnix* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 2996)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

-

- sévèrement fragmenté : -

- nombre de localité : -

- déclin continu des éléments suivants : -

- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <15000

- déclin continu : non

- nombre d'individus dans chaque sous-population : -

- % d'individus dans une sous population : -

- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000

- zone d'occupation : -

- nombre de localité : -

- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- 0

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : néant

- Remarques étape 1 : Pas de tendance claire pour cette espèce. Les données de la FRC donnent une stabilité sur les 10 dernières années après une chute des effectifs marquée. La Caille des blés connaît également de notables fluctuations inter-annuelles liées à la dynamique propre de l'espèce et aux conditions climatiques (AONMP 2012 + données réseau « Oiseaux de passage de la FRC). Les populations sont ainsi fluctuantes mais le haut" de la fourchette est validé par les experts.

- Remarques étape 2 : néant

***Cuculus canorus* – Coucou gris - cd_nom : 3465**

(Nom valide Taxref V7 : *Cuculus canorus* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 3465)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Espèces très dépendante des espèces parasitées. La pression urbaine peut localement influencer de manière défavorable sur les effectifs. Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées (AROMP 1997) Faune sauvage de l'Aveyron (LPO Aveyron 2008) Atlas de oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées (Nature Midi-Pyrénées 2012). Cartes inutiles pour classement. Si on prend le seuil de 15 000 individus, cela fait 7 500 couples. La région fait 45 000 km². Si il y a 7 500 couples, cela fait 1 couple pour 6 km² ce qui est tout à fait raisonnable. La population doit donc être supérieure à 15 000 ind. Espèce présente dans l'ensemble de la région, avec au moins 7 500 couples.
- Remarques étape 2 : pas d'immigration connue, espèce très bien représentée.

***Cyanistes caeruleus* – Mésange bleue - cd_nom : 534742**

(Nom valide Taxref V7 : *Parus caeruleus* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 3760)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : La Mésange bleue est largement répandue et commune sur la quasi-totalité du territoire régional et ses effectifs semblent stables même si, comme pour la plupart des espèces « communes ». Des estimations quantitatives manquent. L'espèce est en augmentation en France et en Europe ces dernières décennies.

Sources:- Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux-et-Niestlé.- MNHN - Vigie nature (<http://vigienature.mnhn.fr/page/oiseaux>)"

Cartes inutiles pour classement

- Remarques étape 2 :

***Dendrocopos major* – Pic épeiche - cd_nom : 3611**

(Nom valide Taxref V7 : *Dendrocopos major* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3611)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Sources Biblio : \Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées, Vigie Nature (STOC EPS), \Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation\". Cartes inutiles pour classement Sources Biblio : Atlas des oiseaux nicheurs de MP\", Vigie Nature (STOC EPS), \Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation\". Sources Biblio : \Atlas des oiseaux nicheurs de MP\", Vigie Nature (STOC EPS), \"Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités.
- Remarques étape 2 : pas d'immigration connue, espèce très commune et sédentaire.

***Dendrocopos medius* – Pic mar - cd_nom : 3619**

(Nom valide Taxref V7 : *Dendrocopos medius* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3619)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <10000
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Cette espèce est globalement en augmentation, voire en expansion d'aire, dans plusieurs pays européens, dont la France. Cette tendance est nettement observée en Midi-Pyrénées. Cette évolution est probablement due à l'augmentation des surfaces boisées et au vieillissement global des forêts midi-pyrénéennes.

Cartes inutiles pour classement

On peut estimer la population du Pic mar en Midi-Pyrénées entre 2300 et 9000 couples nicheurs. A priori cette espèce voit ses populations augmenter en Midi-Pyrénées. Les modifications climatiques et des changements dans la politique d'exploitation forestière sont néanmoins potentiellement à même de contrer cette évolution positive...

Au moins 4600 individus mâtures de Pic mar sont présents en Midi-Pyrénées.

Sources biblio: Frémaux S. & Ramière J., coord. (2012). Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi-Pyrénées, Delachaux et Niestlé. Résultats du suivi temporel des oiseaux communs, publié sur le site <http://vigienature.mnhn.fr>, consulté le 30/09/2013 del Hoyo J., Elliot A. & Sargatal J. eds. (2002). Handbook of the Birds of the World. Vol. 7. Jacamars to Woodpeckers. Lynx Edicions, Barcelona.

- Remarques étape 2 :

***Dendrocopos minor* – Pic épeichette - cd_nom : 3630**

(Nom valide Taxref V7 : *Dendrocopos minor* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3630)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <10000
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Le Pic épeichette ne semble pas avoir souffert dans ses effectifs pendant les dix dernières années. Cette tendance résulte des observations de nombreux ornithologues. Elle doit cependant être nuancée par le fait que l'espèce n'est jamais abondante, qu'elle est très discrète et que certains secteurs favorables ne semblent pas être occupés. Il est un fait indéniable en tout cas, que le Pic épeichette souffre de la perte de ses habitats favorables que sont les haies et les vieux arbres. Aucune estimation de la population régionale disponible ; population française évaluée à 30 000 à 50 000 couples dans les années 2000. Déclin important au niveau national et européen au cours des 25 dernières années. Sources :- Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux et Niestlé.- Dubois P., Le Maréchal P., Olivoso G. & Yésou P. (2008) : Nouvel inventaire des oiseaux de France. Delachaux et Niestlé. Cartes inutiles pour classement. Aucune estimation de la population régionale et de son évolution n'est disponible ; le nombre d'individus matures doit probablement être supérieur à 2500. Sources :- Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux et Niestlé.- Dubois P., Le Maréchal P., Olivoso G. & Yésou P. (2008) : Nouvel inventaire des oiseaux de France. Delachaux et Niestlé. Aucune estimation de la population régionale n'est disponible. L'espèce est cependant présente, avec des densités variables, dans l'essentiel des milieux favorables de la région. Source : - Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux et Niestlé.

- Remarques étape 2 : pas d'immigration connue pour cette espèce sédentaire.

***Dryocopus martius* – Pic noir - cd_nom : 3608**

(Nom valide Taxref V7 : *Dryocopus martius* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3608)

LC

Evaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <10000
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Espèce en expansion (NIOF 2008, AONMP 2012).

Cartes inutiles pour classement

Le NIOF(2008) donne 20000 à 30000 couples pour cette espèce en expansion soit 40000 à 60000 individus matures. En prenant en compte la surface de la région, celles des habitats favorables qu'elle contient et le fait que le pic noir occupe historiquement les Pyrénées, on peut estimer entre 4000 et 6000 individus matures pour la région.

Espèce en expansion, entre 5000 et 10000 individus pour la région.

- Remarques étape 2 : reconstitution des populations nord via le Massif Central dans les années 80 mais aujourd'hui population régionale semblant « s'autoalimenter ».

***Emberiza cirulus* – Bruant zizi - cd_nom : 4659**

(Nom valide Taxref V7 : *Emberiza cirulus* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 4659)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Répartition assez homogène. pas de changement de répartition géographique noté depuis 50aine d'années Atlas Midi Pyrénéenne porte bien. Plutôt même en augmentation, voire expansion en altitude LPO 12 Samuel Talhoet Ressenti à l'augmentation. Bien présent. Commun ANA Julien VERGNE, Sylvain REYT Répartition homogène. Tendances pas connues, ne semble pas en diminution. Pas de menaces identifiées LPO46 Philippe Tyssandier Nicheur Commun SSNTG Bien présent dans le département du Gers, pas de variation sur les dix dernières années. Cartes inutiles pour classement - Espèces plutôt en expansion dans certaines zones.
- Remarques étape 2 : pas d'immigration connue

***Erithacus rubecula* – Rougegorge familier - cd_nom : 4001**

(Nom valide Taxref V7 : *Erithacus rubecula* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 4001)

LC

Evaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Aucun changement dans la répartition régionale de cette espèce n'a été enregistré depuis les années 1980 : le Rougegorge familier reste une espèce très commune et largement répartie en Midi-Pyrénées et aucune menace particulière ne semble exister à priori. Les effectifs sont en augmentation au niveau national depuis 1989.

Sources : - Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux-et-Niestlé.- MNHN - Vigie nature (<http://vigienature.mnhn.fr/page/oiseaux>) .

Cartes inutiles pour classement

- Remarques étape 2 :

***Falco tinnunculus* – Faucon crécerelle - cd_nom : 2669**

(Nom valide Taxref V7 : *Falco tinnunculus* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 2669)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <10000
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
 - Remarques étape 1 : Selon l'atlas M-P, pas de nette tendance, mais selon les données nationales STOC -58 pourcent depuis 1989 et -15 pourcent depuis 2001. L'Observatoire des Rapaces (mis en place en 2005, mais par conséquent plus récent que le suivi STOC), relève aussi un déclin, quoique modéré, de cette espèce. Pas de constat significatif. Nécessiterait des enquêtes locales plus précises. Cartes inutiles pour classement / Espèce relativement commune, présente dans tous types de milieux (sauf milieux fermés). Selon l'ouvrage Rapaces nicheurs de France (Thiollay), la population régionale se situe entre 5530 et 7701 individus. C1 : 10 pourcents en 15 ans semble la meilleur probabilité, au vu des baisses d'effectifs énoncés plus hauts C2 : pas de phénomène de sous-popu pour cette sp C3 : Des fluctuations existent pour cette espèce mais pas de manière extrême.
- Remarques étape 2 : pas d'immigration connue

***Fringilla coelebs* – Pinson des arbres - cd_nom : 4564**

(Nom valide Taxref V7 : *Fringilla coelebs* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 4564)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Sources AONMP2012 + observations personnelles

Cartes inutiles pour classement.

Une des espèces les plus communes en Midi-Pyrénées.

- Remarques étape 2 :

***Galerida cristata* – Cochevis huppé - cd_nom : 3656**

(Nom valide Taxref V7 : *Galerida cristata* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3656)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 27806km² (>20000km²)
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : informations non disponibles
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

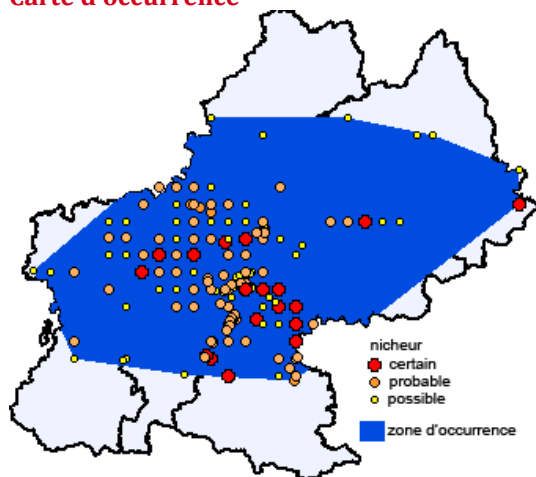
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Les vallées alluviales fréquentées avec sol drainant contenant sables et graviers sont toujours fréquentées. Quelques colons sur les parkings de supermarchés.... (STOC, VigieNature, MNHN). zone d'occurrence loin du seuil NT. NB : test fait sans compter les Npo (on passe alors en NT avec B1=18740km²) mais est-ce que cela a du sens pour cette espèce à faible déplacement. CARTE OCCURENCE VALIDE. Espèce localisée mais densité à préciser.
- Remarques étape 2 : Pas d'immigration pour cette espèce

***Gallinula chloropus* – Poule-d'eau, Gallinule poule-d'eau - cd_nom : 3059**

(Nom valide Taxref V7 : *Gallinula chloropus* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3059)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : DD
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- 0

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : néant
- Remarques étape 1 : La dynamique régionale est plutôt stable, exception faite du sud Aveyron où l'espèce pourrait connaître un petit déclin. Elle est bien répartie partout ailleurs et potentiellement en densité remarquable sur des secteurs réduits mais sans aucune donnée chiffrée.
- Remarques étape 2 : néant

***Garrulus glandarius* – Geai des chênes - cd_nom : 4466**

(Nom valide Taxref V7 : *Garrulus glandarius* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 4466)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : >15000
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- 0

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : néant
- Remarques étape 1 : L'espèce est bien répartie et sujette à des variations locales. Attention aux impressions dues à la bonne présence en zones anthropisées (parcs urbains et péri urbains, nouveaux lotissements) qui peuvent fausser la répartition réelle de l'espèce (idem pour la Pie bavarde). L'espèce bénéficie toutefois d'une répartition régionale large et montre des densités localement remarquables (Chênaie du Lot, etc.)
- Remarques étape 2 : néant

***Hippolais polyglotta* – Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant - cd_nom : 4215**

(Nom valide Taxref V7 : *Hippolais polyglotta* (Vieillot, 1817) - cd_ref : 4215)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Cette espèce occupait déjà la quasi totalité de Midi-Pyrénées lors de l'enquête 1985-1989. La prospection 2007-2010, réalisée pour le second Atlas régional, montre que sa répartition et certainement aussi sa population sont restées stables au sein de la région. Si une tendance au déclin est notée en Europe, la situation de l'espèce en France semble stable voire en augmentation.

Sources :- Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux et Niestlé.- Vigie-Nature. Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) - CRBPO.

Cartes inutiles pour classement

L'espèce est commune au niveau régional, présente dans tous les départements et dans la plupart des habitats favorables. La population régionale semble stable.

- Remarques étape 2 :

***Lanius collurio* – Pie-grièche écorcheur - cd_nom : 3807**

(Nom valide Taxref V7 : *Lanius collurio* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 3807)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,b,c(<20%) + A3c,e(<20%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : A ce jour, difficile d'estimer l'évolution de la population sans suivi de zone de référence la répartition entre les deux atlas reste assez identique. Complément sur la réduction à venir Cartes inutiles pour classement. Pas de données. Voir estimation sur le premier atlas et en considérant une diminution. Une estimation de 20 000 couples sur l'ensemble de la région lors d'une étude Nature Midi-Pyrénées lors de l'enquête nationale (Lefranc) en 1996.
- Remarques étape 2 : pas d'immigration importante connue

***Larus michahellis* – Goéland leucophée - cd_nom : 199374**

(Nom valide Taxref V7 : *Larus michahellis* Naumann, 1840 - cd_ref : 199374)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : stabilité du nombre d'oiseaux nicheurs, voire augmentation des nicheurs urbains (Toulouse par exemple) / Cartes

inutiles pour classement

Sauf changement de son statut de protection, son déclin semble improbable

- Remarques étape 2 : population « autonome » avec apport de quelques colons

***Lophophanes cristatus* – Mésange huppée - cd_nom : 534750**

(Nom valide Taxref V7 : *Parus cristatus* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 4361)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <15000
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : AON-MP / remarque du contributeur à préciser... :) Cartes inutiles pour classement / AON-MP / espèce très localisée au sein des boisements de résineux. AON-MP + obs perso + échanges avec contributeurs.
- Remarques étape 2 : pas d'immigration connue pour cette commune mais localisée.

***Loxia curvirostra* – Bec-croisé des sapins - cd_nom : 4603**

(Nom valide Taxref V7 : *Loxia curvirostra* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 4603)

LC

Evaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- informations non disponibles

o Critère B : répartition géographique

- B2 calculé : 2128km² (<4000km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : informations non disponibles
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

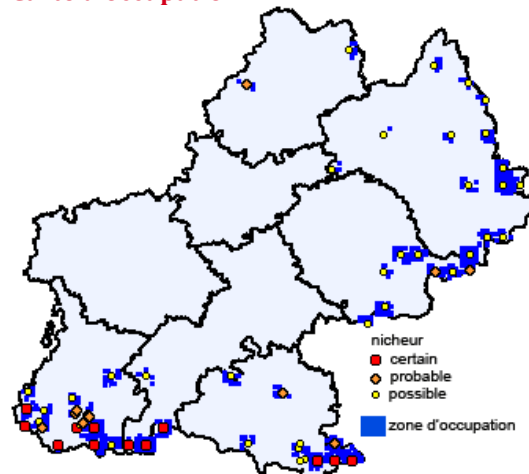
- nombre d'individus matures : informations non disponibles
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation



Explications :

- Remarques étape 0 :
 - Remarques étape 1 : suivis partiels dans les Pyrénées (M Clouet), mais quasiment rien ailleurs. Mailles de 2km comptées quand correspond à une maille de l'AONMP et CORINE LAND COVER=foret de conifères ou forêts mélangées
- Carte d'occupation validée par les experts. Proche du seuil inférieur mais sous-prospection en Ariège.
- Superficie de l'habitat augmente. Fluctuation naturelle dans la population
- Remarques étape 2 :

***Lullula arborea* – Alouette lulu - cd_nom : 3670**

(Nom valide Taxref V7 : *Lullula arborea* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3670)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : informations non disponibles
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Sur tous les sites de nidification connus depuis au moins 10 ans (parfois 20) sur lesquels je me rends régulièrement l'espèce est toujours présente. C'est une espèce qui se maintient globalement bien, même dans des secteurs semi-boisés. Là où elle est présente, a priori elle se maintient. Cartes inutiles pour classement. Cette espèce est en augmentation en France depuis 2001, cependant en Midi-Pyrénées, plusieurs zones biogéographiques souffrent soit de déprise agropastorale, entraînant une augmentation de la surface forestière, soit d'une intensification agricole. Dans ces deux cas, un lent déclin de l'espèce est prévisible, mais difficile à quantifier. Sources biblio: Frémaux S. & Ramière J., coord. (2012). Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi-Pyrénées, Delachaux et Niestlé. Résultats du suivi temporel des oiseaux communs, publié sur le site <http://vigienature.mnhn.fr>, consulté le 30/09/2013 / pas moyen d'estimer assez finement pour donner une fourchette. Cette espèce est globalement actuellement bien représentée en Midi-Pyrénées. La population totale peut être estimée entre 3800 et 11500 couples. Seuls les secteurs d'altitude (au delà de 900m) sont nettement moins favorables à l'Alouette lulu. Sources biblio: Frémaux S. & Ramière J., coord. (2012). Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi-Pyrénées, Delachaux et Niestlé. del Hoyo J., Elliot A. & Christie D.A. eds. (2004). Handbook of the Birds of the World. Vol. 9. Cotingas to Pipits and Wagtails. Lynx Edicions, Barcelona.

- Remarques étape 2 : pas d'immigration connue

***Luscinia megarhynchos* – Rossignol philomèle - cd_nom : 4013**

(Nom valide Taxref V7 : *Luscinia megarhynchos* C. L. Brehm, 1831 - cd_ref : 4013)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Le rossignol est une espèce stable et avec de forts effectifs en Midi-Pyrénées.

Cartes inutiles pour classement

C'est une espèce en bonne santé et qui profite certainement du réchauffement climatique.

Commun dans notre région, le Rossignol philomèle devrait le rester dans l'avenir.

- Remarques étape 2 :

***Merops apiaster* – Guêpier d'Europe - cd_nom : 3582**

(Nom valide Taxref V7 : *Merops apiaster* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 3582)

LC NT (pr. D1) (-1)

Evaluation initiale : NT (pr. D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -1

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : de 1996 à 2012, on passe de 30 à plus de 100 sites potentiellement occupés. Cartes inutiles pour classement / aucun renseignement sur une éventuelle chute de la population méditerranéenne française dont sont tributaires nos Guêpiers. fourchette population Mdi Pyrénées 500-1000 couples.
- Remarques étape 2 : petites populations mais la dynamique est positive.

***Milvus migrans* – Milan noir - cd_nom : 2840**

(Nom valide Taxref V7 : *Milvus migrans* (Boddaert, 1783) - cd_ref : 2840)

LC

Evaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <10000
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques etape 0 :
- Remarques etape 1 : Espèce non menacée. Effectifs confortés ces dernières années. Quelques disparitions locales (AONMP2012).

Augmentation légère. Effectifs 2005-2010 supérieurs à 2000-2002. Nette progression dans les années 1970. Encore en progression dans certaines zones

Cartes inutiles pour classement

- Remarques etape 2 :

***Motacilla alba* – Bergeronnette grise - cd_nom : 3941**

(Nom valide Taxref V7 : *Motacilla alba* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 3941)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : pas en capacité d'évaluer les sous espèces, on reste sur l'espèce
- Remarques étape 1 : Colonisation des villes, banlieues et villages, parkings de supermarchés, nombreux dortoirs hivernaux amenant certains individus à rester sur-place. Cartes inutiles pour classement. Espèce très courante.
- Remarques étape 2 : pas d'immigration connue pour cette espèce très commune.

***Motacilla cinerea* – Bergeronnette des ruisseaux - cd_nom : 3755**

(Nom valide Taxref V7 : *Motacilla cinerea* Tunstall, 1771 - cd_ref : 3755)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- informations non disponibles

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : informations non disponibles
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : informations non disponibles
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Pas d'études disponibles sauf données fragmentaires sur l'Ariège par C. Fauré.

Cartes inutiles pour classement

Espèce bien présente sur l'ensemble du réseau hydrographique, avec très faible densité en plaine mais relativement commune dès l'étage collinéen.

Les données et connaissances sur cette espèce ne permettent pas de renseigner ce critère

- Remarques étape 2 :

***Oriolus oriolus* – Lorient d'Europe, Lorient jaune - cd_nom : 3803**

(Nom valide Taxref V7 : *Oriolus oriolus* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3803)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : L'espèce suit la dynamique nationale en midi pyrénées. Les effectifs sont stables voir en légère progression. Pas de danger majeur. espèce commune a large repartition. (atlas regional, LRF, nouvelle liste des oiseaux de france) . Cartes inutiles pour classement. Pas rempli par le contributeur. Ok experts. Non concerné par ce critère.
- Remarques étape 2 : pas d'immigration connue

***Parus major* – Mésange charbonnière - cd_nom : 3764**

(Nom valide Taxref V7 : *Parus major* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 3764)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : La Mésange charbonnière reste une espèce très commune et aucune menace ne semble exister à priori en Midi-Pyrénées. Aucun changement dans la répartition régionale de cette espèce n'a été constaté entre les deux dernières enquêtes de type « atlas des oiseaux nicheurs » (1985-1989 et 2007-2011). Les effectifs de l'espèce sont stables au niveau européen et semblent en augmentation au niveau national depuis 1989.

Sources: - Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux-et-Niestlé.- MNHN - Vigie nature (<http://vigienature.mnhn.fr/page/oiseaux>)"

Cartes inutiles pour classement

La Mésange charbonnière reste une espèce très commune et largement répandue sur l'ensemble de la région Midi-Pyrénées, haute montagne exceptée.

- Remarques étape 2 :

***Passer domesticus* – Moineau domestique - cd_nom : 4525**

(Nom valide Taxref V7 : *Passer domesticus* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 4525)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a(<20%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Malgré quelques fluctuations, parfois localement très importantes, l'espèce ne semble pas avoir réellement diminué en Midi-Pyrénées, ni d'ailleurs en France. Malgré un déclin bien visible dans d'autres pays européens. Sources biblio: Frémaux S. & Ramière J., coord. (2012). Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi-Pyrénées, Delachaux et Niestlé. Résultats du suivi temporel des oiseaux communs, publié sur le site <http://vigienature.mnhn.fr>, consulté le 30/09/2013 Modification par les experts, considérant que l'espèce apparaît réellement en diminution globale et significative notamment en zone rurale. Cartes inutiles pour classement. La population de Moineau domestique en Midi-Pyrénées peut être estimée à au moins 38000 couples nicheurs. Sources biblio: Frémaux S. & Ramière J., coord. (2012). Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi-Pyrénées, Delachaux et Niestlé. del Hoyo J., Elliot A. & Christie D.A. eds. (2009). Handbook of the Birds of the World. Vol. 14. Bush-shrikes to Old World Sparrows. Lynx Edicions, Barcelona. La population d'individus mâtures en Midi-Pyrénées est probablement comprise entre 76 000 et 90 000 individus. Sources biblio: Frémaux S. & Ramière J., coord. (2012). Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi-Pyrénées, Delachaux et Niestlé. del Hoyo J., Elliot A. & Christie D.A. eds. (2009). Handbook of the Birds of the World. Vol. 14. Bush-shrikes to Old World Sparrows. Lynx Edicions, Barcelona.

- Remarques étape 2 : pas d'immigration connue, espèce très sédentaire.

***Perdix perdix hispaniensis* – Perdrix grise ss pyr - cd_nom : 2992**

(Nom valide Taxref V7 : *Perdix perdix hispaniensis* Reichenow, 1892 - cd_ref : 2992)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 3685 km² (<5000km²) + B2 calculé : 373km² (<500km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <10000
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- 0

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

carte occupation non validée.

En se basant sur la somme totale des unités naturelles prises en compte dans le cadre des études ONCFS-OGM on obtient une couverture de 3443 km². Si on ne prend en compte que 20% (pourcentage favorables occupés effectivement par l'espèce au maximum), on obtient une superficie de 687 km². Il est donc nécessaire de prendre la fourchette supérieure.

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Des fluctuations sont notées sur un pas de temps de 10 ans et plus. Sur la période considérée pour l'évaluation de cette liste, on ne note pas de baisse ou d'augmentation notable.

Les phénomènes de pollution génétique dus à des introductions de ssp de plaine en Andorre (Emmanuel Ménoni ONCFS) représentent une menace pour les noyaux les plus proches.

(données ONCFS et OGM)

- Remarques étape 2 : néant

***Periparus ater* – Mésange noire - cd_nom : 534751**

(Nom valide Taxref V7 : *Parus ater* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 4367)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2c(<20%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Estimation selon « Le statut des oiseaux en France » MNHN/LPO 2006 AONMP2012

Impression générale à un moindre contact avec l'espèce au moins sur les deux dernières années. Données nationales à la baisse mais nous avons de bons bastions notamment du fait des Pyrénées et Aubrac qui expliquent un classement plus « positif » que celui donné à l'échelle nationale.

Cartes inutiles pour classement

Modification du nbr d'individus matures par les experts

- Remarques étape 2 : les fortes populations montagnardes maintiennent la population régionale à un bon niveau

***Pernis apivorus* – Bondrée apivore - cd_nom : 2832**

(Nom valide Taxref V7 : *Pernis apivorus* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 2832)

LC

Evaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Espèce migratrice peu affectée par des actions humaines directes. Bonne répartition régionale. Habitat répandu malgré des perturbations locales et occasionnelles. Pas de régression constatée. Cartes inutiles pour classement. Population régionale difficile à apprécier. Les effectifs de l'espèce semblent plutôt stables. Enquête rapace en 2000 donne les effectifs régionaux en Midi-Pyrénées : entre 850 et 1200 couples. Répartition homogène sur la région et habitat étendu. Voir effectif enquête 2000, plutôt au dessus de 2000 individus.
- Remarques étape 2 : pas d'immigration connue

***Phasianus colchicus* – Faisan de Colchide - cd_nom : 3003**

(Nom valide Taxref V7 : *Phasianus colchicus* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 3003)

LC (a)

Évaluation initiale : LC (a)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : DD
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- 0

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : Les populations, maintenues par des introductions régulières à but cynégétiques interrogent le comité d'experts quant au maintien de l'espèce dans une liste rouge.

- Remarques étape 1 : D'importants lâchers (15 millions par an au niveau national, source ONCFS) viennent maintenir les populations de cette espèce qui est alors bien présente sur l'ensemble de la région. En l'état, les experts considèrent que la répartition et la dynamique du Faisan de colchide ne s'appuient quasi exclusivement que sur des lâchers cynégétiques même s'il existe çà et là des cas de reproduction sauvage et donc probablement quelques noyaux « naturels ». Des travaux sont menés par la FRC pour l'installation et le maintien de nicheurs spontanés et donc de populations moins liées à des introductions cynégétiques (travaux en cours, aucun résultat ne pouvant à ce jour servir pour préciser notre argumentaire).

Il apparaît difficile de faire émerger quelque tendance dans un sens ou un autre sur l'espèce.

- Remarques étape 2 : néant

***Phoenicurus ochruros* – Rougequeue noir - cd_nom : 4035**

(Nom valide Taxref V7 : *Phoenicurus ochruros* (S. G. Gmelin, 1774) - cd_ref : 4035)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 :

Sources Biblio : « Atlas des oiseaux nicheurs de MP », Vigie Nature (STOC EPS), "Oiseaux menacés et à surveiller en France ; Liste rouge et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation"

Cartes inutiles pour classement

- Remarques étape 2 :

***Phoenicurus phoenicurus* – Rougequeue à front blanc - cd_nom : 4040**

(Nom valide Taxref V7 : *Phoenicurus phoenicurus* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 4040)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <10000
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées (AROMP 1997) Faune sauvage de l'Aveyron (LPO Aveyron 2008) Atlas de oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées (Nature Midi-Pyrénées 2012). Cartes inutiles pour classement. Une estimation collégiale du nombre de couples serait nécessaire. Espèce largement répartie (Lot et Aveyron au moins) avec de nombreux sites.
- Remarques étape 2 : Pas d'immigration importante pour cette espèce

***Phylloscopus bonelli* – Pouillot de Bonelli - cd_nom : 4269**

(Nom valide Taxref V7 : *Phylloscopus bonelli* (Vieillot, 1819) - cd_ref : 4269)

LC

Evaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <15000
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Populations assez stables, mais peu de données quantitatives. Pas de menaces à court terme (AONMP2012)

Nombreux milieux favorables pour le maintien de l'espèce(cf Faune sauvage d'Aveyron)-

Ressenti à la stabilité. Plutôt favorisé par la fermeture générale des milieux

Cartes inutiles pour classement

Modification (augmentation) de la fourchette par les experts. Attention aux migrants chanteurs.

- Remarques étape 2 :

***Phylloscopus collybita* – Pouillot véloce - cd_nom : 4280**

(Nom valide Taxref V7 : *Phylloscopus collybita* (Vieillot, 1887) - cd_ref : 4280)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,b(<20%) + A3b(<20%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Il semblerait que les effectifs se soient stabilisés pour amorcer un lent déclin. La modification du climat et l'utilisation abusive des pesticides n'ont pas encore livré l'ampleur des dégâts. Pour ces espèces à grande répartition il reste néanmoins extrêmement difficile d'évaluer avec précision le déclin. Réduction mais un peu moindre. Cartes inutiles pour classement. pas complété par le contributeur

- Remarques étape 2 : Pas d'immigration pour cette espèce

***Pica pica* – Pie bavarde - cd_nom : 4474**

(Nom valide Taxref V7 : *Pica pica* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 4474)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : >15000
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- 0

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : néant
- Remarques étape 1 : On note aujourd'hui une redistribution des populations : les zones rurales sont désertées alors que les populations de zones périurbaines se portent très bien voire augmentent. L'analyse des experts couplée aux observations directes sont conformes aux observations globales du STOC national. On estime la densité de l'espèce à bien plus de trois couples par commune. (AONMP + observations directes)
- Remarques étape 2 : néant

***Picus viridis* – Pic vert, Pivert - cd_nom : 3603**

(Nom valide Taxref V7 : *Picus viridis* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 3603)

LC

Evaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <15000
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : distinction entre les deux sous-espèces difficiles, recoupage des aires de répartition et manque d'études locales précises donc traitement uniquement de l'espèce sans distinguer de ssp.

- Remarques étape 1 : Cette espèce commune semble rester stable en région. Pas de grandes modifications des habitats et des zones propices à son expansion. On commence à observer de façon plus fréquente la sous-espèce sharpei. Il est encore difficile de savoir si ces observations se font au dépend de l'espèce souche et quelle est la part de la pression d'observation plus forte dans cette impression.

(AONMP2012, NIOF 2008)

Cartes inutiles

- Remarques étape 2 :

Poecile palustris – Mésange nonnette - cd_nom : 534753

(Nom valide Taxref V7 : *Parus palustris* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 4351)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <10000
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Sources Biblio : \Atlas des oiseaux nicheurs de MP\", Vigie Nature (STOC EPS), Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation\".Quasi-disparition de l'espèce dans la plaine garonnaise et isolement des populations pyrénéenne à venir\". Cartes inutiles pour classement/ Sources Biblio : Atlas des oiseaux nicheurs de MP\", Vigie Nature (STOC EPS), Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation\".Tendance au déclin (également à l'échelle européenne) et général des espèces spécialistes forestières, avec probables fluctuations inter-annuelles comme observé ces dernières années.\" Modification, déclin non avéré. Sources Biblio : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées\", Vigie Nature (STOC EPS), Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation.
- Remarques étape 2 : pas d'immigration connue

***Prunella collaris* – Accenteur alpin - cd_nom : 3984**

(Nom valide Taxref V7 : *Prunella collaris* (Scopoli, 1769) - cd_ref : 3984)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 3920km² (<5000km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <10000
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

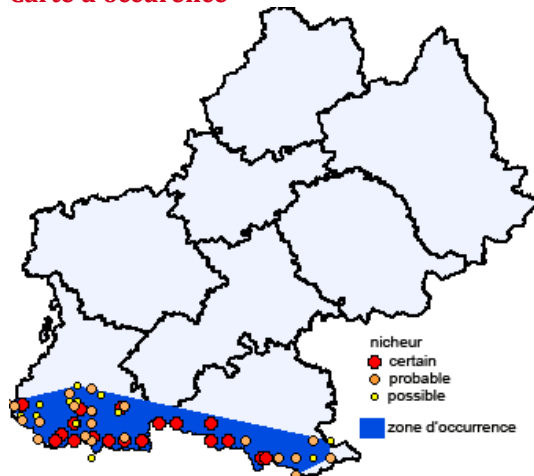
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Stable. Espèce peu menacée dans les Pyrénées, à part peut-être par le réchauffement climatique.

Sources : AONMP

Zone d'occurrence : carte validée par les experts

Si l'on se fie aux densités de l'étude anglaise présentées dans le dernier AONMP, la population est au moins égale à 15000 indivs. 7500 couples en Midi-Pyrénées, ça paraît énorme. D'après le NIOF, il y aurait entre 10 000 et 20 000 cpls en France.

En Midi-Pyrénées (attention, ce n'est pas l'ensemble des Pyrénées), on ne peut pas penser qu'il y a plus que 10 000 individus (5000 cpl), par contre, hésitation sur la fourchette 2500 ind

Variations importantes d'une zone à l'autre, parfois très fréquent, d'autres rare de le croiser.

- Remarques étape 2 :

***Prunella modularis* – Accenteur mouchet - cd_nom : 3978**

(Nom valide Taxref V7 : *Prunella modularis* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3978)

LC

Evaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Espèce atlantico-montagnarde, l'occurrence de l'accenteur en basse plaine garonnaise est aléatoire en période de reproduction. Ici ou là un couple isolé peut s'installer une année, en général sans lendemain. La population montagnarde est très dense dans les rhododendrons, moins dense plus bas en altitude ; quelques oiseaux colonisent le milieu subalpin sans arbustes. Cartes inutiles pour classement / ras / Données quantitatives peu dispo mais a priori les experts estiment une bonne présence de l'espèce.
- Remarques étape 2 : La population de cette espèce connaît une immigration importante et n'est pas susceptible de diminuer.

***Ptyonoprogne rupestris* – Hirondelle de rochers - cd_nom : 3692**

(Nom valide Taxref V7 : *Ptyonoprogne rupestris* (Scopoli, 1769) - cd_ref : 3692)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <10000
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 :

À l'échelle nationale, déclin significatif de 54% depuis 2001 (source : Vigie Nature), avec fluctuations inter-annuelles et tendance à la stabilité depuis 2009. Tendance à la stabilité en région donc non classée en réduction significative pour Midi-Pyrénées.

Cartes inutiles pour classement

Sources Biblio : AONMP, Vigie Nature (STOC EPS), Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités.

Populations. Tendances. Menaces. Conservation.

- Remarques étape 2 :

***Pyrrhocorax graculus* – Chocard à bec jaune - cd_nom : 4485**

(Nom valide Taxref V7 : *Pyrrhocorax graculus* (Linnaeus, 1766) - cd_ref : 4485)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 5557km² (<20000km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <10000
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

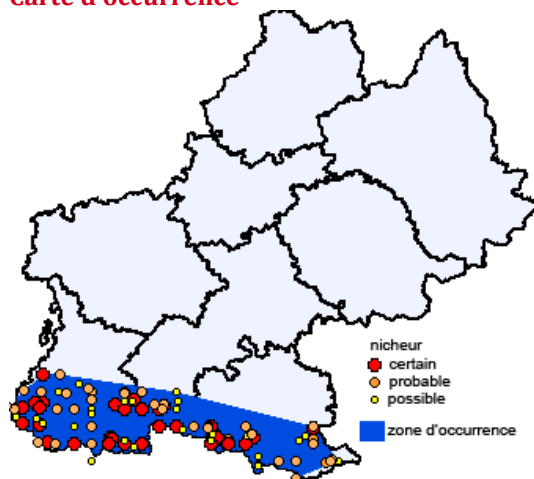
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : AON-MP + obs persos / AON-MP + obs directes persos / proche du seuil EN... Est-ce que cette zone d'occupation est sur-estimée ? Faut-il appliquer une limite altitudinale ? NB : carte d'occupation pas judicieuse dans ce cas : l'ensemble de la zone d'occurrence semble être occupée. CARTE OCCURRENCE VALIDE : limite altitudinale existe mais ne changerait rien - Validation de la carte B1 faite SSC. Estimation très difficile le nombre d'individus matures variant énormément d'un groupe à l'autre (ou d'une colonie à l'autre) et l'espèce étant de toute façon sous prospectée et sans comptage précis ni même global. À vue de nez et par extrapolation de mes connaissances de l'espèce en Ariège, j'estimerai la population Midi-Pyrénées entre 2500 et 4000 individus, mais c'est très personnel et surtout très incertain. Zone d'occupation en fonction de la zone d'occurrence renseignée en critère B.
- Remarques étape 2 : pas d'immigration connue

***Pyrrhocorax pyrrhocorax* – Crave à bec rouge - cd_nom : 4488**

(Nom valide Taxref V7 : *Pyrrhocorax pyrrhocorax* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 4488)

LC NT (pr. D1) (-1)

Evaluation initiale : NT (pr. D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 5828km² (<20000km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

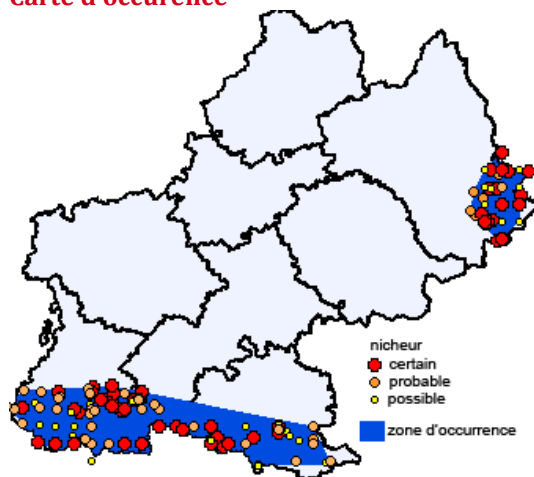
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -1

Carte d'occurrence



Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : En 1999, l'ouvrage « Oiseaux menacés et à surveiller en France » de la SEOF estime la population stable avec 1000 à 3500 couples nicheurs, la classant A Surveiller (CMAP 5). En 2008, le nouvel inventaire des oiseaux de France donne 2000 à 4000 couples pour une population stable avec des augmentations locales. En 2012, l'atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées mentionne une stabilité spatiale sans pouvoir dégager plus d'informations."

Proche du seuil EN... Cette zone d'occupation est-elle sur-estimée ? Faut-il appliquer une limite altitudinale ?

NB : carte d'occupation pas judicieuse dans ce cas : l'ensemble de la zone d'occurrence semble être occupée.

Carte d'occurrence validée par les experts. Validation de la carte B1 faite.

Le crabe compte 350 couples en Aveyron soit 700 individus matures (NIOF, AONMP). Dans les départements pyrénéens de la région, aucune étude comparable ne permet un tel décompte. Les couples sont souvent isolés ou en petite colonies. Cependant, le crabe est assez communément contacté. Le Crabe nécessite des milieux ouverts entretenus par le pâturage et des falaises pour nicher, le maintien de l'élevage extensif et la tranquillité des sites de repro sont donc nécessaires. ces conditions semblent toujours assez convenablement remplies mais une vigilance constante reste de mise.

En prenant en considération la surface d'habitat favorable, on peut raisonnablement estimer la présence de quelques centaines de couples. Une estimation prudente de 400 à 600 couples conduit à 800 à 1200 oiseaux matures pour les départements pyrénéens de la région et donc à une estimation inférieure à 2000 oiseaux matures pour toute la région. Au regard des 2000 à 4000 couples soit 4000 à 8000 oiseaux matures pour la France, tenant compte de la présence de l'espèce dans les Alpes, 2 autres départements pyrénéens et du massif central ainsi que la Bretagne, moins de 2000 individus pour la région Midi-Pyrénées paraît relativement cohérent. De plus, les impacts d'une certaine déprise

pastorale sur certains secteurs (Exemple : Aulus, en Ariège) et la fréquentation accrue de certaines zones de falaises (Vallée de l'Ariège par exemple) ne sont pas connus. Le Crave est une espèce à surveiller.

Taille de population limite mais dans tous les cas a priori inférieure à la moitié de la pop nationale.

- Remarques étape 2 :

***Regulus ignicapilla* – Roitelet à triple bandeau - cd_nom : 459638**

(Nom valide Taxref V7 : *Regulus ignicapilla* (Temminck, 1820) - cd_ref : 459638)

LC

Evaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <15000
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Aucune tendance relevée faute d'étude particulière. Quelques variations notables entre les 2 atlas avec lacunes dans certains secteurs (Hautes-Pyrénées, Gers oriental, plaines du Tarn et de Haute-Garonne, Lot)\ (2ème atlas)- \ "Peu contacté lors du 2ème. Cartes inutiles pour classement cf. remarques précédentes / Entre 10000 et 15000 / cf. remarques précédentes.
- Remarques étape 2 : pas d'immigration importante connue

***Regulus regulus* – Roitelet huppé - cd_nom : 4308**

(Nom valide Taxref V7 : *Regulus regulus* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 4308)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <10000
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Sources : AONMP

Cartes inutiles pour classement

Constat pour l'Ariège : durant la mise à jour de l'atlas des oiseaux nicheurs de MP, les roitelets huppés étaient très présents et à peu près partout sur le département et le Roitelet à triple bandeau était beaucoup moins contacté. Petit à petit, depuis 2010, la tendance s'est inversée. Cette année par exemple, les triples-bandeaux se rencontraient partout (bien que moins en plaine) et les roitelets huppés seulement dans quelques endroits en montagne. L'estimation de sa population reste très difficile, du fait d'une probable sous-prospection et de zones avec des densités parfois assez faibles, même si le milieu est favorable.

Les experts nuancent ce commentaire par une relative stabilité du roitelet triple bandeau sur le secteur considéré avec une variation pouvant être biaisée par une pression d'observation variable.

- Remarques étape 2 :

***Saxicola torquatus* – Tarier pâtre - cd_nom : 459524**

(Nom valide Taxref V7 : *Saxicola torquatus* (Linnaeus, 1766) - cd_ref : 459524)

LC

Evaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- A2a,c,d,e(<20%)

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : informations non disponibles
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Tendance a priori à la baisse comme au niveau national. Faible variation entre les 2 atlas. Fluctuations importantes en fonction des conditions météo\" (2ème atlas)- A priori pas menacé\" (Atlas Aveyron)- \"Ressenti à la stabilité. Mais populations f Effectivement baisse généralisée possible. Interrogation quant à l'impact des produits phyto . Cartes inutiles pour classement cf. remarques précédentes. Très difficile à estimer. cf. remarques précédentes.
- Remarques étape 2 : pas d'immigration connue

***Serinus serinus* – Serin cini - cd_nom : 4571**

(Nom valide Taxref V7 : *Serinus serinus* (Linnaeus, 1766) - cd_ref : 4571)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Présent partout dans la région. Pas de modifications notables entre les 2 atlas. Quelques lacunes. Espèce bien répartie . (AONMP, Faune sauvage de l'Aveyron). Ressenti à la stabilité (ou légère augmentation?) en Ariège. Répartition homogène. Ne semble pas en diminution sur le Lot. Nicheur assez commun en Tarn et Garonne. Légère fluctuation selon les hivers froids et printemps pluvieux mais présent sur tout le département du Gers

Cartes inutiles pour classement

Aucune donnée quantitative ou estimable. Espèce assez bien représentée dans la région

- Remarques étape 2 :

***Sitta europaea* – Sittelle torchepot - cd_nom : 3774**

(Nom valide Taxref V7 : *Sitta europaea* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 3774)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Au niveau régional, le niveau de population ne paraît pas avoir été réduit, son aire de répartition non plus. Sources : - Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux et Niestlé.- Vigie Nature. Suivi temporel des oiseaux communs (STOC) - CRBPO. Cartes inutiles pour classement. La répartition de la Sittelle torchepot, espèce commune au niveau régional, n'est pas différente entre les deux enquêtes (1985-1989 et 2007-2012). Elle est toujours présente dans la quasi totalité des secteurs favorables de la région. Source : Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux et Niestlé. Espèce commune au niveau régional où elle occupe la plupart des habitats favorables. Source : Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux et Niestlé.
- Remarques étape 2 : pas d'immigration connue

***Streptopelia decaocto* – Tourterelle turque - cd_nom : 3429**

(Nom valide Taxref V7 : *Streptopelia decaocto* (Frivaldszky, 1838) - cd_ref : 3429)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : >15000
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- 0

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : néant
- Remarques étape 1 : L'espèce est largement répartie en Midi-Pyrénées avec des densités importantes (observations directes, STOC...).
- Remarques étape 2 : La région Midi-Pyrénées constitue probablement une source pour les populations des régions voisines.

***Streptopelia turtur* – Tourterelle des bois - cd_nom : 3439**

(Nom valide Taxref V7 : *Streptopelia turtur* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3439)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <15000
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- 0

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : néant
- Remarques étape 1 : L'espèce est soumise à des fluctuations interannuelles (survie hivernale variable selon les conditions) mais globalement pas de baisse réelle notée. Difficile ainsi de donner une fourchette inférieure. Bonne répartition régionale.
- Remarques étape 2 : néant

***Strix aluco* – Chouette hulotte - cd_nom : 3518**

(Nom valide Taxref V7 : *Strix aluco* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 3518)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <15000
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Rapace nocturne le plus commun de Midi-Pyrénées. Les populations de Chouette hulotte sont en bonne santé.

Cartes inutiles pour classement

Bénéficiant d'une grande plasticité quant à son adaptabilité aux milieux (bois, bocage, ville, ...) et à son régime alimentaire, les populations de cette chouette se maintiennent bien voire augmentent. Elle est ainsi présente sur l'ensemble de la Région.

- Remarques étape 2 :

***Sturnus vulgaris* – Étourneau sansonnet - cd_nom : 4516**

(Nom valide Taxref V7 : *Sturnus vulgaris* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 4516)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : >15000
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- 0

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : néant
- Remarques étape 1 : L'espèce est très bien répartie et représentée sur l'ensemble de la région (AONMP 2012).
- Remarques étape 2 : néant

***Sylvia atricapilla* – Fauvette à tête noire - cd_nom : 4257**

(Nom valide Taxref V7 : *Sylvia atricapilla* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 4257)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : L'espèce est bien présente en midi pyrenees et sa dynamique régionale semble suivre la progression nationale de ces 10 dernières années. Meme si comme toutes les espèces a large spectre, il est difficile d'évaluer avec précision la fluctuation des effectifs. (atlas régional et nouvel inventaire des oiseaux de franc, LRF). Cartes inutiles pour classement, espèce extrêmement commune.
- Remarques étape 2 : espèce très commune, pas de données sur les échanges

Sylvia cantillans – Fauvette passerinette - cd_nom : 4229

(Nom valide Taxref V7 : *Sylvia cantillans* (Pallas, 1764) - cd_ref : 4229)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 21361km² (>20000km²) + B2 calculé : 2884km² (<4000km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <10000
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

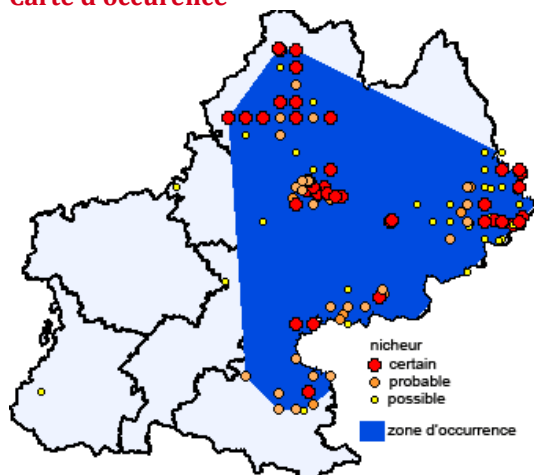
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

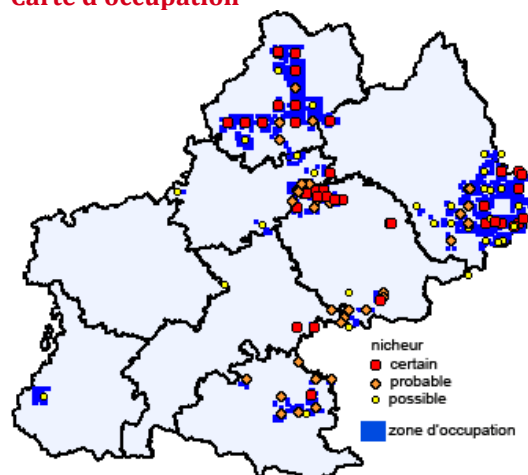
o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation



Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 :

Sources : AONMP, Bousquet (comm. pers.), obs. pers., La Fauvette passerinette *Sylvia cantillans* dans le département de l'Ariège. Le Pistrac 23 : 62-70. Museum Toulouse ; COCHET G. & LADET A., -in COLLECTIF DE CORA, 2003. Atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes. C.O.R.A. éditeur, Lyon.

Carte occurrence : deux points possibles à l'ouest exclus de la zone (mais ça ne change rien au résultat !)

Carte occupation : tous les indices pris en compte et maille 2km considérées si observation issue de l'AONMP2012 et/ou ZINEFF + CODE CORINE = 321 322 ou 324 (pelouses, landes broussailles, vgt en mutation).

Les deux cartes sont validées par les experts. Validation de la carte B1. Validation de la carte B2

Quelques densités et estimations de populations issues de la littérature et comm. pers. : En Ardèche (en limite d'aire de répartition, comme M-P) : de 0,4 à 2,7 chanteurs sur 10 hectares (Cochet & Ladet, 2003). En Aveyron : jusqu'à 5 chanteurs à l'hectare (Atlas M-P). En Ariège : jusqu'à 4 chanteurs sur une dizaine d'hectares (Reyt, 2012). En Aveyron : quelques centaines de cpl (comm pers Talhoet). Pour les estimations d'effectifs, pas d'utilisation de la méthode consistant à appliquer les densités connues à la zone d'occupation telle qu'elle est calculée (en maille 2x2 km) car avec cette méthode les effectifs des espèces localisées sont surestimés. En effet ces mailles englobent, et donc dépassent, la superficie réellement occupée par l'espèce. Le contributeur s'est donc essentiellement basé sur les connaissances de terrain des ornithologues locaux.

Si l'on attribue un millier de couples à l'Aveyron, autant au Lot et autant pour le reste des populations (Ariège, Haute-Garonne, Tarn...), on obtient un effectif maximal de 5000-6000 indivs matures.

Le seuil des 2500 indivs matures semble être dépassé :

-en Aveyron : qlq 100aines de couples

-Lot : probablement au moins autant qu'en Aveyron

- En Ariège : 100-200 couples

- Frontière Tarn / Tarn et Garonne : probablement autant qu'en Ariège

-Haute-Garonne et Sud Tarn : idem

Donc au total au moins 2500-3000 indivs matures

- Remarques etape 2 :

***Tachybaptus ruficollis* – Grèbe castagneux - cd_nom : 977**

(Nom valide Taxref V7 : *Tachybaptus ruficollis* (Pallas, 1764) - cd_ref : 977)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <2500
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : La répartition de l'espèce dans la région n'a probablement pas évolué par rapport à la dernière enquête : la population est présente dans tous les départements, mais elle reste très dispersée en lien avec les exigences écologiques de l'espèce. Celle-ci ne semble pas être particulièrement menacée. Toutefois si cette espèce a pu bénéficier de la création de nombreux bassins de gravières ces 30 dernières années, nombre d'entre-eux ont aujourd'hui disparu (comblements ou fermeture naturelle) et certainement d'autres bassins dans un avenir relativement proche (besoin de zones de stockage de matériaux). Les milieux fréquentés par l'espèce sont sensibles à des déficits sévères de pluviométrie certaines années. Source :- Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux-et-Niestlé. Cartes inutiles pour classement. Pas d'estimation disponible au niveau régional. Estimation d'autant plus difficile du fait de la dispersion des couples nicheurs et de l'utilisation de sites de petite taille. Le seuil des 250 individus matures est cependant dépassé. Source :- Frémaux S. et Ramière J., coord. (2012) : Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi Pyrénées. Delachaux-et-Niestlé. Commun mais densités pas nécessairement énormes. Pas d'estimation disponible au niveau régional. Estimation d'autant plus difficile du fait de la dispersion des couples nicheurs et de l'utilisation de sites de petite taille.

- Remarques étape 2 : pas d'immigration connue

***Tichodroma muraria* – Tichodrome échelette - cd_nom : 3780**

(Nom valide Taxref V7 : *Tichodroma muraria* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3780)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- informations non disponibles

o Critère B : répartition géographique

- B1 calculé : 3621km² (<5000km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : >20
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : informations non disponibles
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

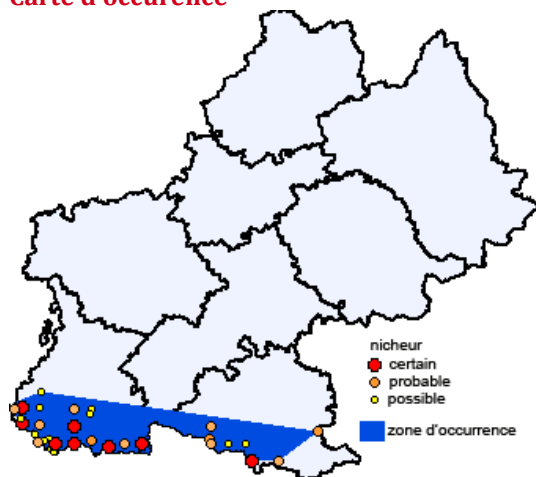
o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence



Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Les données sur cette espèce restent, à l'échelle de la région, très limitées. Espèce inféodée (en période de reproduction) à la haute montagne, les menaces qui pourraient porter atteinte à sa dynamique de population restent assez faibles. Plusieurs raisons me font dire que les données sont insuffisantes pour estimer de façon précise l'évolution de la population, même si a priori la population semblerait plutôt stable : - Manque de données (manque de pression d'observation, dû à son écologie...) - Manque d'études sur cette espèce au niveau national, aucune étude au niveau Midi-Pyrénées - difficulté d'observation, et encore plus afin d'obtenir un indice de nidification certain

Sources : AONMP 1997 et 2012 ; <http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Tichodrome-echelette.pdf> / espèce très mal connue et ne faisant l'objet d'aucun suivi connu

Malgré une très faible densité de population, le Tichodrome échelette semble être présent sur l'ensemble de l'étage subalpin et alpin des Pyrénées. Le manque de données en « nicheur certain » en Ariège doit vraisemblablement être le biais d'un manque d'observation plutôt qu'une réelle absence de nidification, puisqu'il est nicheur dans les Pyrénées Orientales voisines. Le potentiel d'accueil du milieu étant très favorable pour cette espèce, le nombre de localités a été estimé supérieur à 20 et ce malgré le fait que cette espèce ait des densités de populations apparemment très faibles.

L'AONMP de 2012 compte déjà 19 mailles... ce qui représente un certain nombre de localités (une maille n'est pas forcément égal à une localité) et avec les arguments ci-dessus (manque de données et de prospection) le nombre de mailles de l'Atlas doit être certainement sous représenté pour cette espèce.

Zone d'occurrence : ok

Pas de données suffisantes, mais certainement une population stable

Son statut de conservation est considéré comme favorable en Europe. Cependant, malgré une large distribution, l'espèce reste rare en dépit de l'abondance de sites apparemment attractifs. La population française a été estimée entre 500 et 1 200 couples et la population européenne à environ 16 000 couples, dont plus de 10 000 se reproduiraient en Espagne et plus de 3 000 en Italie. Des données plus récentes indiquent des effectifs français compris entre 4 000 et 20 000 couples et une population européenne estimée à plus 38 000 couples.
(source:<http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Tichodrome-echelette.pdf>)

Ces chiffres sont les seules estimations de la populations française, difficile d'extrapoler à partir de ces chiffres une population en Midi-Pyrénées. Même si nous savons, encore un fois que les densités ne sont pas importantes, probablement nous nous situerions en Midi-Pyrénées dans une fourchette inférieure à 2000 individus matures.

- Remarques etape 2 :

***Troglodytes troglodytes* – Troglodyte mignon - cd_nom : 3967**

(Nom valide Taxref V7 : *Troglodytes troglodytes* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3967)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : au delà des seuils
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : >10
- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 : Très commun et largement répandu" (2ème atlas régional).Populations stables et très commun en Ariège\" (J. Vergne, S. Reyt, comm. pers.).\"Répartition homogène. Pas d'évolution particulière. Pas de menaces identifiées.\" LPO 46 Philippe Tyssandier\"Nicheur TC\" SSNTG\"Répartition homogène, pas de variation sur les 10 dernières années\" GOG\" cartes inutiles pour classement. Très commun Cf critère A .

- Remarques étape 2 : pas d'immigration connue

***Turdus merula* – Merle noir - cd_nom : 4117**

(Nom valide Taxref V7 : *Turdus merula* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 4117)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -

- nombre de localité : -

- déclin continu des éléments suivants : -

- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : >15000

- déclin continu : -

- nombre d'individus dans chaque sous-population : -

- % d'individus dans une sous population : -

- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000

- zone d'occupation : -

- nombre de localité : -

- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- 0

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : néant

- Remarques étape 1 : Les données régionales sont a priori conformes au STOC national. Espèce bien représentée en Midi-Pyrénées.

- Remarques étape 2 : néant

***Turdus philomelos* – Grive musicienne - cd_nom : 4129**

(Nom valide Taxref V7 : *Turdus philomelos* C. L. Brehm, 1831 - cd_ref : 4129)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -

- nombre de localité : -

- déclin continu des éléments suivants : -

- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : >15000

- déclin continu : -

- nombre d'individus dans chaque sous-population : -

- % d'individus dans une sous population : -

- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000

- zone d'occupation : -

- nombre de localité : -

- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- 0

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : néant

- Remarques étape 1 : A priori les données régionales sont conformes à celles obtenues du STOC national.

Large couverture régionale (AONMP 2012 : presque toutes les mailles sont occupées).

- Remarques étape 2 : néant

***Turdus viscivorus* – Grive draine - cd_nom : 4142**

(Nom valide Taxref V7 : *Turdus viscivorus* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 4142)

LC

Évaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -

- nombre de localité : -

- déclin continu des éléments suivants : -

- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : DD

- déclin continu : -

- nombre d'individus dans chaque sous-population : -

- % d'individus dans une sous population : -

- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000

- zone d'occupation : -

- nombre de localité : -

- menace vraisemblable : -

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- 0

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : néant

- Remarques étape 1 : Nous ne possédons pas vraiment de chiffres régionaux et l'évolution des populations de plaine reste vraiment à préciser. Si elle est présente sur une grande superficie l'espèce n'est cependant jamais abondante. Une baisse est suspectée dans le Gers ainsi que dans la grande plaine de la Garonne.

- Remarques étape 2 : néant

***Upupa epops* – Huppe fasciée - cd_nom : 3590**

(Nom valide Taxref V7 : *Upupa epops* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 3590)

LC

Evaluation initiale : LC

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B1 et B2 non évalué
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <15000
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : >2000
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- non

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 :

Sources Biblio : AONMP, Vigie Nature (STOC EPS), « Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités.

Populations. Tendances. Menaces. Conservation »

.Classée "nicheur en déclin" / CMAP 5 sur la LR de Rocamora. En déclin de 1989 à 2001, augmentation récente depuis 2001, avec fluctuations inter-annuelles (source : vigie Nature).

Cartes inutiles pour classement

- Remarques étape 2 :

***Aix galericulata* – Canard mandarin - cd_nom : 2776**

(Nom valide Taxref V7 : *Aix galericulata* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 2776)

NA (a)

Évaluation initiale : NA (a)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -

- nombre de localité : -

- déclin continu des éléments suivants : -

- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -

- déclin continu : -

- nombre d'individus dans chaque sous-population : -

- % d'individus dans une sous population : -

- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -

- zone d'occupation : -

- nombre de localité : -

- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : introduit

- Remarques étape 1 :

- Remarques étape 2 :

***Aix sponsa* – Canard carolin, Canard branchu - cd_nom : 2775**

(Nom valide Taxref V7 : *Aix sponsa* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 2775)

NA (a)

Évaluation initiale : NA (a)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -

- nombre de localité : -

- déclin continu des éléments suivants : -

- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -

- déclin continu : -

- nombre d'individus dans chaque sous-population : -

- % d'individus dans une sous population : -

- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -

- zone d'occupation : -

- nombre de localité : -

- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : introduite / échappé

- Remarques étape 1 :

- Remarques étape 2 :

***Alopochen aegyptiaca* – Oulette d'Égypte, Oie d'Égypte - cd_nom : 459626**

(Nom valide Taxref V7 : *Alopochen aegyptiacus* (Linnaeus, 1766) - cd_ref : 2763)

NA (a)

Évaluation initiale : NA (a)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -

- nombre de localité : -

- déclin continu des éléments suivants : -

- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -

- déclin continu : -

- nombre d'individus dans chaque sous-population : -

- % d'individus dans une sous population : -

- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -

- zone d'occupation : -

- nombre de localité : -

- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : introduite

- Remarques étape 1 :

- Remarques étape 2 :

Anas acuta – Canard pilet - cd_nom : 1973

(Nom valide Taxref V7 : *Anas acuta* Linnaeus, 1758 - cd_ref: 1973)

NA (a)

Evaluation initiale : NA (a)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -

- nombre de localité : -

- déclin continu des éléments suivants : -

- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -

- déclin continu : -

- nombre d'individus dans chaque sous-population : -

- % d'individus dans une sous population : -

- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -

- zone d'occupation : -

- nombre de localité : -

- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : échappé / introduit

- Remarques étape 1 :

- Remarques étape 2 :

Anas clypeata – Canard souchet - cd_nom : 1970

(Nom valide Taxref V7 : *Anas clypeata* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 1970)

NE

Évaluation initiale : non évalué

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -

- nombre de localité : -

- déclin continu des éléments suivants : -

- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -

- déclin continu : -

- nombre d'individus dans chaque sous-population : -

- % d'individus dans une sous population : -

- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -

- zone d'occupation : -

- nombre de localité : -

- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : données 32/65 non reconfirmées et probablement ponctuelles donc non pris en compte finalement.

- Remarques étape 1 :

- Remarques étape 2 :

Anas crecca – Sarcelle d'hiver - cd_nom : 1958

(Nom valide Taxref V7 : *Anas crecca* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 1958)

NA (b)

Évaluation initiale : NA (b)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -

- nombre de localité : -

- déclin continu des éléments suivants : -

- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -

- déclin continu : -

- nombre d'individus dans chaque sous-population : -

- % d'individus dans une sous population : -

- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -

- zone d'occupation : -

- nombre de localité : -

- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : erratique

- Remarques étape 1 :

- Remarques étape 2 :

Anas querquedula – Sarcelle d'été - cd_nom : 1975

(Nom valide Taxref V7 : *Anas querquedula* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 1975)

NA (b)

Evaluation initiale : NA (b)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -

- nombre de localité : -

- déclin continu des éléments suivants : -

- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -

- déclin continu : -

- nombre d'individus dans chaque sous-population : -

- % d'individus dans une sous population : -

- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -

- zone d'occupation : -

- nombre de localité : -

- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : erratique

- Remarques étape 1 :

- Remarques étape 2 :

Anser anser – Oie cendrée - cd_nom : 2741

(Nom valide Taxref V7 : *Anser anser* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 2741)

NA (a)

Evaluation initiale : NA (a)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -

- nombre de localité : -

- déclin continu des éléments suivants : -

- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -

- déclin continu : -

- nombre d'individus dans chaque sous-population : -

- % d'individus dans une sous population : -

- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -

- zone d'occupation : -

- nombre de localité : -

- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : repro avérée en milieu naturel, mais mélange entre pop "sauvages" et "domestiques"

- Remarques étape 1 :

- Remarques étape 2 :

***Ardeola ralloides* – Héron crabier, Crabier chevelu - cd_nom : 2486**

(Nom valide Taxref V7 : *Ardeola ralloides* (Scopoli, 1769) - cd_ref : 2486)

NA (b)

Évaluation initiale : NA (b)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -

- nombre de localité : -

- déclin continu des éléments suivants : -

- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -

- déclin continu : -

- nombre d'individus dans chaque sous-population : -

- % d'individus dans une sous population : -

- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -

- zone d'occupation : -

- nombre de localité : -

- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : Erratique

- Remarques étape 1 :

- Remarques étape 2 :

***Asio flammeus* – Hibou des marais - cd_nom : 3525**

(Nom valide Taxref V7 : *Asio flammeus* (Pontoppidan, 1763) - cd_ref : 3525)

NA (b)

Évaluation initiale : NA (b)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : Obs hivernales dans le nord de MP, mais repro avérée à Fonsorbes. Nidif erratique
- Remarques étape 1 :
- Remarques étape 2 :

***Aythya ferina* – Fuligule milouin - cd_nom : 1991**

(Nom valide Taxref V7 : *Aythya ferina* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 1991)

NA (b)

Evaluation initiale : NA (b)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -

- nombre de localité : -

- déclin continu des éléments suivants : -

- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -

- déclin continu : -

- nombre d'individus dans chaque sous-population : -

- % d'individus dans une sous population : -

- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -

- zone d'occupation : -

- nombre de localité : -

- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : erratique

- Remarques étape 1 :

- Remarques étape 2 :

***Branta canadensis* – Bernache du Canada - cd_nom : 2747**

(Nom valide Taxref V7 : *Branta canadensis* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 2747)

NA (a)

Évaluation initiale : NA (a)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : introduite / échappé
- Remarques étape 1 :
- Remarques étape 2 :

***Branta leucopsis* – Bernache nonnette - cd_nom : 2750**

(Nom valide Taxref V7 : *Branta leucopsis* (Bechstein, 1803) - cd_ref : 2750)

NA (a)

Évaluation initiale : NA (a)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : introduite / échappé
- Remarques étape 1 :
- Remarques étape 2 :

***Branta ruficollis* – Bernache à cou roux - cd_nom : 2753**

(Nom valide Taxref V7 : *Branta ruficollis* (Pallas, 1769) - cd_ref : 2753)

NA (a)

Évaluation initiale : NA (a)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : introduite / échappé
- Remarques étape 1 :
- Remarques étape 2 :

***Cecropis daurica* – Hirondelle rousseline - cd_nom : 3701**

(Nom valide Taxref V7 : *Cecropis daurica* (Laxmann, 1769) - cd_ref : 3701)

NA (b)

Évaluation initiale : NA (b)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -

- nombre de localité : -

- déclin continu des éléments suivants : -

- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -

- déclin continu : -

- nombre d'individus dans chaque sous-population : -

- % d'individus dans une sous population : -

- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -

- zone d'occupation : -

- nombre de localité : -

- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : nidif avérée mais erratique

- Remarques étape 1 :

- Remarques étape 2 :

***Ciconia nigra* – Cigogne noire - cd_nom : 2514**

(Nom valide Taxref V7 : *Ciconia nigra* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 2514)

NA (b)

Evaluation initiale : NA (b)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -

- nombre de localité : -

- déclin continu des éléments suivants : -

- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -

- déclin continu : -

- nombre d'individus dans chaque sous-population : -

- % d'individus dans une sous population : -

- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -

- zone d'occupation : -

- nombre de localité : -

- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : erratique

- Remarques étape 1 :

- Remarques étape 2 :

***Clamator glandarius* – Coucou geai - cd_nom : 3461**

(Nom valide Taxref V7 : *Clamator glandarius* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 3461)

NA (b)

Evaluation initiale : NA (b)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -

- nombre de localité : -

- déclin continu des éléments suivants : -

- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -

- déclin continu : -

- nombre d'individus dans chaque sous-population : -

- % d'individus dans une sous population : -

- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -

- zone d'occupation : -

- nombre de localité : -

- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : erratique

- Remarques étape 1 :

- Remarques étape 2 :

***Columba livia "domestique"* – Pigeon biset "domestique" - cd_nom : 3420**

(Nom valide Taxref V7 : *Columba livia* Gmelin, 1789 - cd_ref : 3420)

NA (a)

Évaluation initiale : NA (a)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -

- nombre de localité : -

- déclin continu des éléments suivants : -

- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -

- déclin continu : -

- nombre d'individus dans chaque sous-population : -

- % d'individus dans une sous population : -

- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -

- zone d'occupation : -

- nombre de localité : -

- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :

- Remarques étape 1 :

- Remarques étape 2 :

***Coracias garrulus* – Rollier d'Europe - cd_nom : 3586**

(Nom valide Taxref V7 : *Coracias garrulus* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 3586)

NA (b)

Evaluation initiale : NA (b)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -

- nombre de localité : -

- déclin continu des éléments suivants : -

- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -

- déclin continu : -

- nombre d'individus dans chaque sous-population : -

- % d'individus dans une sous population : -

- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -

- zone d'occupation : -

- nombre de localité : -

- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : A niché dans le Tarn Arfons, erratique

- Remarques étape 1 :

- Remarques étape 2 :

***Cygnus atratus* – Cygne noir - cd_nom : 2702**

(Nom valide Taxref V7 : *Cygnus atratus* (Latham, 1790) - cd_ref : 2702)

NA (a)

Évaluation initiale : NA (a)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : introduit
- Remarques étape 1 :
- Remarques étape 2 :

***Cygnus olor* – Cygne tuberculé - cd_nom : 2706**

(Nom valide Taxref V7 : *Cygnus olor* (Gmelin, 1803) - cd_ref : 2706)

NA (a,b)

Evaluation initiale : EN (D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- -
- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : non
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <250
- zone d'occupation : >30km²
- nombre de localité : <10
- menace vraisemblable : non

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- NA

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : introduit depuis très longtemps, à traiter car repro régulière en milieu naturel. Pas de cartes, car espèces plutôt en augmentation

- Remarques étape 1 : durant les dix dernières années, le cygne tuberculé niche sur les grands sites de midi pyrénées avec une accélération sur les 5 dernières années. la dynamique française montre une population en progression. / Espèce à mettre en NA face à la forte dépendance des indiv issus de lâchers. Cartes inutiles pour classement / petit effectif nicheur en MP moins de 30 couples en 2010 mais les populations semblent en évolution positive. population nicheuse bénéficie sur certains sites d'apport d'individus d'élevage relâchés. / les effectifs nicheurs sont bas mais en progression. les zones propices à la reproduction de l'espèce restent peu nombreuses en MP. les oiseaux introduits ou ré introduits semblent moins difficiles sur le choix des zones de nidifications. l'appui de ces populations sera sûrement intéressant dans l'avenir.

- Remarques étape 2 : Espèce trop liée à des individus échappés et population anecdotique

***Falco vespertinus* – Faucon kobez - cd_nom : 2674**

(Nom valide Taxref V7 : *Falco vespertinus* Linnaeus, 1766 - cd_ref : 2674)

NA (b)

Evaluation initiale : NA (b)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : erratique, tentative de repro
- Remarques étape 1 :
- Remarques étape 2 :

***Larus fuscus* – Goéland brun - cd_nom : 3297**

(Nom valide Taxref V7 : *Larus fuscus* Linnaeus, 1758 - cd_ref : 3297)

NA (b)

Évaluation initiale : NA (b)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : erratique (nidif sur Aubrac entre autres?)
- Remarques étape 1 :
- Remarques étape 2 :

***Larus melanocephalus* – Mouette mélanocéphane - cd_nom : 3272**

(Nom valide Taxref V7 : *Ichthyæetus melanocephalus* (Temminck, 1820) - cd_ref : 627745)

NA (b)

Évaluation initiale : NA (b)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : erratique
- Remarques étape 1 :
- Remarques étape 2 :

***Leiothrix lutea* – Léiothrix jaune - cd_nom : 444425**

(Nom valide Taxref V7 : *Leiothrix lutea* (Scopoli, 1786) - cd_ref : 444425)

NA (a)

Évaluation initiale : NA (a)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : introduit / échappé
- Remarques étape 1 :
- Remarques étape 2 :

***Locustella naevia* – Locustelle tachetée - cd_nom : 4167**

(Nom valide Taxref V7 : *Locustella naevia* (Boddaert, 1783) - cd_ref : 4167)

NA (b)

Évaluation initiale : CR (C1+2a(i,ii) D1)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- pas de réduction de la population

o Critère B : répartition géographique

- B2 calculé : 4km² (<10km²)
- sévèrement fragmenté : non
- nombre de localité : <10
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : <250
- déclin continu : oui
- nombre d'individus dans chaque sous-population : <50
- % d'individus dans une sous-population : 1
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : non

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : <50
- zone d'occupation : <20km²
- nombre de localité : <10
- menace vraisemblable : oui

o Étape 2 : ré-ajustement extra-régional

- NA

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 : Quelques rares contacts en période de reproduction en Midi-Pyrénées (juin-juillet) en dehors des oiseaux en halte migratoire. Au moins une nidification probable dans une prairie de fauche de l'Aubrac. / neant / réunion expert d'oct : un seul point de nidif connu pour cette espèce. Si les quelques sites de reproduction (prairies de fauches sur l'Aubrac par exemple) sont drainés (ça peut être rapide), adieu à cette espèce en peu de temps. Si les quelques sites de reproduction (prairies de fauches sur l'Aubrac par exemple) sont drainés (cela peut être rapide), cette espèce disparaîtra en peu de temps.
- Remarques étape 2 : espèce non considérée comme nicheuse en Midi-Pyrénées (cf Atlas)

***Netta rufina* – Nette rousse - cd_nom : 1984**

(Nom valide Taxref V7 : *Netta rufina* (Pallas, 1773) - cd_ref : 1984)

NA (b)

Evaluation initiale : NA (b)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : erratique
- Remarques étape 1 :
- Remarques étape 2 :

***Nucifraga caryocatactes* – Cassenoix moucheté, Casse-noix - cd_nom : 4480**

(Nom valide Taxref V7 : *Nucifraga caryocatactes* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 4480)

NA (b)

Évaluation initiale : NA (b)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : erratique
- Remarques étape 1 :
- Remarques étape 2 :

***Perdix perdix perdix* – perdrix grise de plaine - cd_nom : 458693**

(Nom valide Taxref V7 : *Perdix perdix perdix* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 458693)

NA (a)

Évaluation initiale : NA (a)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : introduite
- Remarques étape 1 :
- Remarques étape 2 :

***Phylloscopus ibericus* – Pouillot ibérique, Pouillot véloce ibérique - cd_nom : 199477**

(Nom valide Taxref V7 : *Phylloscopus ibericus* Ticehurst, 1937 - cd_ref : 199477)

NA (b)

Évaluation initiale : NA (b)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 :
- Remarques étape 1 :
- Remarques étape 2 :

***Phylloscopus trochilus* – Pouillot fitis - cd_nom : 4289**

(Nom valide Taxref V7 : *Phylloscopus trochilus* (Linnaeus, 1758) - cd_ref : 4289)

NA (b)

Évaluation initiale : NA (b)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : erratique
- Remarques étape 1 :
- Remarques étape 2 :

***Psittacula krameri* – Perruche à collier - cd_nom : 3448**

(Nom valide Taxref V7 : *Psittacula krameri* (Scopoli, 1769) - cd_ref : 3448)

NA (a)

Évaluation initiale : NA (a)

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- -

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : introduite
- Remarques étape 1 :
- Remarques étape 2 :

***Picus canus* – Pic cendré - cd_nom : 3601**

(Nom valide Taxref V7 : *Picus canus* Gmelin, 1788 - cd_ref : 3601)

non nicheur

Evaluation initiale : RE

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- à virer, finalement non nicheur

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques étape 0 : dernière obs vallée de la Truyère (aubrac) dans les années 1983, voir Atlas de l'Aveyron
- Remarques étape 1 :
- Remarques étape 2 : repro jamais prouvée en fait

***Poecile montanus* – Mésange boréale - cd_nom : 534752**

(Nom valide Taxref V7 : *Parus montanus* Conrad von Baldenstein, 1827 - cd_ref : 4355)

non nicheur

Evaluation initiale : RE

Informations récoltées pour cette espèce :

o Critère A : réduction de la population

- -

o Critère B : répartition géographique

- -

- sévèrement fragmenté : -
- nombre de localité : -
- déclin continu des éléments suivants : -
- fluctuation extrême des éléments suivants : -

o Critère C : petite population et déclin

- nombre d'individus matures : -
- déclin continu : -
- nombre d'individus dans chaque sous-population : -
- % d'individus dans une sous population : -
- fluctuations extrêmes du nombre d'individus : -

o Critère D : population très petite ou restreinte

- nombre d'individus matures : -
- zone d'occupation : -
- nombre de localité : -
- menace vraisemblable : -

o Etape 2 : ré-ajustement extra-régional

- à virer, finalement non nicheur

Carte d'occurrence

Carte d'occupation

Explications :

- Remarques etape 0 : Dernière nidification 1991
- Remarques etape 1 :
- Remarques etape 2 : données anciennes jamais confirmées